

6/3-24/31
LES MORALISTES CHRÉTIENS
(*TEXTES ET COMMENTAIRES*)

BOURDALOUE

PAR

R. DAESCHLER

PARIS

LIBRAIRIE LECOFFRE
J. GABALDA et Fils, Éditeurs

RUE BONAPARTE, 90

—
1929

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

St. Albert's College Library

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE UNIVERSITY OF CHICAGO

BOURDALOUE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}. — PARIS. — 1929.

LES MORALISTES CHRÉTIENS
(TEXTES ET COMMENTAIRES)

BOURDALOUE

PAR

R. DAESCHLER

PARIS
LIBRAIRIE LECOFFRE
J. GABALDA et Fils, Éditeurs
RUE BONAPARTE, 90

—
1929

INTRODUCTION

Louis Bourdaloue, né à Bourges en 1632, d'une famille de magistrature, fit ses études au collège des Jésuites de cette ville, et entra à deux reprises, en 1648, à leur noviciat de Paris : la première fois à l'insu de sa famille; la deuxième, amené par son propre père, qui avait pu se fixer sur la solidité d'une vocation assez précoce. Nous n'avons pas de détails sur ses années de formation religieuse; nous savons seulement qu'il termina ses études de théologie au « collège de Clermont » à Paris, en 1660. Il reprit ensuite le « cursus » d'enseignement dans les collèges, qu'il avait commencé par les classes de « grammaire » et d'« humanités ». Il enseigna ainsi à Rouen la rhétorique, la logique, la « physique »; pour l'année 1663, il est désigné au catalogue comme « casuista », c'est-à-dire professeur de morale surtout pratique, pour la solution des « cas de conscience ». Il termine sa formation religieuse par la troisième année de noviciat, faite à Nancy en 1665; c'est là sans doute que, suivant une tra-

dition locale assez bien appuyée sur des témoignages de l'époque, il prêcha sa première station de Carême dans l'humble église d'un village voisin. Il passe les années suivantes dans différents collèges, occupé surtout, semble-t-il, de prédication, et enfin arrive à Paris en 1669, pour se consacrer entièrement à ce ministère.

Durant ces trente-cinq années, suivant la formule connue, le récit de sa vie peut tenir en ces trois mots : il prêcha, il confessa, il mourut. Il prêcha d'abord des stations à l'église de la maison professe; mais déjà en 1670 l'Avent à la Cour de Saint-Germain, et en 1671 le Carême à Notre-Dame. Les années suivantes le retrouvent le plus souvent dans quelque'une des grandes chaires de Paris, et surtout à la Cour, où il donne en tout 12 stations : 7 Avents et 5 Carêmes. Il eut donc pour public habituel celui qui formait ce qu'on appelait alors « la Ville et la Cour »; cela ne l'empêcha pas de donner des sermons et même des stations dans des hôpitaux ou dans de petites paroisses. Il ne quitta guère Paris que pour aller en 1686 à Montpellier prêcher devant les « nouveaux convertis », après la Révocation de l'Edit de Nantes.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier *ex professo* sa réputation et son mérite d'orateur ou de prédicateur, du point de vue de la forme. On sait que son succès fut grand autant que durable, et qu'il eut spécialement en M^{me} de Sévigné une admi-

ratrice presque passionnée. On appréciait en lui, avec sa force de logique, la vivacité de son action, un accent de sincérité vigoureuse à l'égard des grands et du roi lui-même. On goûtait plus encore ses analyses psychologiques, où l'on s'efforçait assez malignement de découvrir des « portraits » d'après nature... Somme toute, et ceci nous intéresse plus dans la présente étude, son succès d'orateur tient principalement à des qualités de fond ; ou encore à celles de la parole, de la forme, mais en tant qu'elle est la mise en œuvre directe et sincère, autant qu'habile, de la pensée.

Comme prédicateur, Bourdaloue devait adapter son enseignement, diriger son action, suivant les besoins de son auditoire ; et d'abord il devait les connaître, et montrer même qu'il les connaissait. Cette science du monde, jointe à la connaissance du cœur humain, lui a permis de faire le tableau presque complet, mais peu flatté naturellement, de la société de son temps, celle surtout qui fréquentait ses sermons. Toute cette partie descriptive, fort intéressante pour l'histoire des mœurs, a été relevée avec soin, en particulier dans les ouvrages de Feugère et du P. Luras, et plus récemment, avec une érudition si précise, dans ceux du P. Chérot et de M. Griselle. On en trouvera seulement quelques fragments dans le présent ouvrage, strictement limité à l'étude des principes et des idées. Il suffira de noter ici que

ces principes s'appuient sur l'observation attentive et pénétrante, sur l'expérience prolongée des hommes et de la société.

Sans être répandu dans le monde, il y entretenait des relations qui lui facilitèrent cette étude ; il acceptait de temps à autre l'invitation de quelque famille de mœurs graves et honorables, comme les Lamoignon, à leur campagne de Bâville, et y voyait défiler une partie des gens de Cour, de Ville et de lettres. Il était lié d'amitié avec plusieurs personnages importants, comme le ministre Colbert, le chancelier Le Tellier, et son fils Louvois, dont il avait fait en partie l'éducation : plein de considération pour ces laborieux serviteurs de l'Etat, il s'attachait avec un zèle inquiet, affectueux et un peu rude parfois, à l'œuvre assez difficile de leur conversion et de leur salut.

Aussi bien est-ce surtout comme confesseur et directeur qu'il put pénétrer à fond les âmes de son époque et de toutes les époques. Le confessionnal du P. Bourdaloue fut assiégé, et jusqu'à la fin : c'est ce que montre l'espèce d'effroi avec lequel le P. de la Rue consentit, après bien des résistances, à prendre sa succession, sur l'intervention du cardinal de Bouillon leur ami commun. Ce furent surtout, semble-t-il, des pécheurs en voie de conversion qui vinrent demander l'aide d'une direction à la fois sûre dans sa sévérité, et habile dans sa ferme douceur. Cependant, il dirigea aussi beaucoup d'âmes dans les voies parfaites, et

les nombreuses « vêtures » qu'il prêcha montrent assez qu'il savait les orienter avec une autorité discrète vers la vie religieuse. Sa réputation de directeur tenta M^{me} de Maintenon, qui voulut se mettre sous sa conduite ; Bourdaloue prétexta de ses occupations pour ne pas accepter une direction habituelle, et se contenta de lui donner quelques « consultations » spirituelles, dont les Dames de Saint-Cyr nous ont conservé deux spécimens. Mais la spécialité, si l'on ose dire, de Bourdaloue confesseur fut l'assistance des mourants. Le plus illustre fut Colbert, qui mourut, semble-t-il, dans un sentiment de détachement assez amer du monde, et de sérieuse application aux intérêts de son âme. L'autorité royale le désignait d'office pour préparer à la mort des condamnés de marque, présumés en difficile situation de conscience. On le trouve encore auprès du lit d'agonie de la « grande Mademoiselle », de la « belle Fontanges », rivale malheureuse de M^{me} de Montespan, et peut-être sa victime, ou du maréchal de Luxembourg, héros de Nerwinde, mais aussi de l'« affaire des Poisons ». Les Mémoires attribués au marquis de Sourches, œuvre d'un personnage très bien renseigné sur son époque, notent à ce propos que Bourdaloue « le plus célèbre prédicateur de son temps, était aussi très grand directeur, et on l'appelait ordinairement pour assister les mourants qui paraissaient avoir plus de besoin d'un homme entendu et vigoureux » ;

C'est à lui aussi qu'on s'adresse pour préparer de grands personnages à l'annonce de deuils cruels; ainsi il eut à porter au maréchal de Grammont la nouvelle de la mort de son fils, le comte de Guiche, à l'armée de Turenne. On connaît l'émouvant récit de M^{me} de Sévigné, qui nous montre l'austère et sensible religieux devant le vieux soldat accablé : « Le Père pleurait, et n'avait encore rien dit; enfin, il lui parla de Dieu comme vous savez qu'il en parle... »

Pour ce ministère à la fois si pénible, et si consolant par ses résultats surnaturels, il ne peut être question de vogue, car la vogue comme la mode est inconstante, et Bourdaloue fut ainsi mis à contribution jusqu'à ses tout derniers jours... Il avait demandé avec instance à ses supérieurs, quelques années avant sa fin, d'être retiré de Paris et placé en une maison où il pût mener une vie « plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et plus sainte ». Cette faveur, accordée en principe, fut retardée en raison des importants ministères qu'on réclamait toujours de lui. C'est ainsi que, déjà souffrant, il prêcha son dernier sermon une dizaine de jours avant sa mort, et que, trois jours avant, il alla voir le gouverneur de Paris, duc de Gesvres, gravement malade; le lendemain, jour de la Pentecôte, il voulut encore dire la messe, mais ne put l'achever qu'avec l'assistance d'un prêtre, et entendit quelques confessions. Il remercia le médecin appelé auprès

de lui par ces paroles bien significatives : « Monsieur, nous nous sommes rencontrés souvent auprès des malades, vous pour le corps, et moi pour l'âme. Vous pouvez parler tout haut; je sais qu'à moins d'un miracle je ne puis guérir; un pécheur comme moi ne mérite pas que Dieu en fasse; ainsi, vous pouvez vous retirer : priez Dieu seulement qu'il me fasse miséricorde; s'il me la fait, je lui demanderai la même grâce pour vous. » Esprit de religion, amour de la sincérité, humilité, zèle affable, Bourdaloue est là tout entier, comme dans ces autres paroles recueillies par le P. Martineau : il le priait « de faire savoir à ses nombreux amis qu'il ne les avait pas oubliés à ses derniers moments, que si Dieu lui faisait miséricorde, comme il l'espérait, il se souviendrait d'eux devant lui; qu'il regardait leur séparation comme une partie du sacrifice qu'il faisait de sa vie au souverain domaine de Dieu ». Il mourut le 13 mai 1704, à l'âge de 72 ans.

Cette fin édifiante n'était certes à aucun degré une conversion « in extremis » comme celles que plus d'une fois il avait dû procurer. Sans vouloir faire le panégyrique du saint religieux, il convient cependant de noter la réputation de haute et solide vertu qui l'entoura durant tout son long ministère; elle contribua sans nul doute à lui assurer une fécondité réelle, surnaturelle, qui correspondait à son succès extérieur. A peine une note discordante du côté de certains jansé-

nistes qui l'accusèrent d'un zèle amer à leur endroit, et d'être l'occasion de trop de bousculade et de bruit dans les églises où il devait prêcher... Ce n'est pas qu'il se montrât trop peu aux gens du monde pour en être bien connu ; mais à part les relations indispensables à son ministère, et les quelques amitiés choisies dont j'ai parlé, Bourdaloue se tint à l'écart de toute société mondaine, de toute intrigue, et ne parut pour ainsi dire pas à la Cour en dehors de ses sermons. A vrai dire, une vie spirituelle intense le tournait de préférence vers un monde intérieur et tout divin ; et à la lumière de cette double expérience religieuse et mondaine, il voyait dans leur profonde misère les fausses splendeurs et les fausses joies qui « préoccupaient » tant ses auditeurs habituels, et il goûtait plus vivement encore la paix d'une âme dégagée de toutes les passions, et attachée au seul devoir. Il nous en a fait la confidence dans ces passages où l'entraînement du zèle l'amène comme inconsciemment à nous révéler le secret de sa vie intime, par exemple dans le fameux « Je suis content de vous... »

Ceci dit sur la vie et le ministère de Bourdaloue, il est temps de parler de son œuvre, c'est-à-dire pratiquement de sa prédication, telle qu'elle nous a été transmise (1). Cette étude, limitée à la

(1) Le texte courant, officiel peut-on dire, a été édité par le P. Bretonneau, à qui Bourdaloue avait confié ses manus-

pensée de Bourdaloue, ne prétend même pas la prendre tout entière, puisqu'elle se restreint à

crits. Il publia les premiers tomes en 1707, puis les autres suivirent jusqu'en 1734. On sait que l'authenticité de ce texte a été soumise à une critique très serrée, en particulier par M. Griselle, dans son magistral ouvrage : *Bourdaloue; histoire critique de sa Prédication*. Cette discussion, dans laquelle nous ne pouvons entrer ici, ne porte heureusement que sur la forme, M. Griselle reconnaissant l'authenticité foncière de ce qu'il appelle lui-même le « textus receptus » de Bourdaloue. Même pour l'expression, il admet que la différence sensible entre les « sermons inédits » tirés des copies sténographiées, et les sermons édités par Bretonneau, doit tenir au travail de Bourdaloue lui-même; cela pour une part sans doute impossible à préciser, mais qui paraît être de beaucoup la plus considérable, surtout pour les premiers volumes. On sait en effet que le grand prédicateur, après avoir désavoué les « éditions subreptices » de ses sermons, se mit lui-même à préparer une édition pour laquelle il prit un privilège le 3 janvier 1693. Il se fit dispenser de toute charge, et ne prêcha presque plus de stations. Son Supérieur général, le P. Th. Gonzalez, le 16 février 1694, lui envoyait ses très vifs encouragements pour l'œuvre entreprise, et souhaitait d'en voir faire une traduction latine. Des renseignements bibliographiques de l'époque nous apprennent que, peu de temps après sa mort, on pouvait fournir aux imprimeurs la matière de plusieurs volumes, dont les premiers furent approuvés par la censure le 13 mars 1705.

Ce fut seulement après, semble-t-il, que Bretonneau commença son malencontreux travail de correction, qui peut faire mettre à son compte certaines faiblesses de style, mais non certes les qualités essentielles reconnues par les meilleures critiques : la force, la justesse dans la conduite et l'expression des idées. Si ce Bourdaloue « troisième manière », comme dit M. Castets, fait regretter la langue et l'allure plus vive de la plupart des sermons inédits, il a l'avantage de se rapprocher plus, et pour cause, du Bourdaloue de la maturité, tel que ce critique croit le discerner

ses doctrines morales. Cependant on sait assez qu'il est par excellence le prédicateur moraliste, c'est-à-dire que la morale théorique et pratique est sa principale préoccupation, comme son goût très personnel. Depuis Bretonneau, dans sa préface, tous les critiques l'ont remarqué, et il n'y a pas lieu d'insister sur cette considération. Il faut seulement noter que ses visées pratiques ne l'empêchent pas, tout au contraire, de recourir aux principes et aux idées pour établir sa « morale » sur le fondement le plus solide, la raison éclairée par la foi.

La morale de Bourdaloue est, en effet, essentiellement religieuse, c'est-à-dire théologique, dogmatique, ce qui ne l'empêche pas, certes, d'être rationnelle, comme nous le verrons, et même éminemment « raisonnable ». Théologique, parce qu'elle est tout entière construite sur Dieu, principe de la Loi morale, et orientée vers Dieu, fin

dans certains sermons manuscrits. La conclusion d'une enquête menée à fond serait, je crois, celle à laquelle M. Griselle semble s'être arrêté : l'édition « officielle » nous donne Bourdaloue tel qu'il se serait édité lui-même, et tel qu'il a commencé à s'éditer. On comprendra que pour une étude de fond nous nous en tenions à ce « textus receptus », négligeant, malgré tout leur intérêt littéraire, des textes désavoués par l'auteur, comme ceux par lesquels M. Griselle a commencé son Edition critique, si malheureusement interrompue par sa mort. Moins vivante, sans doute, moins pittoresque, la parole écrite, surtout en vue de l'impression, a plus d'exactitude, de précision, et c'est à elle qu'il convient de s'adresser quand on veut connaître la pensée d'un auteur.

de la vie morale; dogmatique, parce qu'elle cherche ses sources, son autorité, non pas dans les inductions de la simple raison humaine, mais dans la Révélation apportée par Jésus-Christ. Ainsi donc, ce prédicateur moraliste applique immédiatement nos esprits et nos volontés à la source première et à la règle suprême du bien moral, à l'Auteur même de la loi morale : Dieu l'impose avec toute la certitude de son infinie Sagesse, mais surtout l'autorité, le Pouvoir, le « droit » absolus que lui confère sa qualité de « Premier Être », source unique de tous les êtres, ayant tout droit de les orienter, dans l'ordre qu'il a établi, vers la fin qu'il leur a assignée; c'est le « Souverain Domaine de Dieu » créateur, qui, pour Bourdaloue, donne à la loi morale, dans le concret, son caractère obligatoire.

Nous sommes donc voués, par notre essence même, à l'accomplissement de la loi morale; il y a un « engagement de justice » qui nous y assujettit en vertu de notre création. La liberté humaine fait que cet « engagement » peut et doit être ratifié par nous et respecté dans toute son étendue : à l'absolu domaine de Dieu, fondement de l'obligation morale, répond l'acte fondamental de la vie morale, la reconnaissance pratique des droits divins, l'« oblation de soi-même »; c'est un acte, ou plutôt une disposition qui nous offre et nous applique à l'accomplissement intégral de la Loi, rejoignant ainsi dans une union féconde

et autant que possible indissoluble la liberté de l'homme à la suprême autorité de Dieu législateur.

Théologique, c'est-à-dire, donnant à l'idée de Dieu la place prépondérante, la prédication de Bourdaloue l'est encore par la considération de Dieu fin de la vie morale. Là, sans doute, intervient un « facteur » humain, la pensée des sanctions, heureuses ou malheureuses, avec les mouvements de crainte ou de désir qu'elle excite. Bourdaloue ne se fait pas faute d'exploiter au mieux ces forces psychologiques, cet instinct foncier de conservation et de bonheur, providentiellement disposé pour aider l'homme dans la « poursuite de la fin pour laquelle il a été créé ». Cependant, il ne manque guère de souligner dans chacune des étapes de cette finalité, l'aspect proprement théologique. Il rappelle d'abord la considération de Dieu principe : la Mort, par exemple, est l'exécution par contrainte du domaine de Dieu sur notre destinée; le Jugement qui la suit, l'exercice de son rôle de Juge suprême; la pensée des sanctions est naturellement un rappel énergique de la Loi qu'elles appuient, et des obligations concrètes qui en résultent : fuite du mal, du péché, car l'enfer est la restauration douloureuse de l'ordre moral violé; pratique du bien, car le Ciel, dans toute sa splendeur béatifique, est une « couronne de justice » décernée, selon une équité rigoureuse, par le « juste Juge ». Le Salut

enfin est un devoir avant d'être une nécessité, car c'est Dieu qui nous l'a « marqué » comme fin dernière; c'est une règle de bien-vivre, par la « prudence » qu'il nous impose; il met notre instinct de conservation au service de la conscience dans ses « non licet », ses rappels à l'ordre divin.

Mais tout en nous remémorant le Dieu maître et législateur, la pensée des « fins dernières » nous oriente surtout vers Dieu souverain Bien, c'est-à-dire à la fois suprême béatitude et suprême perfection, que nous devons chercher par notre libre activité, gagner au jour le jour par nos bonnes actions, avant de la posséder dans la félicité et la sainteté définitives. L'enfer est essentiellement la perte absolue de ce souverain Bien, comme le ciel en est la possession à la fois sanctifiante et béatifiante; et si cette dernière perspective paraît trop lointaine à ses auditeurs, Bourdaloue s'efforcera de leur faire pressentir, serait-ce par un aveu, le bonheur intime et divin réservé à ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur et commencent à le trouver... L'« affaire du salut », dans l'alternative tragique qu'il nous impose, prend son efficacité et surtout sa dignité morales dans cette vue du souverain Bien; la crainte même des sanctions doit renfermer, avec un hommage volontaire à la Justice divine, un « commencement d'amour de Dieu » que le désir fera croître en efficace et en perfection jusqu'à l'amour pur...

Sans répudier en principe une théologie naturelle, la morale de Bourdaloue s'appuie sur la théologie révélée; elle est essentiellement une morale dogmatique, une morale chrétienne. C'est de là qu'elle prétend tirer toute son autorité, et son Législateur immédiat aussi bien que suprême est Jésus-Christ. Sur la perfection de cette morale, sa sainteté et sa douceur, sa sagesse et sa force, Bourdaloue est particulièrement éloquent : c'est visiblement un sujet qui lui tient à cœur. Il montre d'abord avec complaisance cette perfection réalisée dans son prototype divin, dans les mystères même de la religion, et surtout dans ceux de l'Homme-Dieu. Il tire de ses exemples comme de ses enseignements des leçons particulièrement fortes à l'adresse de ses auditeurs chrétiens, voués par un caractère indélébile à l'accomplissement intégral de cette sublime loi chrétienne. Ses « sources » seront donc les sources même du dogme chrétien, l'Écriture et la Tradition : un rapide examen suffirait à montrer combien sa prédication est « nourrie » de cette double manne, et quelle place y tiennent, après le Texte inspiré, les maximes tirées des Pères de l'Église, particulièrement de saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Bernard, et même Tertullien.

Ce dogmatisme convaincu donne à sa prédication cet air, ce ton d'autorité qui firent tant d'impression sur ses contemporains, et qui ont frappé depuis les meilleures critiques. Ainsi Sainte-

Beuve : « ... A mesure que j'avais, je sentais s'évanouir ces vagues idées d'un Dieu non chrétien, d'un Dieu des bonnes gens, qui se sont aujourd'hui glissées insensiblement dans toutes les âmes... » ; Feugère : « La morale chez Bourdaloue n'est nullement séparée du dogme... on n'oublie pas un seul instant que cet édifice repose dans toutes ses parties sur un fondement unique et inébranlable, et que ce fondement, c'est le dogme catholique. » Enfin M. Castets citant le protestant Vinet : « On n'a jamais parlé de plus haut. On ne s'est jamais plus franchement prévalu d'une conviction et d'une mission, on n'a jamais ouvert avec plus de tranquillité ses lettres de créance. D'arrogance, pas même l'ombre, non plus que d'un sentiment quelconque de valeur individuelle ; et c'est peut-être à cause de cela, je veux dire parce que l'orateur est absolument vide de lui-même, qu'il n'est pas seulement hardi et ferme, mais péremptoire et impérieux. »

Dans l'acte moral lui-même, Bourdaloue nous fait reconnaître tout d'abord un élément surnaturel, la grâce : celle qui élève la substance même de notre âme, en nous faisant enfants de Dieu, « membres de Jésus-Christ », et communie à nos actions un mérite divin, une valeur d'éternité ; plus spécialement celle que la Providence de Dieu met à la disposition de notre bonne volonté pour l'accomplissement de sa Loi, la grâce actuelle. Ce « facteur » de la vie morale, Bour-

daloue le traite en vrai connaisseur, car il prétend bien en avoir une connaissance quasi-expérimentale, soit en lui-même, soit dans les autres; il nous montre avec complaisance la grâce divine excitant, soutenant, guidant notre activité morale, s'accommodant à notre nature, à notre tempérament personnel, ne nous demandant qu'une coopération loyale et fidèle, récompensant même assez souvent notre générosité par un bonheur profond et délicat...

Cet optimisme surnaturel est complété par un certain optimisme naturel, je veux dire une conception de l'homme où le dogme du péché originel n'est pas poussé à des conséquences extrêmes, et reste fort en deçà du pessimisme janséniste. La liberté, chez lui, n'est pas un mot équivoque; il insiste au contraire avec force sur le « pouvoir prochain » de résister ou de consentir à la grâce, et par conséquent sur le devoir d'une coopération active et constante. A ce point de vue, si disposé qu'il soit à admettre l'utile concours de la sensibilité, il reste avant tout un volontariste; sa prédication est une école de volonté.

C'est d'ailleurs l'opinion presque unanime des critiques; et de même ils s'entendent sur le caractère raisonnable, on pourrait dire, au point de vue théorique, rationnel, de sa morale. Lui-même insiste souvent sur cet aspect, et fait appel avec confiance à la raison humaine pour justifier même les points en apparence les plus difficiles de la

loi chrétienne. Pour lui, la conscience est une « raison morale » dont la rectitude naturelle peut être troublée, mais jamais tout à fait faussée, par les passions et la mauvaise volonté; et c'est finalement elle-même qui témoignera contre nous au jugement de Dieu. Il ne se fait pas faute d'admirer certains traits de la morale païenne, et de les exploiter contre l'indolence ou la perversion de ses auditeurs chrétiens. On pourrait sans doute dégager de son œuvre les grandes lignes d'une philosophie morale, appuyée sur une théologie naturelle; mais ce ne serait pas sans changer l'aspect, ni ébranler gravement la solidité d'un édifice qui repose principalement, nous l'avons vu, sur l'autorité de la Révélation chrétienne. Si Bourdaloue fait si souvent appel à la raison, c'est plutôt pour tirer des principes dogmatiques les conséquences pratiques, par une « dialectique passionnée » qui prend corps à corps les objections, débusque les préjugés, pourchasse les subterfuges, triomphe enfin de toutes les résistances dans un combat où sa force logique se double de sa clairvoyance psychologique.

Toute cette puissance dialectique n'est pas inutile à Bourdaloue pour venir à bout des oppositions sourdes ou déclarées qu'il rencontre dans sa prédication : c'est que les préjugés individuels de beaucoup de ses auditeurs, de mœurs ou même de foi défaillantes, s'associent, se renforcent dans

les conversations, les « divertissements » de la vie mondaine ; ils s'y organisent en divers amalgames où la morale chrétienne reste encore engagée en proportions variables, mais de manière à en être toujours indignement défigurée et profanée. Sans dédaigner d'attaquer fortement à l'occasion les premiers essais d'une « morale des honnêtes gens », proposée encore avec discrétion par les « libertins de créance », Bourdaloue s'en prend le plus habituellement à la morale mondaine des chrétiens qui cherchent, non seulement en pratique, mais même en principe un compromis entre le monde et Jésus-Christ, entre le « respect-humain » et le respect des droits de Dieu. Si disposé qu'il soit à faciliter aux âmes faibles, mais loyales, le joug de l'Evangile, il ne cède pas d'une ligne aux prétentions audacieuses, ou aux suggestions spécieuses des docteurs et des fidèles de cette religion mondaine, où il voit une véritable contre-religion, une sorte d'antichristianisme. Et c'est ce qui explique en bonne partie l'attitude militante que prend en face de son auditoire le champion de la morale chrétienne ; c'est ce qui mettait ses auditeurs plus ou moins mondains en défense, mais aussi en une crainte déjà salutaire, pour une cause qu'ils savaient perdue d'avance ; c'est ce qui justifierait au besoin le caractère dialectique de son éloquence, qui fait de ses sermons de véritables « sièges en règle », tels qu'on aimait à les « ordonner » ou à les suivre, à cette époque

encore plus raisonneuse que raisonnable. On comprend encore par là l'espèce d'acharnement qu'il met à tirer sur ceux qui sembleraient être des amis de sa cause, les faux dévots : dans leur hypocrisie plus ou moins consciencieuse, ils sont des ennemis déguisés, et d'autant plus dangereux, de la religion chrétienne, prétendant lui faire couvrir les désordres odieux, ou au moins tout à fait déplaisants, de leur vie morale. Ce double jeu avec les choses qu'il estime les plus saintes exaspère Bourdaloue, et sa réprobation est si forte qu'on a pu prendre le change, et croire à son hostilité envers toute dévotion, ce qui est fort inexact, comme nous le verrons...

La morale chrétienne, à l'époque de Bourdaloue, ne semblerait pas avoir eu de défenseurs plus intransigeants, et donc plus méritants que les jansénistes ; c'était bien la réputation qu'ils se faisaient, aux dépens de leurs adversaires. Bourdaloue cependant les combat comme de faux, ou du moins de « dangereux amis » de la vraie morale de Jésus-Christ. Car, outre la prétention d'en tirer toute la gloire pour leur secte, ils voulaient en exclure, en fait, et même en droit, d'après leurs théories, la presque totalité des âmes du commun, incapables d'une vertu ou d'une pénitence « sévères », ou du moins de l'esprit de parti qui pouvait à la rigueur y suppléer. La morale chrétienne n'était plus une loi de salut, mais d'inévitable damnation pour l'immense majorité des

chrétiens, et cela s'accordait trop bien avec leur doctrine sur la prédestination, et sur l'impuissance radicale de la volonté humaine à tout bien, sans une grâce avarement distribuée. Une pareille déformation ne pouvait manquer d'exciter au plus haut point les craintes de Bourdaloue et sa réprobation; en moraliste psychologue, il y voyait l'effet d'un vice essentiellement opposé à l'esprit évangélique, le Pharisaïsme, avec son orgueil, sa dureté pour les pécheurs, son esprit de secte, et même son hypocrisie. Il montre toutes ces déformations pratiques ou théoriques dans les dirigeants eux-mêmes, et surtout dans la foule de leurs partisans, où il retrouve une forme particulièrement odieuse de ce qu'il a condamné dans la fausse dévotion : ce n'est plus seulement la pratique religieuse, c'est la morale évangélique elle-même qui, chez ces jansénistes de salon, sert de paravent à une immoralité trop réelle. Ajoutez à cela le concert inquiétant des libertins, qui pressentent dans ces adversaires apparents d'utiles auxiliaires dans leur lutte contre la religion chrétienne, et on comprendra pourquoi Bourdaloue combat sans ménagements ces « gâcheurs » de sa chère morale.

Peu enclin cependant à la polémique, il les attaque rarement « ex professo » ; c'est presque toujours en passant, à propos d'une vérité qu'ils ont déformée, d'un vice qui est leur fait, et toujours il a soin d'étendre la leçon morale à tous ses auditeurs. Il est d'ailleurs trop préoccupé des idées

pour s'occuper beaucoup des personnes; il les voit à travers leurs faux principes; il les combat dans leur doctrine et ses conséquences pratiques; la répulsion que lui inspirent particulièrement leur pharisaïsme et leur sectarisme moral ne lui permet pas de les ménager, ni même d'apprécier leurs mérites personnels, leur bonne foi relative, et les circonstances qui atténuent leur méfait.

Au moins lui auront-ils donné l'occasion de préciser certains caractères de la vraie « morale de Jésus-Christ », caractères qui d'ailleurs correspondent trop bien à son tempérament personnel pour ne pas le frapper : c'est sa modération pleine de sagesse, aussi éloignée d'une sévérité décourageante que d'une molle faiblesse; sa douceur persuasive, encourageante, qui tient de celle même de la grâce divine; sa sincérité, qui répugne à toute ostentation comme à tout subterfuge; enfin sa juste et ferme sévérité, qui ne cède rien des droits de Dieu, sans jamais se permettre d'ajouter au fardeau imposé par lui.

De ce dernier chef, il poursuivrait le « laxisme » avec la même vigueur que le rigorisme janséniste, si ce laxisme lui paraissait constitué en doctrine, et enseigné d'office par une école ou une secte. Mais il est bien placé pour savoir que ce fantôme n'existe pas. Il reconnaît seulement les tendances trop lénifiantes de certains directeurs de conscience; il les redresse assez durement, sans cependant permettre aux fidèles de se faire juges de

ceux qui doivent les juger. Il les exhorte seulement à ne pas être eux-mêmes, comme c'était pratiquement le cas, la cause de ces fléchissements par leurs dispositions insuffisantes. Ce n'est pas qu'il conteste aux confesseurs le droit d'adapter les principes de la morale aux « conjonctures », c'est-à-dire aux réalités psychologiques; il ne répudie pas la casuistique, qu'il a lui-même enseignée; mais il restreint la part des casuistes de deuxième et troisième ordre, laissant la plus grande aux maîtres, surtout aux Pères de l'Église; il ne demande aux autres qu'une doctrine commune et pratiquement certaine, fût-elle assez large. Sans prétendre sans doute répondre de toutes les décisions des auteurs taxés de relâchement, il les défend en bloc, en faisant remarquer que, dans l'ensemble, leur morale reste suffisamment sévère pour exercer la bonne volonté loyale, et pour décontenancer beaucoup de leurs détracteurs, s'ils voulaient sérieusement pratiquer les devoirs qu'elle leur impose...

La prédication ne peut s'arrêter trop longtemps à cette « défense et illustration » de la morale chrétienne; il faut qu'elle en vienne à l'enseignement pratique de nos obligations concrètes, de nos devoirs. On sait que Bourdaloue n'a pas manqué à ce qu'il considérait lui-même comme un devoir essentiel de sa charge; et d'abord, toujours soucieux d'idées claires et justes, il s'efforce

de bien dégager la notion même de devoir. Non pas tant du Devoir abstrait, objectif, qui pour lui se confond avec la Loi divine, mais du devoir concret, subjectif, tel qu'il s'impose à notre volonté. Il le montre cependant sous la lumière des principes : la sagesse, le domaine, la volonté de Dieu : « Dès là que ce sont des devoirs, ils sont ordonnés de Dieu, ils sont de la volonté de Dieu, mais d'une volonté absolue, d'une volonté spéciale. » C'est à cette clarté qu'il précise les relations entre la dévotion et le devoir d'état, le plus concret et le plus commun des devoirs : loin de s'opposer, comme il arrive quelquefois, ils sont faits pour s'entendre, puisque si le devoir est le culte pratique de la volonté de Dieu, la dévotion est essentiellement le « désir d'honorer Dieu, d'obéir à Dieu, de vivre selon le gré et le bon plaisir de Dieu » ; et de leur intime fusion naîtra ce qu'il appelle, d'une façon bien caractéristique, la « dévotion de devoir ».

La pensée de Dieu souverain Maître domine donc cette conception du devoir, et lui donne sa valeur religieuse et morale. Celle de Dieu fin et récompense lui communique un attrait spécial que Bourdaloue n'a pas manqué de faire valoir, soucieux de ne rien négliger des forces que la Bonté divine a mises au service de notre bonne volonté. Au contraire, il nous recommandera de les mettre de nous-mêmes en jeu, de « faire de notre devoir... notre plaisir », d'y chercher la satisfaction providentielle qui y est attachée ; il prêche

avec une conviction communicative l' « avantage infini » qu'on y trouve, la joie intime, ou du moins la paix profonde qui est réservée à cette fidélité ardente, et souvent héroïque, à cette « sainteté... indépendante des caprices et des humeurs, des aridités et des sécheresses, des ennuis et des dégoûts, fixe et immobile dans le devoir, parce que c'est le devoir, et invariablement adonnée au bien, parce que c'est le bien, et qu'on le doit en tout rechercher ».

On jugerait mal Bourdaloue si on supposait qu'il se contente d'affirmer des principes, d'imposer des devoirs, ou même de tonner contre des vices. Il est trop sincèrement amateur de morale réelle et vécue, et surtout trop zélé, pour se désintéresser des effets de sa parole, pour se laver les mains sur la perte volontaire du pécheur. Après l'avoir secoué dans sa torpeur mortelle, il l'encourage à se relever en lui faisant espérer l'aide divine, et même une récompense anticipée; il guidera les premiers pas chancelants qui l'éloignent du mal, sans trop s'étonner de ses rechutes. Il lui apprendra à les éviter en fuyant les occasions, à s'affermir dans sa bonne volonté fragile contre le choc en retour des passions, à en venir à bout dans une lutte où la stratégie savante ne dispense pas assurément de l'énergie persévérante. C'est ici spécialement que sa connaissance du cœur humain lui est d'un grand secours, car il a affaire à

des volontés le plus souvent défailiantes en face de passions aussi insidieuses que violentes. C'est là surtout qu'il faut déjouer les subterfuges, non plus théoriques, mais pratiques, d'une raison souvent complice. Aussi enseigne-t-il cette « anatomie subtile et pénétrante » du cœur humain, qu'il apprend à l'école de Dieu même, et que ses auditeurs goûtaient si vivement, avec des intentions souvent moins pures. Cette « leçon d'anatomie » n'était pas pour lui un prétexte à faire des « portraits » comme on les aimait alors : il s'agit de se connaître soi-même, et par les côtés les moins agréables de sa nature, pour se mettre plus fidèlement et plus courageusement au régime imposé par le médecin d'âme que chacun doit avoir à sa disposition, le confesseur.

L'âme une fois sérieusement arrachée à sa vie coupable pourra, et devra même se porter au bien de toute sa force, et Bourdaloue ne limitera pas ses belles ambitions, si elles le conduisent au but par des voies sûres. Il lui enseigne la pratique des vertus les plus importantes, celles qui la maintiennent le mieux en santé morale, contre le retour de ses anciennes fièvres : la mortification du cœur, l'humilité, la douceur, la « tempérance », la probité enfin, ce mélange exquis de toutes les dispositions — désintéressement, droiture, etc. — qui rendent juste devant Dieu et devant les hommes.

Et qu'on ne croie pas, comme l'ont fait certains critiques trop pressés, qu'il arrête là notre

élan. Si la vertu parfaite, la sainteté même ne peuvent se trouver en dehors de l'accomplissement exact et fidèle de tous les devoirs, elles peuvent aller au delà, et il le dit formellement. Une fois qu'il a discerné par ce critère la vraie dévotion de la fausse, il la recommande sans réserve, il la défend, il l'admire et la canonise, dans l'exercice des vertus plus hautes, dans l'accomplissement plus parfait du devoir même, et d'abord du premier des préceptes, l'amour de Dieu. Il y a toute une spiritualité qui se dégage de la prédication de Bourdaloue, comme j'ai eu l'occasion de le montrer dans une étude spéciale (1). Elle est d'ailleurs en continuité avec sa morale : il la propose dans ses lignes essentielles à tous ses auditeurs. Si certaines pratiques sont en dehors de leur voie, comme la vie religieuse, ou certains degrés trop au-dessus de leurs visées, comme la sainteté, il les présente au moins comme un stimulant et un exemple. Par dessus tout, au sommet de cette échelle de valeurs, d'ascensions morales, il nous montre la sainteté divine, non pas comme un idéal inassimilable, mais descendant d'elle-même, par la grâce, dans les cœurs qui s'offrent à son action, et produisant en eux, à mesure de leur fidélité généreuse, une sorte de conquête, d'assimilation, d'identification morale avec elle-même : la sainteté humaine, qui est le « Règne de Dieu » en l'homme « par Jésus-Christ ».

(1) *La spiritualité de Bourdaloue : Grâce et Vie unitive*, Louvain, 1927, 196 pp.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

A. — Texte de Bourdaloue.

Édition princeps du P. Bretonneau : *Sermons du Père Bourdaloue de la Compagnie de Jésus*, à Paris, chez Rigaud. 14 vol. in-8°, parus de 1707 à 1721 ; plus 2 vol. de *Pensées*, chez Cailleau, en 1734. — Autre série de 18 vol. in-12, chez Rigaud, commencée en 1708.

(Parmi les nombreuses rééditions du même texte, je ne signalerai que celle à laquelle je renvoie dans le cours de cet ouvrage, comme étant une des plus correctes et des plus répandues : *Œuvres complètes de Bourdaloue*, Paris, Louis Vivès, 1876. — 4 vol. in-4°.)

Œuvres complètes de Bourdaloue. — Édition critique, publiée avec le concours de l'Institut de France, par l'abbé Eugène Griselle, Paris, Bloud et Gay, t. I^{er} ; 1919, t. II ; 1922.

B. — Ouvrages sur Bourdaloue (concernant plus spécialement sa morale).

Belin (Ferdinand), *La Société française au xvii^e siècle*, d'après les sermons de Bourdaloue. Paris, Hachette, 1875, in-8°, 185 p.

Blampignon (M^{sr}), *Étude sur Bourdaloue*, Paris, Berche et Tralin, 1886, in-8°, 396 p.

Chérot (Henri), S. J., *Bourdaloue inconnu*, Paris, Dumoulin, 1898, in-8°, 164 p.

Feugère (Anatole), *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, Paris, Perrin, 1889, 5^e éd., 514 p.

Griselle (Eugène), *Bourdaloue, histoire critique de sa prédication*. (Thèse), 2 vol. in-8^o, 1054 p., Lille, 1901.

Lauras, S. J., *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres*, Paris, Palmé, 1881, 2 vol. in-8^o, 575 et 638 p.

Lezat (Adrien), *Bourdaloue, théologien et orateur*, Paris, Thorin, 1874, in-8^o, 90 p.

Pauthe (chanoine), *Bourdaloue. Les Maîtres de la chaire*, Paris, Lecoffre, 1900, in-8^o, 533 p.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, 3^e éd., p. 262-300.

Veuillot (Louis), *Molière et Bourdaloue*, Paris, Palmé, 1877, 5^e éd., in-12, 266 p.

Vinet, *Mélanges*, p. 265-369.

Castets (Ferdinand), *Bourdaloue, la vie et la prédication d'un religieux au xviii^e siècle*. Paris, Delagrave, t. I^{er}, 1901, in-8^o, 366 p.; t. II, 1904, 408 p.

N. B. — Ce livre était sous presse lorsque parut l'ouvrage suivant :

Bourdaloue moraliste, par Ethra Byrne, Docteur ès lettres. Paris, Beauchesne, 1929, in 8^o, 504 p.

BOURDALOUE

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES ET ÉLÉMENTS DE LA VIE MORALE

CHAPITRE PREMIER

DIEU PRINCIPE DE LA LOI MORALE

La morale de Bourdaloue est essentiellement religieuse ; elle se confond même pratiquement avec la religion, entendue au sens le plus large et le plus profond, à savoir, l'ensemble des rapports de l'homme avec Dieu ; rapports si intimes, si continuels, si universels, qu'ils comprennent exactement toute la vie morale. Aussi la connaissance de Dieu est-elle le premier et le dernier mot de la science morale ; car là, et là seulement on trouve dans leur pleine valeur les éléments de cette science toute pratique, principes et fins, motifs et mobiles :

Connaître Dieu comme souverain Seigneur, comme premier principe et dernière fin, comme l'Être par excellence, de qui relèvent tous les êtres et de qui ils dépendent essentiellement ;

le connaître comme source de tous les biens, comme celui, dit l'Écriture, qui protège, qui sauve, qui vivifie et d'où procède toute grâce et tout don parfait; le connaître comme vengeur du péché, comme saint des saints, qui sait punir le péché autant qu'il est punissable; en un mot, le connaître dans l'étendue de ces trois divins attributs que nous distinguons, mais qui sont en eux-mêmes indivisibles, savoir, dans l'étendue de sa grandeur, de sa bonté et de sa justice : voilà, dit l'ange de l'École, saint Thomas, ce qui s'appelle pour nous dans la vie, la science de Dieu, et ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu des trois plus importants devoirs que la religion lui impose : devoir de dépendance, devoir de reconnaissance, et, supposé que Dieu soit offensé, devoir de pénitence (1).

I. — Le souverain domaine de Dieu.

Auteur ou principe de la Loi morale, Dieu l'est essentiellement parce qu'il est l'Être premier, auteur de tous les êtres, et par conséquent des rapports nécessaires qui découlent de leurs natures; de la notion de Dieu Créateur, qui implique le « souverain domaine » sur toutes les créatures, Bourdaloue déduit immédiatement l'obligation à tous les devoirs de la vie morale :

Mea sunt omnia : Toutes choses sont à moi.

(1) 1^{er} sermon sur la Purification de la Vierge ; 1^{er} Point.
— *Vivès*, III, 198.

Paroles courtes, mais qui, dans leur brièveté, comprennent tous les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi ; c'est-à-dire, comme nous l'enseigne le disciple bien-aimé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, et que rien de tout ce qui a été fait n'a été fait sans lui ; par conséquent que l'homme en particulier n'a rien qu'il n'ait reçu de lui ; et, par une conséquence non moins nécessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source et lui être rapporté. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi ; c'est-à-dire que, comme il est l'auteur de tout, il en est le conservateur ; en sorte, dit l'Apôtre, que nous n'agissons que par lui, et qu'il n'y a pas une pensée de notre esprit, pas un sentiment de notre cœur, pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit, que tous les sentiments de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi ; c'est-à-dire, selon la parole du Saint-Esprit, qu'il peut disposer de tout à son gré, et suivant les absolus et sages conseils de sa providence ; et de là que faut-il conclure ? que quelque disposition qu'il fasse de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons ni ne pouvons avoir aucun

droit de nous détacher de lui. Ah! chrétiens, quel riche fonds de morale; reprenons-le et tâchons à nous instruire (1).

Ce riche fonds de morale, cette « vérité principale et fondamentale » qu'il a méditée si souvent, et aussi commentée, dans les Exercices spirituels de saint Ignace (2), Bourdaloue l'exploite en maint endroit avec toute sa force d'autorité, de conviction et de logique :

... Si j'avais bien compris ce que c'est que Dieu, et par combien de titres je lui appartiens; quelque épreuve qu'il voulût faire de moi et de ma fidélité, ma raison n'aurait rien à répliquer. Ce seul nom d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses lois, ne les fondant sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur : *Ego Dominus*; d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout parce que nous avons tout reçu de lui; d'un Dieu dont nous avons une dépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui et que par lui, ce nom seul, je le répète, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondrait à toutes les difficultés que la prudence humaine pourrait former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurais qu'ils vont bien au delà, et que tous les hommages que

(1) 3^e sermon sur la Purification de la Vierge; 2^e Point. — III, 188.

(2) *Retraite*... 1^{er} jour, 1^{re} méditation. *De la fin de l'homme*; IV, 511.

je lui rends ne sont encore que comme de faibles essais de ceux que je lui dois (1)...

Je ne suis pas à moi, mais à Dieu; donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils; donc il faut que Dieu soit la règle de toutes mes entreprises; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes, quoique étroites, de l'inflexible équité de Dieu; donc je ne dois rien résoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine m'aurait engagé à faire contre les ordres de Dieu; car c'est là dans la pratique ce que nous appelons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu, donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement, de fortune, de rang, de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établissement pour moi-même, une élévation pour moi-même, serait un monstre dans la nature, et comme une idolâtrie subsistante au milieu de moi-même, dont la jalousie de mon Dieu serait piquée, et qui m'attirerait infailliblement ses vengeances.

J'appartiens à Dieu, et je ne suis ce que je

(1) 3^e sermon sur la Purification; 2^e Point; III, 216.

suis que pour dépendre de lui, donc je dois être sincèrement, efficacement, continuellement disposé à m'immoler pour lui; donc, en mille occasions qui se présentent, je dois me renoncer, et, selon l'expression de l'Évangile, me perdre moi-même pour lui; donc je ne dois ménager ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni biens quand il s'agit de me déclarer pour lui; car voilà ce que c'est que sacrifice, et je ne puis autrement témoigner à Dieu que je suis sa créature. Malheur à moi, si, pour tout autre que pour Dieu, j'étais disposé de la sorte : pourquoi? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu de qui je dépende de cette dépendance absolue dont le sacrifice est la marque. Malheur à quiconque voudrait être ainsi dévoué à un homme mortel, parce que il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Esprit, le tribut, l'honneur, le service; mais à Dieu seul le sacrifice de tout ce qui est en nous et de nous-mêmes puisqu'il est le seul Seigneur par essence, et que nous dépendons de lui jusque dans le fond de notre être (1).

Connaître Dieu comme Créateur et seul Maître souverain, c'est donc aussi connaître l'homme, non seulement dans ses obligations essentielles, mais encore

(1) 2^e sermon sur la Purification, 1^{er} Point; III, 200.

dans sa dignité inaliénable : précieuses connaissances que seule a mises en pleine lumière la Révélation apportée par l'Homme-Dieu :

Il n'y a qu'un seul Seigneur, dit saint Paul : *Unus Dominus*, et Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit, en parlant des grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés et dont ils ont fait la fortune sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion, bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les grands peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves ; mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures, qui, dans le fond de leur être, soient à lui et dépendent de lui ; et c'est en quoi je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous... Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulièrement, et dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend saint Augustin, la nature de l'homme : et voilà, mes chers auditeurs, le grand mystère que Jésus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire et le modèle de tous les autres hommes, cet homme choisi et envoyé au monde pour y faire connaître la supériorité infinie du domaine de Dieu ; voilà,

dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solennité de ce jour (1).

2. — La reconnaissance du domaine de Dieu.

Correspondant au principe fondamental de la science morale, l'acte fondamental de la vie morale sera la reconnaissance pratique du domaine de Dieu par l'oblation de soi-même : rencontre émouvante et féconde de la liberté de l'homme avec l'autorité de Dieu :

En qualité de créatures, nous appartenons essentiellement à Dieu : c'est le premier principe que je pose, principe que toute la théologie reconnaît, et que la nature même et la raison nous enseignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus justement appartenir qu'à l'ouvrier qui l'a formé ? Je dis néanmoins d'ailleurs, et c'est une vérité qui nous est marquée en mille endroits de l'Écriture, qu'il dépend de nous d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir ; et qu'il y a certains temps et certains états où en effet nous ne lui appartenons plus... Comment accorder cela ? Un peu d'attention, chrétiens, et vous l'allez voir ; c'est tout le secret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme. Il est vrai, nous pouvons ne pas appartenir à Dieu par le choix injuste et criminel de notre volonté, quoique au même temps nous lui appartenions, sans le

(1) 3^e sermon sur *la Purification*, 1^{er} Point ; III, 210

vouloir, par la nécessité inséparable de notre être; et il est vrai que nous sommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laissé la disposition, quoique nous n'y soyons plus par cet engagement de justice qui nous assujettit à lui en vertu de notre création.

Or voilà, mes frères, dit saint Chrysostome, sur quoi est fondé ce précepte naturel et divin qui nous oblige à nous consacrer et à nous dévouer à Dieu. Car si nous appartenions tellement à Dieu que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion; et si nous étions tellement à nous-mêmes que Dieu n'eût plus aucun domaine sur nous, Dieu ne pourrait exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon, et pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un Dieu est en droit de prétendre l'autre, et parce que nous sommes à lui par nécessité, il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection et par volonté (1).

Oblation sincère, aussi réelle et effective qu'il est possible dans un acte tout intérieur, et dès lors féconde en résultats pratiques :

(1) *Ibid.*, III, 211.

... S'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier : *Sanctum Domino vocatur*. Car s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est sincèrement et de bonne foi vouloir être à Dieu, c'est renoncer sincèrement et de bonne foi à tout ce qui nous éloigne de Dieu ; et voilà la détestation du péché et la conversion du cœur... Vouloir être à Dieu, c'est vouloir être ami de Dieu, lui obéir, le servir ; et voilà l'exercice des vertus chrétiennes et la pratique de toutes les bonnes œuvres... Une oblation de nous-mêmes véritable, solide, efficace comprend tout cela, sinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le désir, dans le sentiment, dans la résolution... (1).

Oblation digne de Dieu, de l'universalité de son domaine ; oblation totale :

Le mérite de la religion... est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or, pour bien reconnaître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition ; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme, et la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure : pourquoi ? je vous l'ai dit, chrétiens : parce que Dieu étant absolument ce

(1) *Ibid.*, 214.

qu'il est, et son domaine étant infini aussi bien que son être, tout ce qui est borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage et de tribut, la proportion requise pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque chose d'aussi vaste et d'aussi immense que ce domaine même qui est en Dieu, afin que Dieu puisse être content ; c'est-à-dire qu'il faut que l'homme veuille être aussi universellement à Dieu que l'empire de Dieu s'étend universellement sur lui (1).

Oblation qui livre à Dieu tout l'homme, mais surtout ce qu'il a de meilleur et de plus intime : le cœur.

Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grâce en nous offrant nous-mêmes à Dieu : et qu'est-ce que nous-mêmes ? Ah, chrétiens, voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais bien compris et où nous nous sommes laissé si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je m'offre à vous, je me consacre à vous. Je veux être à vous ; mais enfin il faut s'expliquer, et développer en la présence de Dieu ce mystère de nous-mêmes. Or nous avons une règle infaillible pour le connaître ; car il y a dans nous un premier-né qui est notre cœur, à quoi tout le reste se réduit et c'est ce

(1) *Ibid.*, 211.

premier-né qui doit être présenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique, comme les premiers-nés d'Israël l'étaient dans la loi de Moïse. Ce cœur a ses passions, ses attachements, ses intérêts, ses plaisirs, ses cupidités, et c'est tout cela qui s'appelle nous-mêmes; mais nous sommes sûrs de tout cela et de nous-mêmes, quand ce cœur est une fois à Dieu.

Il est vrai que ce cœur est un abîme impénétrable; mais enfin, tout impénétrable qu'il peut être, nous savons bien à qui il est, et à qui nous l'avons donné; si c'est Dieu qui en est le maître, ou la créature. Car c'est un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un et à l'autre tout à la fois, et l'erreur du monde la plus pernicieuse est de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre nos passions et Dieu, puisqu'à peine le pouvons-nous partager entre deux passions et deux objets créés... Ce cœur, qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, et, comme parle saint Augustin, l'abrégé et le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous (1)...

3. — Esprit de Religion et d'Amour de Dieu.

« Il faut considérer la religion dans le cœur de l'homme comme le premier mobile dans l'univers », dit

(1) *Ibid.*, 212.

Bourdaloue dans un sermon sur la Religion et la Probité, où il montre que la probité, c'est-à-dire la fidélité à tous les devoirs, est l'esprit même de la religion, qui sans cela ne serait qu'hypocrisie, mais aussi qu'elle ne peut agir constamment et même subsister sans la religion, ce « mobile » intérieur à la fois et supérieur à l'homme :

Je dis que la religion est le seul principe sur quoi tous les devoirs qui font la vraie probité peuvent être sûrement établis. C'est la doctrine du docteur angélique saint Thomas, dans sa « Seconde seconde », question quatre-vingt-unième. Car la religion, dit-il, dans la propriété même du terme, n'est rien autre chose qu'un lien qui nous tient attachés et sujets à Dieu, comme au premier être. Or dans Dieu, ajoute ce saint docteur, sont réunis comme dans leur centre tous les devoirs et toutes les obligations qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite société. Il est donc impossible d'être lié à Dieu par un culte de religion, sans avoir en même temps avec le prochain toutes les autres liaisons de charité et de justice, qui font même, selon l'idée du monde, ce qui s'appelle l'homme d'honneur.

Ainsi, chrétiens, quand Dieu nous commande de l'adorer et de ne servir que lui seul : *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies* ; bien loin que cette restriction, *lui seul*, exclue aucun des devoirs de la vie

civile, elle les embrasse tous ; bien loin qu'elle les affaiblisse, elle les affermit tous... Car, en vertu de la loi que j'ai reçue et que je me suis faite de servir un Dieu, je rends à chacun, par une conséquence nécessaire, ce qui lui est dû, l'honneur à qui je dois l'honneur, le tribut à qui je dois le tribut ; je suis fidèle à mon roi, obéissant à mes supérieurs, respectueux envers les grands, modeste envers mes égaux, charitable à l'égard des pauvres ; j'ai du zèle pour mes amis, de l'équité pour mes ennemis, de la modération pour moi-même : pourquoi ? parce que dans Dieu seul je trouve ce qui m'oblige à tout cela, mais d'une manière qui ne peut être qu'en Dieu, et qui ne se trouve point hors de Dieu. En effet, je considère en Dieu tous ces devoirs comme autant de dépendances du culte suprême dont je lui suis redevable (1)...

La religion inspire d'abord l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu lui-même, dont le premier est l'amour ; or, étant donné le caractère impérieux et universel de ce devoir primordial, la vie morale y trouve un mobile d'une force et d'une étendue incomparables :

...Dieu veut que nous le servions, que nous l'honorions, que nous l'aimions à proportion de ce qu'il est, et d'une manière qui le distingue de ce qu'il n'est pas : est-il rien de plus raisonnable ? Un roi veut être servi en roi,

(1) I, 392 ; 1^{er} Point.

pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu ? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préféralement à toutes les créatures : car il n'est Dieu que parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures...

C'est le propre de Dieu de renfermer dans l'unité de son être la multiplicité de tous les êtres ; et c'est le propre de la charité divine de réduire à l'unité d'un seul précepte tous les préceptes qui, quoique différents et quoique infinis en nombre, sont compris dans la loi de Dieu. *Dilige et fac quod vis* : Aimez, et faites ce que vous voudrez, disait saint Augustin. Il semble, par cette manière de parler, que l'amour de Dieu soit une abolition générale de tous les autres devoirs de l'homme ; mais il s'en faut bien que ce saint docteur l'ait conçu de la sorte, puisqu'au contraire il a prétendu nous faire entendre par là que tous les autres devoirs de l'homme étant réunis, comme ils le sont, dans l'amour de Dieu, on peut sûrement donner à l'homme une pleine liberté de faire ce qu'il voudra, pourvu qu'il aime Dieu, parce qu'en aimant Dieu, il veut nécessairement tout ce qu'il doit vouloir et ne peut rien vouloir de ce qu'il ne doit pas. Voilà, mes chers auditeurs, le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *plenitudo ergo legis est dilectio* : la charité est la plénitude de la loi. Parole dont il est important pour vous d'avoir une par-

faite intelligence : car il s'ensuit de là que pour produire cet acte d'amour, qui est le sujet du premier commandement, ou du commandement par excellence : *Diliges Dominum*, il faut être préparé, et, pour mieux dire, déterminé par une volonté absolue, sincère, efficace, à observer sans réserve et sans exception tous les autres commandements, et se persuader qu'il est autant impossible d'aimer Dieu et de n'être pas dans cette préparation d'esprit, que de l'aimer tout ensemble et de ne le pas aimer (1).

Avec ce profond sentiment du devoir, l'amour de Dieu provoquera dans le cœur de l'homme un vif élan de reconnaissance, et comme une émulation de générosité :

Dieu veut notre cœur, chrétiens, et il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; et cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Écriture, puisqu'une des qualités dont il se glorifie davantage est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus*. Il n'est point jaloux de nos grandeurs, il n'est point jaloux de nos prospérités..., pourvu que notre cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout souffert ; et saint Ambroise, surpris avec raison qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte

(1) Sermon sur l'Amour de Dieu, 1^{er} Point ; I, 486, 483.

et tout faire, ne croit pas manquer au respect qui lui est dû, en s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, prodigum tui prae desiderio hominis*. O Dieu, si j'ose le dire, prodigue de vous-même et de votre divinité par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela, serons-nous encore assez injustes pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres, ou plutôt, serons-nous encore assez infidèles pour lui ôter la possession d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, chrétiens auditeurs, cent fois nous l'avons dit ; et le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, lorsque nous étions au pied de ses autels, c'était que nous lui donnions notre cœur ; et si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes, que nous parlions alors en hypocrites ou même en impies, nous sommes obligés de convenir que, de notre propre consentement, ce cœur n'est plus à nous (1)...

Ces sentiments de religion et d'amour que nous inspirent la grandeur et la bonté de Dieu, devront vaincre toutes les difficultés intérieures ou extérieures, pour faire régner dans notre cœur la volonté de Dieu, règle infaillible et immuable de tout bien :

Ah, chrétiens, pensez-vous au maître à qui vous appartenez comme ses créatures, et dont vous relevez nécessairement et essentielle-

(1) 3^e sermon sur la *Purification*, 1^{er} Point ; III, 213.

ment? comprenez-vous sa grandeur et ses droits? n'est-il pas toujours votre Dieu? ne l'est-il pas partout et dans tous les lieux? ne l'est-il pas en toutes rencontres et en quelque situation intérieure ou extérieure que vous puissiez vous trouver? La volonté de ce premier Être n'est-elle pas une volonté supérieure? et par quel renversement faudra-t-il que cette volonté suprême, cette première volonté, dépende de nos faiblesses et de nos lâchetés, dépende de nos humeurs et de nos caprices, dépende de nos légèretés et de nos inconsistances?

Quoi donc? ce Dieu si puissant et si digne d'être servi et obéi ne verra ses ordres suivis que lorsqu'ils nous plairont, que lorsqu'ils nous seront aisés et faciles, que lorsqu'ils ne nous exerceront point, qu'ils ne nous captiveront point, qu'ils ne nous mortifieront point? il se conformera à nos changements et à nos variations?... comme si c'était à lui de s'accommoder à nous, et non pas à nous de nous accommoder à lui et à toutes ses ordonnances? Non, Seigneur, il n'en doit pas être ainsi, et ce serait non seulement un désordre, mais une indignité. Car pourquoi vous serais-je soumis plutôt aujourd'hui que demain, plutôt dans une occasion que dans une autre, plutôt sur tel sujet que sur tel autre? N'êtes-vous pas toujours pour moi le même Dieu, et ne suis-je

pas toujours à votre égard dans la même dépendance? Votre volonté est une volonté éternelle, et je suis l'instabilité même; mais il faut que mon instabilité soit fixée par votre éternité, et qu'en tout ce qui sera de votre bon plaisir, ma volonté soit immuable par vertu, comme la vôtre est immuable par nature... (1).

(1) Exhortation *sur la Prière de Jésus-Christ*,.. 2^e Point; IV, 107.

CHAPITRE II

DIEU FIN DE LA VIE MORALE

Dieu n'est pas seulement le fondement, mais aussi le couronnement de la vie morale; non seulement il lui donne mouvement et direction par tout le poids, la pression impérieuse de son autorité essentielle de Créateur et de Législateur, par toutes les forces de respect et d'amour que commandent ses titres de Seigneur et de Père, mais encore il attire et guide l'âme humaine par ses puissances de désir et de crainte, par son instinct foncier de conservation et de bonheur : Souverain Maître de l'homme, il est aussi son Souverain Bien. Ayant reconnu Dieu à l'origine de son existence, l'âme chrétienne le retrouve au terme de sa destinée comme Juge, vengeur ou récompense suprême, selon la valeur morale de sa vie présente.

1. — Les « Fins dernières ».

Cette rencontre finale de la destinée humaine avec Dieu Juge et Bien suprême s'exprime dans la prédication chrétienne par ces « lieux communs », si favorables à une haute et forte éloquence, les « fins dernières » : Mort, Jugement, Enfer, Ciel.

La fin la plus proche, la plus parlante parce qu'elle est physiquement, expérimentalement certaine, s'installant bien en vue dans notre vie terrestre pour nous mener dans une destinée mystérieuse, c'est la mort. Son effet propre est de poser d'une manière forte, pres-

que brutale, le problème de la destinée humaine, d'en imposer ou d'en rappeler la solution chrétienne et les conséquences morales :

Pour bien délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière qui est la règle de tout... j'entends par la fin dernière ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes pour observer dans chaque action de la vie le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière et prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer ? C'est, mes chers auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort : la mort, malgré nous-mêmes, nous rappelle toute l'éternité qui la suit : elle la rapproche de nos yeux comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits ; et par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon et de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible. En effet, pénétré que je suis

de cette pensée, il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses ; dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin, ou ce qui peut m'aider à y parvenir... (1).

Cette « fin bienheureuse à laquelle je suis appelé, et pour laquelle je suis créé », c'est Dieu même à gagner, à posséder par une union sanctifiante autant que béatifiante ; la mort nous rappelle donc ce but sublime et proche, l'obligation de nous disposer à l'atteindre par la sainteté de la vie ; elle nous donne aussi une occasion suprême de pratiquer l'oblation, le sacrifice de nous-mêmes au souverain domaine de Dieu. Aussi, quelque répugnance que puisse inspirer à la nature l'idée de sa destruction partielle, quelque angoisse que puisse produire dans l'âme le sentiment de ses responsabilités, Bourdaloue s'étonne ou s'indigne de certaines craintes de la mort : celle des libertins qui redoutent, avec la fin de leurs mauvaises jouissances, le châtement possible, qu'ils pourraient éviter par une crainte moins servile et plus efficace ; celle des mondains trop attachés à la terre ; celle enfin des chrétiens chez qui la juste appréhension des jugements de Dieu n'est pas tempérée par le désir de s'unir à lui :

C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie... C'est par une libre acceptation de la mort que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus par-

(1) Sermon sur la *Pensée de la Mort*, 2^e partie ; t. I, p. 173.

faite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-même... C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentiments et les mêmes affections pour la mort, que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible parce que c'est un Dieu de justice, et, selon l'expression de l'Ecriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différents. Elle est redoutable d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle doit nous mettre en possession de l'immortalité et de la gloire...

Il y a plus, ajoute saint Augustin; car comme Dieu, qui est aimable et terrible veut, absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre; et comme Dieu ne se tiendrait pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignons plus que nous ne l'aimons, ainsi peut-on dire que nous ne nous tenons pas dans une disposition parfaitement chrétienne si nous craignons la mort plus

que nous ne l'espérons... Il faut donc craindre la mort par esprit de foi, mais il faut encore plus l'espérer et la désirer en esprit de foi (1).

Plutôt que la crainte, Bourdaloue prêche la « science pratique de la mort », que nous enseigne la raison, et mieux encore la foi :

... Qui nous enseignera à mourir, et à quelle école irons-nous pour apprendre cette incomparable leçon? Qui nous l'enseignera, chrétiens? Toutes les créatures de l'univers, et surtout celles par qui nous subsistons même et nous vivons. Car ne sortons point d'abord hors de nous-mêmes, mes frères, dit l'Apôtre; c'est dans nous-mêmes que nous trouvons toutes les preuves d'une mort certaine. Nous n'avons qu'à nous interroger nous-mêmes; tout ce qu'il y a dans nous dira d'une voix secrète, mais unanime, qu'il faut mourir; et, quoi que nous puissions opposer en notre faveur, nous n'aurons jamais d'autre réponse que celle-ci : Il faut mourir. Tu es riche et dans l'opulence; mais il faut mourir. Tu as du crédit et de la réputation; mais il faut mourir. Tu es jeune et en état de goûter les délices de la vie; mais il faut mourir. Tu es l'idole du monde; mais il faut mourir. Voilà le seul langage que nous entendrons. Pourquoi? parce que Dieu en nous créant a gravé dans le fond de notre être cette

(1) II, 325. — *Sur la Crainte de la Mort*, 3^e partie.

réponse générale que nous font tous les éléments qui le composent, et qui, en se détruisant les uns les autres, nous détruisent nous-mêmes avec eux.

Ne nous contentons pas de cela, mais regardons autour de nous : je dis que toutes les créatures qui nous environnent et qui servent à notre entretien, non seulement nous annoncent la mort, mais nous forment actuellement et nous exercent à mourir. Comment cela? En nous quittant, en se séparant de nous, en cessant d'être à nous : ce qui déjà, comme l'observe ingénieusement saint Augustin, est un véritable exercice de la mort. Car à combien de choses pouvons-nous dire que nous sommes déjà morts et que nous mourons sans cesse? Les plaisirs de la jeunesse ne sont plus pour nous, et nous ne sommes plus pour eux; la joie d'hier n'est plus aujourd'hui, et nous sommes morts pour elle; les honneurs qu'on nous a rendus autrefois ne sont plus rien, et l'oubli, qui est une espèce de mort, les a anéantis dans la mémoire des hommes : et comme ces honneurs et ces plaisirs nous ont déjà quittés, tout le reste, je ne dis pas nous quittera, mais nous quitte à mesure que nous en usons. Or n'est-ce donc pas un aveuglement bien grossier que le nôtre, si, par tant d'essais et tant d'épreuves de la mort, nous ne parvenons pas à acquérir la science de la mort?

Mais le grand et essentiel engagement que nous avons à cette science pratique et à cet exercice de la mort; c'est la profession du christianisme où Dieu nous a appelés; puisque, selon toutes les règles de l'Ecriture, la vie chrétienne n'est rien, à proprement parler, qu'une continuelle mort. Et voilà pourquoi saint Paul, qui comprenait admirablement cette vérité, ne donnait point aux premiers fidèles d'autre idée de ce qu'ils étaient que celle-ci : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*; vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. *Consepulti estis cum Christo per baptismum in mortem*; vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, qui est pour vous un sacrement et un mystère de mort : ce qui doit s'entendre, ajoute saint Chrysostôme, non pas dans un sens figuré, mais à la lettre, et dans la rigueur des termes.

Car à quoi vont toutes les maximes de la vie chrétienne, sinon à détacher l'âme du corps, c'est-à-dire à la détacher des plaisirs du corps, à la détacher des sensualités du corps, à la détacher des servitudes et de l'esclavage du corps? Or, détacher l'âme du corps, qu'est-ce autre chose que lui apprendre à mourir... Dégageons-nous, disait un païen, de cet attachement honteux, qui assujettit en nous l'esprit à la chair, et par là nous nous accoutumerons

à mourir... Mais ce que les philosophes disaient inutilement, quoique magnifiquement, notre religion nous fait une loi de l'exécuter saintement et généreusement; car elle nous détache du corps par la mortification : et en nous détachant de nos corps, elle nous fait entrer dans la pratique de cette mort en quoi consiste le mérite de la vie (1).

Le jugement de la mort sur les valeurs humaines n'est vraiment efficace que dans la perspective chrétienne de l'au-delà, comme une introduction aux mystères de la vie future, aux autres « fins dernières », dont l'une encore n'est qu'une étape, mais décisive : le Jugement de Dieu.

Prenez bien garde que ce détachement du monde, causé par la vue de la mort, ne se tourne en ennui, et n'aille quelquefois jusqu'au dégoût des choses à quoi Dieu veut que vous soyez appliquée, et qui sont pour vous des devoirs dans l'ordre de la Providence : car, à force d'envisager la mort, de la voir présente, on peut tomber dans ce dégoût, et dans une certaine indifférence pour toutes les choses du monde, qui fait qu'on se ralentit dans ses devoirs mêmes, parce que l'on ne voit plus rien dans le monde qui vaille la peine, pour ainsi dire, de s'y affectionner. Il faut donc alors monter plus haut, et regarder les choses du monde, non plus dans la simple vue de la

(1) I, 457. — *Sur la Préparation à la Mort*, 3^e partie.

mort, mais dans la vue de ce qui la suit, c'est-à-dire du jugement de Dieu, où nos actions doivent être pesées selon la mesure de nos obligations (1)...

La pensée d'être jugé infailliblement, inévitablement, sur toute notre vie morale par l'auteur même de la Loi morale, est, en dehors même des sanctions prévues, une forte invitation à nous examiner nous-mêmes et à nous amender, à prendre en général conscience de la portée, de la valeur de notre vie et de tous nos actes. Bourdaloue, s'il décrit d'une façon saisissante cette mystérieuse rencontre de l'âme avec son Juge, sait actualiser cette vérité de la vie future : il montre qu'en cette vie seulement nous pouvons influencer sur l'issue de ce jugement, en écoutant la voix de notre conscience, qui sera notre seule accusatrice :

Dieu nous jugera par la droite raison qu'il nous a donnée. Rien de plus vrai, mes chers auditeurs, et voici l'ordre qu'il y gardera. Nous choquons ouvertement cette raison, et nous nous révoltons contre elle : il la suscitera contre nous ; nous ne voulons pas écouter cette raison quand elle nous parle : il nous la fera entendre malgré nous ; nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion : il dissipera tous ces prétextes, en nous découvrant à nous-mêmes ce qu'il y avait en nous de plus caché, et ce que nous ne voulions pas apercevoir... lui qui, dans la pensée de saint Paul, est le plus subtil

(1). IV, 219. — *Instruction sur la mort.*

et le plus pénétrant anatomiste de notre cœur ; lui qui en sait si bien faire toutes les dissections, et qui entre dans toutes les jointures, c'est-à-dire dans les plis et les replis de l'âme, pour en discerner les mouvements les plus cachés... il débrouillera tout ce mélange de passion et de raison, il séparera l'une d'avec l'autre, il mettra d'une part la raison et de l'autre la passion ; il distinguera les intentions et les prétextes, les apparences et les effets, l'illusion et la vérité ; et de ce discernement il nous fera conclure à nous-mêmes, à nous, désormais malgré nous raisonnables, qu'il n'y a eu en nous que malice et qu'iniquité. Voyez, nous dira-t-il, en nous appliquant un rayon de sa lumière ; et, selon la doctrine des théologiens, il nous l'appliquera par les remords de notre propre raison : voyez, et connaissez le motif qui vous a fait agir en telle ou telle occasion... Ah, chrétiens, que d'hypocrites à qui Dieu tout à coup lèvera le masque ! Que de vertus chimériques et plâtrées, dont nous recevrons plus de confusions que de nos vices mêmes reconnus de bonne foi et confessés (1) !

Pour donner une idée plus sensible de la sévérité des jugements de Dieu, Bourdaloue emploie une comparaison fort expressive pour les mondains : toute la liberté, le sans-gêne, l'indiscrétion des jugements du monde, si redoutés par eux, se retrouvera en quelque façon

(1) I, 24. — *Sur le Jugement dernier*, 2^e Partie.

dans ceux de Dieu, avec un caractère impérieux, absolu, qui leur est propre :

Oui, cette liberté, ou si vous voulez, cette licence, et même cette impunité des jugements du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, et qui, selon l'oracle du Saint-Esprit, est encore plus inévitable à la mort; cette censure du monde, à quoi malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés, et qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune; que nous annonce-t-elle, sinon le jugement de Dieu, et ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins soutenable et de plus accablant?

Je veux, chrétiens, vous en donner une idée encore plus sensible : rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire; vous en serez touchés. Si donc, au moment que je parle, Dieu, par un trait de sa lumière, me découvrirait ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur et de plus caché : ce n'est pas assez; s'il m'ordonnait de vous reprocher ici publiquement et en face ce qu'il y a en vous de plus secret et de plus humiliant... Si, pour obéir à cet ordre, j'étendais jusque-là mon ministère et la liberté qu'il me donne, et que, sans nul discernement de vos conditions, je vinsse à manifester dans cette chaire tant de mystères d'iniquité, disons mieux, tant de mystères d'ignominie; enfin, si, revêtu de l'autorité de

Dieu, j'entreprenais actuellement, certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur et passant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, et peut-être scélérats insignes; si je les désignais en particulier, et que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sais combien de crimes, mais de crimes honteux dont ils demeureraient flétris : ah, chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir en mourrait de dépit et de douleur. Or ce n'est là néanmoins qu'une ombre du jugement que je vous prêche, de ce jugement dont une des circonstances essentielles est la liberté absolue, ou, pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse avec laquelle Dieu condamnera ceux qui, dans le monde, se seront crus en possession de n'être jamais condamnés; avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris; avec laquelle il montrera qu'il est pour tous sans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances : *Deus ultionum Dominus* (1).

La sévérité du jugement fait pressentir celle des sanctions; elles sont si terribles cependant, que Bourdaloue croit devoir raviver la foi de ses auditeurs avant de les exposer dans toute leur force de contrainte morale :

O jugements de mon Dieu, ô trésors inépuisables et cachés, non seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice ! Je

(1) I, 241. — *Sur le Jugement dernier*, 1^{re} Partie.

puis bien en entrevoir quelques apparences ; mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond ? *Quam incomprehensibilia sunt judicia eius...* Chose admirable, chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnements et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais ; et en voici l'évidente démonstration : parce que n'ayant plus ni préjugés ni vues propres à quoi nous demeurions opiniâtrement attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassis. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté, par conséquent de l'audace de l'homme qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme qui se tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme qui offense par le péché cette justice inflexible et cette sainteté éternellement et nécessairement ennemie de tout désordre ; ces grands objets, n'étant plus affaiblis, ou par les fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine ; et même, à cer-

tains moments, il semble qu'on en ait une connaissance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'âme et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant ses yeux l'éternité tout entière, et qu'on en parcoure l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la faiblesse de nos esprits, dans toute son horreur; et, au lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu et à prévenir ses redoutables arrêts (1).

L'enfer est essentiellement la perte du Souverain Bien, but suprême de la vie morale; la privation, mais aussi l'aversion volontaire de Dieu : ce désordre moral total et définitif, dans lequel l'âme reste fixée, produit en elle un désordre psychologique, source de douleur éternelle, à laquelle répond la souffrance du corps, instrument du péché.

Elle se voit séparée de Dieu : voilà l'essentiel et comme le fond de sa réprobation... Car qu'est-ce que d'être séparé de Dieu? Ah, chrétiens, quelle parole : la comprenez-vous? Séparé de Dieu, c'est-à-dire privé absolument de Dieu; séparé de Dieu, c'est-à-dire condamné à n'avoir plus de Dieu, si ce n'est un Dieu ennemi, un Dieu vengeur; séparé de Dieu, c'est-à-dire déchu de tout droit à l'éternelle possession du premier de tous les êtres, du plus excellent de tous les êtres, du souverain Être, qui est Dieu :

(1) II, 368. — *Sur l'Éternité malheureuse*, 1^{re} Partie

peine, dit saint Bernard, qui ne se peut mesurer que par l'infinité de Dieu, puisque cette peine est la privation de Dieu même, et par conséquent qu'elle est grande à proportion que Dieu est grand...

Dès cette vie, ce terrible mystère de la perte d'un Dieu commence déjà dans la personne des pécheurs; Dieu et l'âme, par le péché se séparent, et se séparent jusqu'à se renoncer l'un l'autre : *Vocā nomen ejus non populus meus...* Mais ces paroles, dit saint Chrysostome, qui ne sont, pour ainsi dire que comminatoires dans cette vie... s'accompliront entièrement et à la lettre dans un réprouvé. Plus d'alliance entre Dieu et lui, plus d'union; comme si Dieu lui disait : Ton libertinage t'a fait souhaiter de n'avoir point de Dieu, tu n'en auras jamais; tu n'as pas voulu connaître ton Dieu, tu ne le verras et tu ne le connaîtras jamais; tu ne t'es pas mis en peine de chercher Dieu quand tu le pouvais trouver, tu le chercheras et tu ne le trouveras jamais; et ce qui faisait ton impiété, c'est ce qui fera désormais ta peine... Or ce conflit d'estime et de haine, de désir et d'aversion, d'éloignement et de poursuite à l'égard du même objet, c'est, chrétiens, ce que nous appelons l'enfer...

Le Ciel, terme normal de la destinée humaine, est l'épanouissement surnaturel de la vie morale dans la

(1) I, 345. — *Sur l'enfer*, 2^e Partie.

possession béatifiante de Dieu, Souverain Bien : car le bonheur parfait est inséparable de la suprême perfection ; Bourdaloue le montre par un raisonnement « a fortiori », partant de l'observation et de sa propre expérience :

... La foi nous apprend que c'est Dieu lui-même qui doit être notre récompense... Or, il est aisé de concevoir comment la possession de Dieu peut opérer dans l'homme l'effet divin que David s'efforçait d'exprimer par cette parole : *Satiabor*. Car c'est là, mes chers auditeurs, tout le secret de cette félicité incompréhensible dont jouiront les saints dans le ciel... Voilà, disje, chrétiens, quelle sera notre récompense ; voilà, au milieu des misères qui nous accablent dans cette vallée de larmes, ce que nous croyons et ce que nous espérons...

Ce qui nous fait connaître que les élus de Dieu seront rassasiés par la possession de Dieu, c'est qu'en effet dès cette vie nous voyons des hommes qui, par un esprit de religion, renonçant à tout le reste, se tiennent heureux de ne posséder que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. Sans parler des saints glorifiés, nous voyons des saints sur la terre qui jouissent déjà en quelque sorte de ce bonheur... Il y en a peu, si vous voulez, en ce degré de perfection, mais il y en a, et peut-être en connaissez-vous qui y sont parvenus. Des hommes détachés du monde, qui ont tout quitté pour Dieu, et qui trouvent tout en Dieu... qui,

enchérissant même sur David, pourraient dire, non plus comme lui : *Satiabor*, Je serai rassasié ; mais je le suis du seul avant-goût que vous me donnez de votre gloire...

Le dirai-je, et me permettez-vous de m'en rendre à moi-même le témoignage ? tout pécheur et indigne que je suis, voilà ce que Dieu, par sa grâce m'a fait plus d'une fois fait sentir. Combien de fois, Seigneur, m'est-il arrivé de goûter avec suavité l'abondance de ces consolations célestes dont vous êtes la source, et qui sont déjà sur la terre un paradis anticipé ? Combien de fois, rempli de vous, ai-je méprisé tout le reste, et compté le monde pour rien?... Or si, dans ce lieu de bannissement et d'exil, où je ne vous vois qu'à travers le sombre voile de la foi, vous remplissez déjà mon cœur, que sera-ce dans cette bienheureuse patrie, où je vous verrai face à face (1) ?...

Mais, si sublime qu'elle soit, cette récompense est exactement proportionnée à la valeur, surnaturalisée par la grâce, de notre vie morale : Bourdaloue insiste sur ce point avec une certaine âpreté, contre les secrets préjugés de ses auditeurs, les privilégiés de la terre :

Calvin a combattu cette vérité, et c'est un des points où je confesse que son hérésie m'a toujours paru plus insoutenable. Il a prétendu que nos plus saintes actions, par rapport à Dieu, ne pouvaient jamais être méritoires ;

(1) I, 9. — *Sur la récompense des saints* ; 2^e Partie.

cependant Dieu même nous assure qu'elles le sont, et nous dit en terme exprès qu'à la fin des siècles sa providence éclatera, lorsqu'il viendra pour rendre à chacun selon le mérite de ses œuvres... Non seulement on n'a point la récompense du ciel qu'on ne la mérite, mais, ce que je vous prie de bien comprendre, on ne l'a que parce qu'on la mérite : en sorte qu'elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. De là vient que saint Paul, pour la définir, l'appelle couronne de justice... parce qu'en effet, disent les Pères, cette récompense ne doit être donnée aux hommes que selon les règles d'une justice rigoureuse, d'une justice incorruptible, d'une justice que rien ne touchera, que rien ne fléchira, que rien ne préoccupera ; d'une justice qui n'aura d'égards pour personne, qui ne distinguera ni qualité, ni rang ni naissance, mais qui discernera parfaitement le mérite... (Dieu) pèsera ses élus dans la balance, mais dans la balance du sanctuaire ; et leur mérite seul, mis à l'épreuve de son jugement, fera la décision de leur sort. Quiconque n'en aura pas l'exacte mesure, fût-il un des dieux de la terre, sera rejeté (1)...

(1) III, 106. — *Sur l'Ascension de Jésus-Christ*, 1^{re} Partie,

2. — Le salut.

La pensée des « fins dernières », aboutissement et sanction de la vie morale, pose le problème pratique, l'« affaire » du salut. Pour le résoudre au mieux, Bourdaloue fait appel à une vertu intellectuelle, qu'il appelle la « prudence du salut ». C'est le titre d'une instruction adressée, dit le P. Bretonneau, « à un homme du monde employé dans un ministère important ». Dans cette exhortation en tête à tête, il se fait encore plus pressant que dans ses sermons, et ne ménage pas les vérités vraiment « salutaires » :

L'affaire du salut est d'une telle conséquence qu'elle mérite toutes vos réflexions ; et la sagesse chrétienne consiste à bien conduire cette grande affaire, à ne la risquer jamais volontairement, pour quoi que ce soit, ni en quoi que ce soit ; à juger de toutes les autres affaires, à les mesurer et à les régler selon le rapport qu'elles ont avec celle-ci : à ne négliger enfin aucun moyen de la faire réussir ; mais à y employer toujours, autant qu'il est possible, les plus propres, les plus assurés, les plus efficaces. Voilà ce que j'appelle la prudence du salut... le sujet de votre confusion, c'est qu'ayant eu jusqu'à présent de la sagesse pour les affaires du monde, où vous avez presque toujours réussi, cette sagesse ne vous a manqué que dans l'affaire du salut. De sorte (pardonnez la liberté avec laquelle je vous parle : vous savez quel zèle

m'anime et je sais comment vous me faites l'honneur de recevoir tout ce qui vient de ma part); de sorte que vous pourriez dire de vous que vous êtes tout à la fois et un sage mondain et un insensé chrétien...

En effet, y a-t-il du sens et de la conduite à reconnaître en qualité de chrétien, un bonheur éternel qui est le salut; un bonheur pour lequel vous avez été créé, et que Dieu vous a marqué comme votre fin dernière; un bonheur au-dessus de tout autre bien imaginable, ou qui seul est le souverain bien et l'assemblage de tous les biens? y a-t-il, dis-je, le moindre rayon de sagesse et de prudence à croire par la foi ce royaume céleste où Dieu vous appelle, et cette infinie béatitude qu'il vous promet, et à ne l'envisager jamais en tout ce que vous faites, à ne prendre aucune mesure pour vous l'assurer, à vivre tranquillement et habituellement dans un danger prochain d'en être exclu sans ressource! Qu'est-ce que la prudence, selon tous les maîtres de la morale? C'est l'ordre des moyens à la fin : c'est-à-dire que la prudence consiste à nous proposer une fin digne de nous, et à chercher ensuite les moyens les plus propres à y parvenir. Or vous ne faites rien de cela dans la vie que vous menez, et dans le profond oubli de votre salut, où vous avez déjà passé la plus grande partie de vos années.

Vous agissez ainsi au hasard ; et agir ainsi, est-ce être sage (1)?...

Cette prudence du salut servira de règle morale à toutes les actions, qui toutes peuvent et doivent être orientées vers cette fin suprême :

Oui, c'est elle qui de la part de Dieu et au nom de Dieu, intervient à tout ce que nous proposons et à tout ce que nous délibérons, pour le ratifier ou pour s'y opposer, autant qu'il y va de la cause de Dieu et du salut de notre âme. C'est elle qui nous crie intérieurement et sur mille points que le monde approuve : *Non licet* ; ne le fais pas, Dieu le condamne : c'est ambition, c'est avarice, c'est animosité, c'est déguisement et supercherie, c'est une molle et criminelle sensualité. Dès que tu le feras, j'en appelle contre toi, et je te cite au tribunal du maître tout-puissant, qui s'en tient offensé. Je te le déclare, et je t'annonce par avance les suites malheureuses du péché que tu commettras, qui sont la perte de ton salut et une réprobation éternelle. Voilà comment elle nous parle dans le secret du cœur ; d'autant plus à croire qu'elle est plus fidèle et qu'elle ne tend qu'à notre souverain bien...

Voilà quelle est la principale attention de la prudence du salut, elle cherche à profiter de tout pour le salut, parce qu'elle sait que toutes

(1) IV, 239. — Instruction sur la prudence du salut.

choses, hors le péché, peuvent servir au salut. Au lieu que les mondains, plongés et comme abîmés dans les affaires du monde, s'y emploient d'une manière toute naturelle, et par là laissent échapper des trésors de grâces et de mérites dont ils pourraient s'enrichir, un chrétien, éclairé de la prudence évangélique, prend des idées supérieures, s'élève au-dessus de la nature, ne perd point Dieu de vue, et, travaillant dans le temps et aux affaires du temps présent, porte tous ses regards vers l'éternité..., ce parfait chrétien, que vous devez être, et que mon zèle pour vous me fait souhaiter avec ardeur que vous soyez, ne connaît point d'autre sagesse que d'aspirer par toutes les voies qui se présentent, à une gloire immortelle, et d'amasser chaque jour des richesses qui ne périront jamais (1).

La pensée du salut aura sa plus grande efficacité aux heures critiques de notre vie morale, en opposant, aux « nécessités » où nous réduisent de violentes tentations, une nécessité plus foncière et absolue :

Terrible alternative : ou un malheur éternel, qui est la damnation, ou une éternelle béatitude, qui est le salut. Voilà sur quoi je suis obligé de me déterminer, sans qu'il y ait aucun tempérament à prendre. Le ciel ou l'enfer, point d'autre destinée. Si je me sauve, le ciel est à moi, et il ne me sera jamais ravi; si je me

(1) *Ibid.*, 243, 245.

damne, l'enfer devient irrémissiblement mon partage, et jamais je ne cesserai d'y souffrir... De quoi n'est-on pas capable quand la nécessité presse, et à quoi n'a-t-elle pas porté des millions de gens qui du reste avaient d'assez bonnes dispositions, et n'étaient de leur fond ni vicieux ni méchants... mais enfin qui l'ont été parce qu'ils ont cru y être forcés? Non seulement ils l'ont cru, mais de là souvent ils se sont persuadés que jusque dans leurs crimes ils étaient excusables; et voilà ce qui rend encore la nécessité plus dangereuse... Or, quel est pour nous en de semblables attaques, le plus solide appui et le plus inébranlable? le voici : C'est de se retracer fortement le souvenir de cette maxime fondamentale : *Il n'y a qu'une seule chose nécessaire...* C'est, dis-je, d'opposer nécessité à nécessité, la nécessité de sauver son âme, qui est une nécessité capitale et souveraine, à la nécessité de sauver sa fortune, de sauver ses biens, de sauver sa vie (1).

Cette nécessité est fondée sur l'instinct de conservation et doit l'atteindre en ses fibres les plus profondes, ou encore sur l'appétit essentiel et illimité de bonheur; mais cette double force, pour avoir sa valeur morale, doit être orientée dans la « volonté générale de Dieu touchant le salut de tous les hommes », et mieux encore vers la possession de Dieu, souverainement sanctifiante et béatifiante; c'est le désir de Dieu qui donne sa dignité, et même sa nécessité morale au désir du salut :

(1) IV, 260. — *Nécessité du salut.*

De l'estime naît le désir, et ce désir doit croître selon le prix du bien qui nous est proposé, et selon la mesure de l'estime que nous devons en faire. Je dois donc, par proportion, désirer le salut comme je dois aimer Dieu. Parce que Dieu est le souverain bien, je dois l'aimer souverainement; et parce que le salut est la souveraine béatitude, je le dois souverainement désirer. Si, dans toute l'étendue de l'univers, il y a quelque chose que j'aime plus que Dieu, dès là je suis coupable devant Dieu, parce que je déroge à la souveraineté de son être, en lui préférant un être créé : et si, dans tous les biens de la terre, il y a quelque chose que je désire plus que le salut, dès là je manque à la charité que je me dois, et je me rends coupable envers moi-même, parce que je me dégrade moi-même, et que je préfère au souverain bonheur de mon âme une félicité trompeuse et passagère.

Ce n'est pas assez : si, dans tout l'univers, il y a même quelque chose que j'aime autant que Dieu, je l'offense, je l'outrage, et je n'accomplis pas le précepte de l'amour de Dieu, parce que Dieu, étant par sa nature au-dessus de tout, rien ne peut entrer en comparaison, ni ne doit être mis dans un degré d'égalité avec ce premier Être, cet Être suprême; et si, dans toute la terre, il y a quelque chose que je désire autant que le salut, c'est un renverse-

ment, c'est un désordre, parce que dans mon estime et dans mon cœur, j'ôte au plus grand de tous les biens ce caractère de supériorité et d'excellence qui lui est essentiel et qui ne se trouve ni ne se peut trouver dans aucun bien mortel et périssable (1).

3. — Crainte de Dieu et Amour de Dieu.

L'idée d'un Dieu Juge, distribuant avec une justice infaillible et inéluctable les sanctions de la vie morale, domine la prédication de Bourdaloue, et lui donne une bonne partie de sa force et de sa gravité. Le sentiment le plus naturel qu'excite cette idée dans l'âme de la plupart de ses auditeurs, c'est la crainte; il le sait, et ne se fait pas faute de les y exhorter, mais en faisant bien connaître les conditions auxquelles cette crainte est morale et moralisante :

... Il n'est rien de plus naturel que de craindre, mais il n'est rien de plus surnaturel ni de plus divin que de craindre utilement pour le salut; ce qui faisait dire au Prophète royal : *Confige timore tuo carnes meas*; Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, de votre crainte, ô mon Dieu, et non pas de la mienne; car la mienne me serait inutile et même préjudiciable; elle me troublerait sans me convertir; au lieu que la vôtre me convertira et me sanctifiera, en me troublant. Or voilà celle dont j'ai besoin, et que je vous demande comme une

(1) IV, 266. — *Désir du salut*,

de vos grâces les plus exquisés, sachant bien qu'elle vient de vous et non pas de moi...

Craignons le jugement de Dieu, mais craignons-le souverainement; car il ne sert à rien de le craindre, si nous ne le craignons préféralement à tout; comme il ne sert à rien d'aimer Dieu, si nous ne l'aimons par-dessus tout. Et voilà, mes frères, notre désordre : nous craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie. Car la crainte des maux de la vie nous rend soigneux, vigilants, actifs; et la crainte des jugements de Dieu ne nous fait faire aucun effort ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable; ou, pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu pour fuir le péché, et fuyons le péché pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu, mais ne nous contentons pas de le craindre; servons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre esprit, pour modérer les passions de notre cœur, pour résister aux attaques de la concupiscence, pour nous détacher des vains plaisirs du siècle, en un mot, pour réformer toute notre vie (1)...

Toute crainte de Dieu n'est donc pas salutaire, parce qu'elle ne comporte pas ce « commencement d'amour

(1) I, 249. — *Sur le Jugement dernier*; 2^e Partie.

de Dieu », et ce renoncement sincère au péché, que réclame comme un minimum la théologie; aussi Bourdaloue en prend motif pour trembler sur certaines conversions « in extremis », inspirées par la seule frayeur d'un châtement tout proche :

... Où est la liberté, quand le cœur, si je puis parler ainsi, n'est mû que par les ressorts, où d'une crainte servile, où d'une nécessité inévitable? Est-ce un renoncement libre au péché, quand on y renonce que parce qu'on n'est plus en état de le commettre? Est-ce une soumission libre à Dieu, quand on ne s'y soumet que parce qu'on est déjà sous le glaive de sa justice, et qu'on ne peut plus s'en défendre!... Pénitence naturelle et tout humaine, c'est-à-dire qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car que craignent-ils, ajoute saint Augustin, ces pénitents prétendus? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la disgrâce de Dieu? Non, mes frères, répond ce saint docteur, ils ne craignent rien de tout cela; et la preuve en est évidente puisque, tandis qu'ils n'ont eu rien autre chose à craindre, ils n'ont jamais pensé à se convertir; ils craignent de brûler, et ils ne craignent point de pécher... Or, dès là, leur pénitence est vaine : pourquoi? parce que ce n'est plus la grâce ni le Saint-Esprit, mais l'amour-propre qui l'excite; il suffit de s'aimer soi-même sans aimer Dieu (1)...

(1) I, 310. — *Sur l'impénitence finale*; 3^e Partie.

Nous avons vu que le désir du salut comporte aussi un mouvement positif vers Dieu souverain Bien et suprême Bonté morale; Bourdaloue sait bien que ce mobile du désir de Dieu, tout en étant moins efficace que la crainte sur la masse des âmes, doit dominer à mesure que monte la valeur de la vie morale :

Il est vrai, se retirer du vice, et, après de longs égarements revenir à Dieu par un pur amour de Dieu; s'adonner à la pratique de ses devoirs et les observer en vue de la récompense qui y est promise, et qui n'est autre que Dieu même, ce sont des motifs supérieurs, et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que tous les chrétiens se portent là, et l'on doit, autant que l'on peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentiments, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines.

Il y a des justes, des fervents, des parfaits qui, comme des enfants dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le posséder, pour le posséder et pour l'aimer, et qui, par là même, sans cesse excités et animés s'attachent inviolablement à ses divins préceptes, et se font une loi étroite de ses moindres volontés. Ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs, de ces hommes terrestres et tout matériels, dont a parlé saint Paul, et qui ne sont guère susceptibles d'autre impres-

sion que de la crainte des jugements et des vengeances de Dieu (1).

On voit là tous les degrés de l'échelle des motifs, depuis la crainte encore servile jusqu'à l'amour filial ; mais Bourdaloue reste toujours plus préoccupé de leur efficacité commune, sans perdre de vue leur dignité, qui élève par elle-même la valeur morale de nos actes. L'amour le plus pur de Dieu doit prendre la première place, mais il ne peut s'élever qu'en proportion des bases solides que lui assure une crainte religieuse ; dans cet amour, le désir de la possession se donnera libre cours, mais il y aura tendance au désintéressement : l'intérêt, la gloire de Dieu, son pur amour sont au sommet de la vie morale comme les premiers et les plus hauts mobiles :

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme et faire impression sur son cœur, le devoir et l'intérêt ; le devoir, parce qu'il est raisonnable, et l'intérêt, parce qu'il s'aime lui-même. Voilà les deux ressorts qui le font communément agir. Mais il faut, ajoute saint Augustin, que ces deux ressorts soient remués tout à la fois, pour avoir dans le cœur de l'homme un plein effet. Car le devoir sans l'intérêt est faible et languissant, et l'intérêt sans le devoir est bas et honteux. L'un et l'autre, joints ensemble ont une vertu presque infaillible, et une efficace à laquelle il est comme impossible de résister (2).

Au reste, ce ne sera pas seulement pour

(1) II, 370. — *Sur l'Eternité malheureuse.*

(2) I, 414. — *Sur la Providence ; Exorde.*

mon intérêt que j'irai à (Dieu), ni pour les biens que j'en espère; mais pour sa gloire, et pour l'honneur qui lui en peut revenir, ce ne sera pas seulement pour moi, mais encore plus pour lui-même. Je m'unirai de cœur avec lui; et jouissant, autant que je le pourrai, de sa divine présence, je commencerai dès maintenant ce que, par sa grâce, je dois faire dans l'éternité bienheureuse, qui est de l'aimer et de le posséder (1).

(1) IV, 557. Retraite; 4^e jour. Considération... 3^e Point.

CHAPITRE III

JÉSUS-CHRIST RÈGLE DE LA VIE MORALE

La morale de Bourdaloue, fondée sur Dieu principe et fin, est essentiellement religieuse ; mais, sans répudier en théorie la religion naturelle, elle ne connaît en fait que le Dieu « non des philosophes et des savants, mais de Jésus-Christ » : car c'est par Jésus-Christ seul que s'achève la Révélation, source de la vraie et unique morale. Bourdaloue s'adresse d'ailleurs à des chrétiens, que cette révélation a pleinement atteints ; elle les oblige donc avec une autorité divine à une loi morale plus parfaite, enseignée par Jésus-Christ en parole et en exemple :

Pourquoi suis-je chrétien ? pour servir et honorer Dieu : non plus selon les simples vues de ma raison, puisque ma raison étant aussi faible, aussi bornée et aussi obscurcie par le péché, elle ne me donnerait pas d'assez hautes idées. Non plus selon les maximes générales de la religion : car Dieu demande de moi, comme chrétien, quelque chose de plus parfait que ce que la religion en général prescrit à tout homme qui connaîtrait Dieu, et n'aurait que la foi d'un Dieu. Mais je suis chrétien pour servir Dieu et pour le glorifier selon des règles

particulières, et selon l'esprit de la loi de Jésus-Christ. Dieu ne veut plus que je vive selon d'autres règles que celles-là; et tout ce qui n'est pas selon ces règles n'est plus selon le cœur de Dieu.

En effet, Jésus-Christ n'est venu au monde que pour me faire connaître Dieu, et que pour m'apprendre à honorer Dieu comme Dieu mérite d'être honoré... En esprit, c'est-à-dire par le sacrifice de moi-même et par le renoncement à moi-même. Divine leçon que cet Homme-Dieu, comme législateur et comme maître m'a faite dans sa propre personne (1).

1. — Valeur morale du Dogme chrétien.

Que la Révélation chrétienne, que l'Evangile ait une haute valeur morale, c'est une vérité qui n'est guère contestée, même par des adversaires déclarés, tellement elle est évidente; dans cette révélation, tout contribue au perfectionnement moral du fidèle, et c'est ce que Bourdaloue a bien mis en lumière :

Pensée touchante, mais surtout pensée terrible : c'est ma religion qui me jugera. Ah! chrétiens, la grande parole : comprenons-en toute l'étendue et toute la force. C'est ma religion qui me jugera, cette religion si sainte, si pure, si irrépréhensible, si contraire à mes inclinations, si ennemie de mon amour-propre, si opposée à l'esprit du monde dont je suis

(1) IV, 514. Retraite, 1^{er} Jour, 2^e Méditation.

rempli; cette religion aussi sévère et aussi exacte dans ses maximes que Dieu l'est dans ses jugements, ou plutôt dont les maximes ne sont rien autre chose que le jugement de Dieu même; c'est par elle que Dieu décidera de mon sort éternel; c'est sur elle que roulerait tout l'examen de ma vie : et il ne sera point en mon pouvoir de la récuser; et je n'aurai point droit de demander que mes actions soient pesées dans une autre balance que la sienne; et je ne serai point reçu à me justifier sur d'autres principes que les siens. Quelque excuse que j'allègue à Dieu, il me rappellera toujours à cette foi, et il m'obligera à répondre sur autant d'articles qu'elle m'aura enseigné de vérités. Il n'y en aura pas une qui ne soit pour moi la matière d'une discussion rigoureuse (1).

La religion chrétienne n'est donc pas seulement morale et moralisante par sa loi plus parfaite, mais il n'est pas une de ses vérités dogmatiques, apparemment les plus éloignées de la vie pratique, qui n'ait son efficacité souvent immédiate et spéciale, sa valeur d'enseignement et d'exemple moral. Bourdaloue le montre avec complaisance, même pour les mystères les plus élevés, pris dans leur ensemble comme en particulier :

Il faut néanmoins avouer, chrétiens, que cette loi d'une perfection si sublime dans sa morale, est en même temps d'une créance bien difficile dans ses mystères. Une Trinité,

(1) I, 19. *Sur le Jugement dernier*, 1^{re} Partie.

un Homme-Dieu, cent autres articles de notre foi, c'est où l'esprit se perd, et ce qui demande la soumission la plus aveugle. Mais prenez garde à la belle réflexion de Guillaume de Paris, qui convient admirablement à mon sujet. Si notre raison est droite, dit ce grand évêque, et si elle cherche véritablement le bien, elle ne laisse pas de trouver dans tous ces mystères un avantage inestimable. C'est qu'autant qu'ils sont relevés au-dessus d'elle, autant sont-ils capables de l'élever à Dieu ; c'est qu'ils ont cela de propre et de merveilleux qu'en captivant nos esprits sous l'obéissance de la foi, ils perfectionnent nos cœurs par les devoirs de sainteté qu'ils nous imposent ; c'est que, s'ils sont obscurs dans leurs principes, du moins dans leurs conséquences sont-ils remplis des plus pures lumières de la grâce.

En effet, si je crois l'Incarnation divine, quoique je ne la comprenne pas, ne m'est-il pas ensuite évident que le salut est donc de toutes les affaires la plus importante, puisque par son importance même il a pu faire descendre du ciel un Dieu... que le meilleur et même le seul modèle que je puisse me proposer en y travaillant, c'est ce Sauveur qui m'en a enseigné les moyens, et qui m'en a tracé la voie, encore plus par ses exemples que par ses paroles ; par conséquent que je dois le suivre et l'imiter en tout, exprimer en

moi toutes ses vertus; qu'indépendamment de mon intérêt, la seule reconnaissance suffirait pour m'attacher à un Dieu qui m'a aimé jusqu'à prendre sur lui toutes mes misères; et que, par la seule raison de lui marquer mon amour, je devrais me rendre fidèle à ses ordres, me soumettre à toutes ses volontés, accomplir sa loi dans toute son étendue et dans toute sa perfection. Remarquez-vous, chrétiens, quelles leçons vous fait un seul mystère? Que sera-ce de tous les autres pris dans leur ensemble (1)?

Prenons le mystère le plus sublime, le plus proprement divin, celui de la Trinité; Bourdaloue ne se contente pas d'y montrer un digne exercice pour notre foi, il y trouve un riche « fond de morale ».

Quand je vous ai dit, mes frères, en d'autres discours, que le Fils de Dieu nous avait obligés à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés : vous ne croyiez pas que la charité pût être portée plus haut. Cet amour d'un Dieu sacrifié pour le salut des hommes vous paraissait le dernier terme où l'amour du prochain pût s'élever. Mais voici quelque chose encore de plus grand : car il faut nous aimer comme les trois personnes de la Trinité s'aiment, comme le Père aime le Fils, comme le Fils aime le Père, comme le Père et le Fils

(1) II, 70. — *Sur la sainteté et la force de la loi chrétienne.*

s'aiment dans le Saint-Esprit. Tel est l'exemple qui nous est aujourd'hui proposé.

Et par qui nous est-il proposé ? Par Jésus-Christ même, l'oracle et la sagesse de Dieu : *Pater sancte*, disait-il en parlant à son Père, *serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi ; ut sint unum sicut et nos* : Mon Père je vous offre tous mes élus, tous mes fidèles, tous ceux que vous m'avez donnés à instruire : conservez-les par votre grâce, afin qu'ils soient un comme vous et moi. Que veut-il dire, et comment arriverons-nous à cette perfection ? Le Père et le Fils ne font qu'un même Dieu dans la Trinité ; le Fils est consubstantiel au Père, le Père est la même substance que le Fils : quelle charité peut nous unir de la sorte ?

Ah ! répond saint Augustin, ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre, c'est que nous devons être parfaitement unis de cœur et de volonté ; que nous devons être par grâce et par imitation, ce que les trois Personnes divines sont par nécessité de leur être ; que, comme il n'y a rien qui ne leur soit commun entre elles, aussi la charité du christianisme doit nous faire renoncer à tous nos intérêts propres ; que, de même que le Fils disait à son Père : *Pater, mea omnia tua sunt, et tua mea sunt* : Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi ; de même il faut que nous soyons prêts à dire

à nos frères : Ces biens que Dieu m'a donnés sont pour vous aussi bien que pour moi ; et ces misères que vous souffrez sont les miennes aussi bien que les vôtres. Que serait-ce que le christianisme, si cette charité y régnait (1) ?...

Mais cette valeur d'enseignement moral se trouve surtout dans les « mystères », c'est-à-dire dans les actes principaux de la vie de Jésus-Christ ; car il a voulu nous communiquer sa doctrine, et surtout son « esprit », par des exemples encore plus que par des paroles. Nous avons vu comment le mystère de la Présentation de Jésus-Christ au Temple était une forte leçon pour l'acte fondamental de la vie morale, l'oblation de soi en reconnaissance pratique du domaine de Dieu. Du mystère même de l'Incarnation, Bourdaloue tirera ses plus vigoureuses condamnations contre l'impureté ou l'orgueil :

Mais allons plus avant, et pour nous rendre ce mystère encore plus utile, faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons-nous, selon la maxime du grand Apôtre, dans les mêmes dispositions où se trouvèrent Jésus-Christ et Marie au moment du mystère de l'Incarnation : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu*. Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'Incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les païens, disait saint Jérôme,

(1) III, 135. — *Sur la Très Sainte Trinité* ; 3^e Partie.

n'ont été humbles et n'ont pu l'être que par raison; mais pour nous, qui sommes fidèles, nous devons l'être, et par raison, et par religion...

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme... Mais, chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché... C'étaient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en fallait une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison était attachée à l'auguste mystère de l'Incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour, un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur, un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme... c'est ce qui confondra éternellement le vice que je combats... Je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien, et que, sans l'humilité, il n'y a ni religion, ni christianisme, puisque, sans l'humilité, il n'y aurait pas même eu d'incarnation ni d'Homme-Dieu... (1).

(1) III, 165. — *Sur l'Annonciation de la Vierge.*

3. — Perfection de la morale chrétienne.

Si Bourdaloue aime à montrer la portée morale des dogmes, il éprouve une véritable délectation à faire valoir la beauté, la sainteté de la morale, de la Loi chrétienne :

Lex Domini immaculata : La loi du Seigneur est pure et sans tache. C'est une loi sainte, et de quelle sainteté ? Suivez ceci. D'une sainteté solide qui attaque le vice jusque dans ses racines, jusque dans ses principes les plus éloignés, et qui établit la vertu sur des fondements stables et inébranlables. D'une sainteté agissante qui ne s'en tient ni aux sentiments, ni aux paroles, mais qui demande des œuvres. D'une sainteté universelle, qui ne laisse pas échapper un point de la loi, parce qu'il ne faut, selon la loi, que la transgression d'un seul point pour nous rendre criminels et dignes d'une éternelle réprobation. D'une sainteté sage, qui n'exige rien que d'équitable, que de raisonnable, que de praticable. D'une sainteté courageuse, que les difficultés n'arrêtent point, que les contradictions n'ébranlent point, que les plus grands sacrifices n'étonnent point... D'une sainteté religieuse envers Dieu, soumise à Dieu, zélée pour la gloire de Dieu ; douce et affable à l'égard du prochain, prévenante et bienfaisante : toujours attentive sur elle-même et sévère pour elle-même ; dégagée de toutes

les vues de la chair ; au-dessus de tout intérêt, de toute fortune ; au-dessus de toute ambition, de toute réputation, de toute considération humaine : indépendante des caprices et des humeurs, des aridités et des sécheresses, des ennuis et des dégoûts ; fixe et immobile dans le devoir, parce que c'est le devoir, et invariablement adonnée au bien, parce que c'est le bien, et qu'on le doit en tout rechercher. Telle est, dis-je, mes frères, la sainteté du christianisme, où par la grâce du Seigneur nous sommes nés, où nous avons été élevés. Tels en sont les caractères (1)...

Une loi si parfaite et transcendante est nécessairement divine ; et même, pour Bourdaloue, si grand appréciateur des valeurs morales, ce caractère de sainteté est le plus fort motif de crédibilité :

Or, j'avoue, chrétiens, que de tous les motifs qui nous font reconnaître la vérité de notre religion, il n'y en a point qui me touche plus que celui-ci... La sainteté de la loi de Jésus-Christ a encore quelque chose de plus particulier qui me gagne le cœur. Car je dis avec l'abbé Rupert : puisqu'il faut professer une religion, en puis-je choisir une plus sûre que celle que je trouve si bien établie sur le fondement des vertus, si saintement ordonnée par l'exercice des bonnes œuvres, si parfaitement

(1) II, 71. — *Sur la sainteté de la Loi chrétienne.*

dégagée de toutes les impuretés du vice...

C'est vous-même, ô mon Dieu qui nous l'avez donnée, c'est votre Fils unique qui nous l'a enseignée, et c'est avec une obéissance fidèle que nous nous soumettons à ce divin législateur, puisque vous l'autorisez. Il nous propose une loi si pure et si exempte de reproche, que nous ne pouvons la rejeter. Toute parfaite qu'elle est, nous aurions tort de nous en plaindre; car elle ne le peut être assez pour honorer un Dieu aussi grand que vous, aussi saint que vous, aussi parfait que vous... Si là-dessus nous sommes trompés... ô mon Dieu, permettez-moi de vous le dire, après un de vos plus zélés serviteurs, ce serait vous qui nous auriez jetés dans l'erreur; vous seriez responsable de nos égarements, et c'est à vous que nous aurions droit de nous en prendre, parce que, dès là qu'une religion est toute sainte, elle porte le caractère de votre divinité (1).

D'autant que cette sainteté n'est pas le caractère idéal d'une loi abstraite, mais prétend bien passer dans les mœurs et les faits, dans la vie et tous les actes de ses sujets; c'est la conséquence rigoureuse du titre de chrétien, de toutes les prérogatives surnaturelles qu'il comporte :

Il est de la sainteté de Dieu d'être servi par des saints, comme il est de la grandeur des

(1) *Ibid.*, 71, 72.

rois d'être servis par des grands... Pour approfondir cette vérité, concevez bien, s'il vous plaît, trois choses dignes de toute votre réflexion, et capables de remplir vos cœurs des plus nobles sentiments de la foi : premièrement, l'excellence de ce que j'appelle la consécration du chrétien ; en second lieu, l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose à l'homme chrétien, et enfin la tâche particulière, qui, par une malheureuse nécessité, et en conséquence de cette consécration, se répand sur tous les péchés du chrétien. Si je vous fais bien comprendre ces trois articles, il n'y a rien, mes chers auditeurs, que je ne doive espérer de vous...

...Voilà... mes frères, ce que nous sommes, et voilà les augustes caractères que la grâce imprime dans vous. Mais aussi quelles conséquences suivent ces principes ? Voyez quelle ferveur de charité la charité d'un Dieu pour nous doit allumer dans nos cœurs ? Voyez à quel retour de zèle elle nous engage ; par quelle intégrité de mœurs nous devons soutenir ce degré de gloire où la grâce nous a fait monter. Est-ce trop exiger de nous que de nous obliger à être parfaits, pour remplir, non pas l'étendue, mais en quelque sorte l'immensité de ce devoir ? Enfin, tout ce que la loi chrétienne nous commande, quelque héroïque qu'il puisse être, est-il trop relevé pour des

enfants de Dieu?... C'est ainsi, mes chers auditeurs, que le concevaient les Pères de l'Eglise, et c'est le fond de moralité sur lequel saint Paul établissait les plus fortes remontrances qu'il faisait aux chrétiens. Il ne les appelait point autrement que du nom de saints... pourquoi? Parce qu'il supposait qu'on ne pouvait être l'un sans l'autre et que l'essence du chrétien étant d'être consacré à Dieu, être chrétien, par profession, c'était être saint (1).

Que la loi chrétienne soit parfaitement sainte en elle-même, voilà de quoi séduire et charmer une âme aussi éprise de perfection morale que Bourdaloue; mais cet « amateur » de belle et pure morale est aussi un impitoyable observateur; nous avons vu et nous verrons encore quelle connaissance il a des tristes réalités humaines, même au sein de cette religion si sainte; cependant il n'est pas un pessimiste de parti pris, et justement parce qu'il connaît à merveille la résistance opposée par nos passions, nos vices, il apprécie avec fierté, en connaisseur, pour ainsi dire, les triomphes passés de cette loi surhumaine sur la pauvre humanité, et même ses victoires présentes, plus individuelles, quoique nombreuses encore :

...Il est constant que ce qui fait plus paraître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Evangile, on juge de l'arbre par ses fruits... Ce n'est pas après tout qu'elle ne puisse être sainte en elle-même sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en

(1) II, 345. — *Sur le caractère du chrétien*, 2^e Partie.

déclarent les sectateurs acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs..., ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérègle et non point de leur religion, qui n'en est en soi pas moins parfaite ; et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudraient s'en prendre à la religion chrétienne, des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable ; mais enfin il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée.

Aussi quand saint Augustin, parlant aux infidèles, voulait exalter la religion chrétienne, et leur en donner une haute idée, il leur faisait considérer les chrétiens ; et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Evangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyaient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de désintéressement, tant de vertus, ils ne pouvaient refuser à une religion qui formait de tels hommes les éloges qui lui étaient

du, et que leur arrachait comme malgré eux; la vérité dont ils étaient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints de tous les états et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses; qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer le même honneur (1)?

3. — Les Sources dogmatiques de la prédication morale.

Sans écarter les arguments tirés de la raison naturelle, Bourdaloue ne demande qu'à la religion les preuves péremptoires, les motifs derniers, aussi bien que les règles et les préceptes, et l'esprit même de la morale qu'il prêche. Ses « sources » habituelles sont l'Écriture, avec le commentaire autorisé des Pères, qui représentent la Tradition orale : mais il ne néglige pas d'approfondir la science morale à l'école des Docteurs, et il invoque assez fréquemment l'autorité de saint Thomas d'Aquin « dans sa Seconde Seconde », ou même du « savant Pic de la Mirande ».

La Prédication est la « Parole de Dieu » parce qu'elle n'est que le commentaire oral de la Parole écrite et inspirée, et aussi l'écho de la Tradition, sous la garantie du Magistère vivant de l'Eglise; c'est de là qu'elle tire toute sa force et son autorité, comme il le rappelle incessamment; aussi ne doit-elle pas être reçue, même

(1) II, 383. ... — *Sur le zèle pour l'honneur de la Religion.*

dans sa partie morale, avec un esprit de curiosité vaine ou maligne :

... La parole de Dieu... n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle l'a été du temps des apôtres. De dire qu'elle s'est altérée dans la succession des siècles, ce serait tomber dans l'erreur de nos hérétiques. L'Eglise, dit Cassiodore, a toujours conservé et conservera jusqu'à la consommation des temps la parole de Dieu aussi pure que la foi. Nous prêchons le même Évangile que saint Pierre prêchait, lorsque dans un seul discours il convertit trois mille auditeurs; et quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur les fidèles qui entendaient la parole de Dieu, comme il est rapporté dans saint Luc, ce n'était pas une autre parole que celle dont nous vous faisons part tous les jours, et que vous écoutez dans nos temples...

Si les Pères de l'Église revenaient au monde, et qu'ils prêchassent dans cet auditoire ces éloquents discours qu'ils faisaient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seraient écoutés, et Dieu veuille qu'ils ne fussent pas abandonnés... On ne veut plus qu'une morale délicate, qu'une morale étudiée, qui fasse connaître le cœur de l'homme, et qui serve de miroir où chacun, non pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui. Et qui sait si cette morale n'aura pas

enfin le même sort, et si elle ne perdra pas bientôt cette pointe qui la soutient (1)?...

Il n'est que de parcourir quelques sermons de Bourdaloue, pour voir combien sa prédication est tout imprégnée d'Écriture Sainte, même quand elle n'est pas formellement le commentaire d'un texte inspiré ; il faut entendre avec quelle force il impose l'autorité dogmatique et morale de la « parole divine », des « oracles du Saint-Esprit », et comme il invoque celle des Pères au secours de sa « morale » en difficulté :

Mais ce n'est pas là que je voudrais m'arrêter, et il y a encore de plus fortes considérations qui me détermineraient. Que ferais-je ? Suivant le conseil du Saint-Esprit, j'interrogerais ceux que Dieu m'a donnés pour maîtres ; ce sont les Pères de l'Église... et après les avoir consultés, il serait difficile, s'il me restait quelque délicatesse de conscience, que je ne fusse pas absolument convaincu sur cette matière... Voilà, dis-je, ce que m'apprendraient ces saints docteurs, et ce qu'ils vous apprennent. Voilà leur tradition, voilà leur pensée. Prenez garde, je ne dis pas que ç'a été la morale d'un de ces grands hommes, mais de tous, tellement que tous, d'un consentement unanime, sont convenus de ce point ; qu'ils n'ont tous là-dessus qu'une même voix, et souvent que les mêmes expressions. Je ne dis pas que ç'a été leur morale dans un temps, et qu'elle

(1) I, 473-476. — *Sur la parole de Dieu.*

a changé dans un autre : de siècle en siècle ils se sont succédé, et dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, débité les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts ... outre leur sainteté qui nous les rend vénérables, nous savons que c'étaient les premiers génies du monde ; nous avons en mains leurs écrits, et nous y voyons la sublimité de leur sagesse, la pénétration de leur esprit, la profondeur de leur érudition (1)...

(1) II, 126. — *Sur les divertissements du monde.*

CHAPITRE IV

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE LA VIE MORALE

Bourdaloue est, autant que le comporte le but pratique de la prédication, un théoricien de la morale, en ce sens qu'il en expose ou en rappelle souvent les principes, qu'il en analyse les éléments généraux et particuliers : volonté et liberté, conscience, raison pratique, sentiments et passions, péché et mérite, vices et vertus, n'ont guère de secrets pour lui. Nous l'avons entendu enseigner avec autorité les principes essentiellement religieux, chrétiens, de sa morale : il nous reste à apprendre ses idées sur les éléments, les « facteurs » psychologiques les plus importants de la vie morale.

1. — La Grâce et le libre arbitre.

Il est un de ces éléments qu'un prédicateur doit plus particulièrement mettre en valeur, précisément parce qu'il n'est connu que par la foi, au même titre que les principes spécifiquement chrétiens : c'est la grâce divine ; non plus seulement règle ou lumière objective, mais force, attrait, aide et lumière psychologique et personnelle. Car Dieu ne s'est pas contenté de nous faire connaître par la Révélation extérieure ses volontés, sa Loi parfaite, ni même de nous y exhorter et encourager par les enseignements et les exemples de Jésus-Christ : il s'intéresse de tout près à l'œuvre de

chaque vie, de chaque action morale ; Souverain Bien, il agit à tout instant pour que s'accomplisse en chacune de ses créatures tout le bien possible dans l'ordre voulu par sa Providence.

Bourdaloue, ne serait-ce qu'en moraliste appliqué à ne rien perdre des chances de succès de notre vie morale, ne saurait manquer d'attirer notre attention sur un dogme et un fait de conséquences si pratiques, et qui demande notre collaboration active et fidèle. Il le fait en particulier dans un sermon sur la Grâce, où il montre son action insinuante et forte, s'accommodant aux circonstances, aux tempéraments individuels, aux défauts même et aux passions, pour tirer de nous le meilleur rendement ; cette vue lui inspire une véritable dévotion pour cette auxiliaire céleste et bienveillante de notre vie morale ; il admire ses victoires sur l'humaine faiblesse, et il exhorte ses auditeurs à ne rien laisser perdre d'un pareil don de Dieu :

Il ne faut pas s'étonner que la grâce, qui est le principe de notre conversion, ait pour premier caractère la douceur, puisqu'elle procède immédiatement du cœur de Dieu, et que c'est le terme de son amour le plus pur pour nous. Mais il nous importe de bien savoir en quoi consiste cette douceur de la grâce, quels en sont les traits les plus insinuants, ce qu'elle doit faire en nous, de quelle manière Dieu veut que nous y répondions... Saint Augustin, et les théologiens après lui l'appellent grâce victorieuse, et elle l'est en effet. Mais voici une conduite bien différente de la conduite ordinaire des conquérants. Pour triompher de nous, elle paraît en quelque sorte s'assujettir à nous... car elle nous attend jusqu'à nous supporter des

années entières; elle prend les temps favorables... Elle s'accommode à nos talents, à nos inclinations, aux qualités de notre esprit, et souvent même, de la manière que je l'expliquerai, à nos imperfections et à nos faiblesses. Elle ne nous engage à rien de difficile où elle ne nous fasse trouver de l'attrait, et dont, malgré nos répugnances, elle n'excite en nous le désir; elle ne nous oblige à mépriser les biens de la terre qu'à mesure qu'elle nous en fait voir le néant; elle ne nous fait entreprendre de grandes choses pour Dieu qu'en nous imprimant une haute idée de ses perfections, et des récompenses qu'il nous promet; elle ne nous porte à nous renoncer nous-mêmes et à nous haïr nous-mêmes, qu'en nous faisant convenir par la confession de nos propres désordres, que ce renoncement est au moins juste, et cette haine bien fondée. Car telle est, chrétiens, la conduite de la grâce, telle en est la douceur (1)...

Un tel auxiliaire pour notre vie morale doit nous donner confiance et optimisme, doit soutenir notre « moral » : si difficile que soit le devoir, si pénible la lutte, une aide divine vient faire généreusement et fidèlement l'appoint. Mais cela ne fait qu'augmenter notre responsabilité, et nous donner, avec une force nouvelle, une raison nouvelle d'agir par une collaboration attentive, exacte, et même appropriée; Bourdaloue le montre pour une grâce plus foncière, à la fois extérieure et intérieure, la vocation de chrétien ;

(1) I, 402, — *Sur la grâce*; I^{re} Partie,

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme? Les théologiens se sont efforcés de nous en donner de hautes idées. Mais je n'en trouve point de plus exacte ni de plus solide que celle de saint Augustin, quand il dit en un mot que c'est une grâce de séparation... Or, c'est de là... que, mesurant, selon la règle de saint Bernard, par l'action de Dieu en nous notre obligation envers Dieu, j'entre dans la plus édifiante moralité que ce sujet me puisse fournir. Car voici comment je raisonne : la vocation chrétienne, en temps qu'elle procède et qu'elle est inspirée de Dieu, est une grâce de séparation; donc la correspondance qui lui est due, et qui fait proprement le devoir du chrétien, doit être une correspondance de séparation du côté de l'homme. Pourquoi cela? Ah, mes chers auditeurs, le voici : parce que la correspondance à la grâce doit nécessairement se rapporter à la fin et au terme de la grâce même. Car comme il y a diversité de grâces et d'inspirations : *Divisiones gratiarum sunt*; aussi faut-il reconnaître qu'il y a diversité d'opérations dans l'homme et de devoirs : *Et divisiones operationum sunt*; c'est-à-dire que toutes sortes de devoirs ne correspondent pas à toutes sortes de grâces. Je m'explique.

Dieu me donne une grâce de résistance et de défense contre la passion qui me porte au

péché : je ne puis correspondre à cette grâce qu'en résistant à ma passion et en la combattant. Au contraire, Dieu me donne une grâce d'éloignement et de fuite dans l'occasion du péché : je ne puis être fidèle à cette grâce qu'en fuyant et en m'éloignant; et ainsi des autres, parce que c'est à nous, dit saint Prosper, de suivre le mouvement de la grâce, et non pas à la grâce de suivre le mien. Comme il est donc vrai que la grâce par laquelle Dieu m'appelle au christianisme, est une grâce de séparation du monde, quoi que je fasse, je n'accomplirai jamais le devoir du christianisme, si je ne me sépare du monde, et si je ne fais avec Dieu ce que Dieu fait le premier dans moi (1).

Il reprend cet enseignement d'une manière plus générale à propos de la grâce des grâces, la Prédestination; il montre que « toute la théologie » pratique d'un chrétien consiste en une coopération active et loyale à l'exécution du plan divin : là comme partout ailleurs, la prédication de Bourdaloue est une école de volonté.

Je sais que la grâce est le grand principe et la première cause qui opère en nous cette volonté; mais je sais aussi qu'elle ne l'opère pas toute seule; et, quelque victorieuse, quelque puissante que je la conçoive, c'est toujours sans préjudice de ce que la foi m'enseigne, que cet acte de la volonté qui fait notre conversion, est un acte libre; or, du

(1) II, 340. — *Sur le caractère du chrétien*; 1^{re} Partie.

moment qu'il doit être libre, nous ne pouvons pas nous en reposer sur un autre; mais c'est à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour pouvoir un jour en rendre compte à Dieu... Nous voulons le salut : car où fut jamais l'insensé qui ne le voulut pas? mais nous le voulons d'une volonté générale et indéterminée : on s'en tient à des désirs vagues, sans descendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté faible et lâche : le moindre obstacle nous arrête, et les plus légères difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté inefficace et sans action : dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre et travailler, nous assujettir à certains devoirs indispensables, à certaines pratiques, à certaines règles, le courage nous manque et nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite et bornée; nous sommes prêts à prendre telle ou telle voie, à faire telle ou telle chose, mais rien au delà. Est-ce ainsi, nous dira Dieu, que vous vouliez tous le reste? Est-ce ainsi que vous vouliez la guérison d'une maladie mortelle? Est-ce ainsi que vous vouliez le gain d'un procès? Combien de ces volontés stériles et sans effet Dieu ne réprouvera-t-il pas, en les rejetant comme de fausses volontés? (1)...

(1) I, 280; 288. — *Sur la Prédestination.*

2. — La conscience : éducation, direction.

Il faut donner une orientation aux forces de la volonté, stimulée et soutenue par la grâce : c'est l'œuvre de la conscience, elle est aussi aidée par des lumières particulières, précisant les directives générales de la loi divine.

Il a été de la sagesse et de l'empire de Dieu, disait David, d'établir sur les hommes un législateur; et ne puis-je pas dire que, sans autre législateur et sans autre loi, nous avons une conscience qui suffit pour nous tenir lieu de loi, et qui nous domine avec plus d'empire que tous les législateurs! Qu'est-ce que la conscience? un jugement, répond saint Bernard, que nous faisons de nous-mêmes, et que, malgré nous, nous prononçons contre nous-mêmes. Car il n'est pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une conscience, de ne pas nous juger; il ne nous est pas libre de pécher et de ne pas nous condamner. Or, ce jugement forcé de nous-mêmes est déjà le préliminaire du jugement de Dieu, puisqu'il n'est forcé que parce que c'est Dieu même qui le fait en nous indépendamment de nous; ou plutôt, parce que c'est Dieu même qui se sert de nous pour exercer sur nous sa plus souveraine et sa plus absolue domination (1).

(1) I, 245. — *Sur le Jugement dernier*; 2^e Partie,

Là encore, l'aide divine ne supprime pas les possibilités d'erreurs plus ou moins coupables ; car ce dictamen moral de la raison, outre les causes d'erreur purement intellectuelles, peut être troublé, et l'est fort souvent par l'influence du cœur et de ses passions :

... Outre la loi de Dieu, il y a encore une autre règle d'où dépend la droiture de nos actions, et que nous devons suivre ; ou plutôt... la loi de Dieu, qui est la règle générale de toutes les actions humaines, nous doit être appliquée en particulier par une autre règle encore plus prochaine et plus immédiate, qui est la conscience. Car qu'est-ce que la conscience ? Le docteur angélique, saint Thomas, nous l'apprend en deux mots. C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu.

Or, vous le savez, et il est impossible que l'expérience ne vous en ait convaincus, chacun se fait l'application de cette loi de Dieu selon ses vues, selon ses lumières, selon le caractère de son esprit ; je dis plus, selon les mouvements secrets et la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette loi divine mal appliquée, bien loin d'être toujours dans la pratique une règle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter, contre l'intention de Dieu même, nous sert très souvent d'une fausse règle dont nous abusons et dont nous nous autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt

pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien (1).

Celui qui suit une conscience si mal informée ne peut cependant prétendre par là justifier ses erreurs de conduite, car, à l'origine, il y a eu faute contre la lumière de la raison et de la foi :

S'il avait écouté sa raison, sa raison lui aurait dit tout le contraire; s'il avait consulté sa foi, sa foi, de concert en ceci avec sa raison, lui aurait répondu : Tu te trompes. Il y a une loi qui défend, sous peine de mort, l'action que tu vas faire sans scrupule. Il y a un tribunal suprême où tu seras jugé selon cette loi. Il y a un Dieu; et, entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son Être est sa providence; et une partie de cette providence est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. C'est ce que la religion, soutenue de la raison même, lui aurait fait entendre, tout impie qu'il est. Mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur, déterminé à le séduire, lui a tenu un langage tout opposé. Son cœur lui a dit qu'en tel ou tel cas sa raison ne lui imposait point une si étroite et si dure obligation. Son cœur lui a dit que sa religion ne faisait pas dépendre de si peu de chose un mal aussi grand que la réprobation. Son cœur lui a dit que sa foi serait une foi

(1) I, 44. — *Sur la faussé conscience*, 1^{re} Partie.

outrée si elle poussait jusque-là les vengeances de Dieu; et de tout cela, il s'est fait une conscience (1).

Car Dieu a si profondément implanté dans l'homme cette rectitude de jugement moral, qu'elle subsiste presque toujours à côté de la fausse conscience que le pécheur a pu se faire artificiellement :

Quelque emportés que nous soyons dans nos passions, et quelque dérégles que nous puissions être dans nos mœurs, nous avons, chrétiens, une conscience; et il nous est même si naturel, non seulement d'en avoir une, mais d'en suivre les mouvements, que jusque dans l'état et le désordre du péché, quand nous secouons le joug de la conscience, par une conduite bien surprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faisons une conscience pour n'en point avoir, et pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieusement saint Bernard, dans l'excellent traité qu'il a composé sur cette matière, conduite d'où nous apprenons qu'il faut distinguer en nous deux sortes de conscience : l'une que Dieu nous a donnée, et l'autre dont nous sommes nous-mêmes les auteurs : l'une pure et droite parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu, l'autre fausse et pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous et qu'elle vient de

(1) *Ibid.*, 46.

nous. Prenez garde, s'il vous plaît. Conscience droite, dont nous ne saurions nous défaire, et que nous ne pouvons corrompre. Fausse conscience, mais qui, par la raison même qu'elle est fausse, ne peut jamais être tranquille; ou du moins dont la tranquillité ne peut être constante, ni à l'épreuve de certaines conjectures où elle est immanquablement et nécessairement troublée...

Conscience droite, dont nous ne pouvons, dès cette vie même, ni toujours, ni absolument nous défaire. Ceci est remarquable. Car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumière que Dieu fait luire sur nous, et, comme parle le Prophète, qu'il a gravée dans nos âmes, en nous imprimant ce caractère de raison qui est une partie de nous-mêmes... Dès qu'il a plu à Dieu de nous donner cette droiture d'esprit, comme la première grâce et le fondement de toutes les grâces, quoique nous fassions, nous avons à compter avec nous-mêmes, et il ne nous est plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudrait bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raison subsistera (1).

Il n'était donc que de fortifier, d'éclairer, d'instruire cette droite conscience à la lumière de la loi divine, connue surtout par la Révélation, de la doctrine chré-

(1) I, 245-247. — *Sur le Jugement dernier*, 2^e Partie.

tienne ; car il y a une éducation de la conscience, qui est à faire d'abord à l'âge où elle est encore délicate et tendre :

... Dieu nous rappellera à ces premières vues, à ces notions si justes et si saintes que nous avons du péché avant que le péché nous eût aveuglés. Quelque renversement qui se soit fait dans notre conscience, nous n'avons pas oublié ce bienheureux état où l'innocence de notre cœur, jointe à l'intégrité de notre raison, nous dégagait des illusions et des erreurs du siècle ; nous nous souvenons encore de ces idées primitives qui nous faisaient juger si sainement des choses par rapport à la loi de Dieu ; ce péché, que nous traitons maintenant de bagatelle, nous paraissait un monstre : et c'était la conscience qui nous inspirait ce sentiment. Qu'est devenue cette conscience ? Comment s'est-elle si prodigieusement changée ? C'était le fruit d'une éducation chrétienne ; on l'avait cultivée, on l'avait perfectionnée par tant de sages conseils... Or, vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devaient vous servir de règles dans tout le cours de votre vie ? Vous est-il pardonnable d'avoir éteint tant de lumières, des lumières si vives, des lumières si pures, de vous être volontairement plongés dans les ténèbres d'une fausse conscience (1) ?

(1) I, 55. — *Sur la fausse conscience*, 3^e Partie.

Dans tout le cours de sa vie, un chrétien, vraiment soucieux de conserver pratiquement cette droiture de conscience, aura un directeur avec lequel il examinera tous ses actes au point de vue moral :

J'insiste sur ce point, dans la vue de vous inspirer une pensée bien utile pour vous, et que je voudrais que vous missiez en pratique. Ce serait, dans la multitude d'affaires toutes mondaines dont vous êtes chargé et qui se multiplient tous les jours, que vous eussiez quelqu'homme de Dieu pour en conférer avec lui et pour les examiner ensemble, non point par rapport à la politique du siècle, où vous n'êtes que trop expérimenté, mais par rapport à Dieu, à la conscience et au salut. Car toutes les mesures que vous prenez pour l'heureux succès de vos desseins, peuvent être admirablement concertées selon le monde et très mal selon Dieu. Et je vous confesserai ingénument que j'ai mille fois entendu vanter des actions de gens du monde et des traits de sagesse qui me faisaient pitié, et, si j'ose le dire, horreur, quand je venais à en pénétrer le fond et à en démêler les ressorts, parce que je n'y voyais ni bonne foi, ni droiture, ni équité, ni humanité, ni crainte de Dieu, ni religion.

Je voudrais donc, encore une fois, que vous suivissiez le conseil que je prends la liberté de vous donner, et que vous fissiez choix de

quelqu'un qui raisonnât avec vous sur quantité d'articles où l'innocence de l'âme peut être blessée, et qui, sans être trop lâche ni trop sévère, vous en déclarât ses sentiments. Epreuvez-le, cet homme de confiance, connaissez-le par vous-même, faites-en le discernement entre mille ; mais dès que Dieu vous l'aura adressé, et que vous vous y serez arrêté, ouvrez-lui votre cœur, soumettez à son examen toutes vos entreprises et toutes vos démarches, proposez-lui vos raisons, écoutez les siennes, pesez tout dans une juste balance, et ne vous obstinez point contre la vérité, du moment qu'il vous la fera apercevoir. En matière de salut, c'est une souveraine prudence de ne se point appuyer sur sa propre prudence (1).

Si les affaires publiques relèvent de la direction, au point de vue de la conscience, il en est de même des affaires privées et domestiques : Bourdaloue revendique la liberté et l'autorité du directeur dans son ministère sacerdotal :

L'autre erreur... consiste dans la fausse opinion de bien des gens, lesquels trouvent mauvais que les ministres établis de Dieu dans l'Eglise, pour être juges des consciences et directeurs du salut des âmes, prennent connaissance de plusieurs affaires qui ont rapport au monde et qui sont des affaires du monde.

(1) IV, 244. — *Instruction sur la Prudence du salut*, XII.

Pourquoi, dit-on, s'ingèrent-ils dans de telles recherches, et que n'en demeurent-ils à ce qui est de leur ressort? Mais moi, je prétends qu'il n'y a aucune affaire du monde qui ne se réduise au tribunal des ministres de Jésus-Christ, parce qu'il n'y en a aucune qui ne puisse avoir quelque liaison avec la conscience et le salut .. Et à quoi se terminerait donc le sacrement de la pénitence? Pourquoi les lèvres du prêtre seraient-elles appelées dans l'Écriture le trésor public et le dépôt de la science du salut s'il n'était permis de le consulter sur toutes sortes d'affaires, dès qu'elles peuvent nuire au salut, ou y contribuer?

Mais un directeur, dites-vous, un confesseur ne se doit mêler que de ce qui appartient à la direction et à la confession. Cela est vrai; mais quelles sont les matières les plus ordinaires de la confession pour les personnes du monde, sinon les affaires du monde? D'où naissent les doutes, les scrupules, les peines de conscience, dans une femme qui craint Dieu, et qui veut se sauver? N'est-ce pas de tout ce qui compose sa vie la plus commune? Si le directeur doit ignorer tout cela, quels enseignements pourra-t-il lui donner? Comment pourra-t-il lui marquer ce qu'elle peut et ce qu'elle ne peut pas, ce qu'elle doit et ce qu'elle ne doit pas (1)?...

(1) *Ibid.*, 243.

3. — Morale naturelle et morale chrétienne.

La conscience, tout aidée qu'elle est par la grâce, est un exercice de notre raison ; et celle-ci trouve en elle-même des lumières suffisantes, même après le péché originel, pour un accomplissement du moins partiel de la loi morale ; Bourdaloue tient fort à cette doctrine, qu'il défend contre les Jansénistes, et qui lui servira à la confusion des libertins :

C'est une doctrine aussi pernicieuse qu'elle paraît religieuse dans son principe, de croire que, depuis le péché de notre premier père, tout est corrompu dans notre raison ; et c'est rendre l'homme libertin, sous prétexte de l'humilier, de dire qu'au défaut de la foi il n'a plus d'autre règle de sa conduite que la passion et l'erreur. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, et qui subsiste même après le péché ; une raison qui nous fait connaître Dieu, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. Or, ce qui fait tout cela dans nous, ne peut être absolument ni entièrement dépravé. ... J'avoue que cette raison, surtout depuis la chute du premier homme, est souvent offusquée des nuages de nos passions ; mais je soutiens qu'elle a des lumières que toutes les passions ne peuvent éteindre, et qui nous éclairent parmi les plus épaisses ténèbres du péché. Soit donc que nous considérions cette raison dans sa pureté et dans

son intégrité, c'est-à-dire dans l'état où nous l'avons reçue en naissant; soit que nous la considérions dans sa corruption, c'est-à-dire dans l'état où nous l'avons réduite nous-mêmes par nos désordres, je dis, chrétiens, que Dieu s'en servira également pour nous juger. Pourquoi? Parce qu'il nous jugera, non seulement par les connaissances naturelles que nous aurons eues du bien et du mal, mais même par nos propres erreurs (1)...

Il ne pourra donc y avoir de contradiction entre la droite raison et la loi chrétienne, qui la dépasse sans doute, mais dans la même ligne : dans ses exigences les plus pénibles à la nature, elle reste éminemment raisonnable.

Non, mes frères, dit saint Chrysostome..., la loi de Jésus-Christ, dans sa perfection, n'a rien qui doive blesser la prudence humaine la plus délicate; et la rejeter comme une loi outrée, c'est lui faire injure et ne pas la connaître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impose à tous les états, soit que nous considérions les règles particulières qu'elle trace à chaque condition, partout elle porte avec soi, si je puis user de ce terme, le sceau d'une raison souveraine qui la dirige; partout elle fait voir qu'elle est émanée du conseil de Dieu comme de sa source. Car enfin, poursuit saint Chrysostome, qu'y

(1) I, 23. — *Sur le Jugement dernier*, 2^e Partie.

a-t-il de si singulier dans la loi chrétienne que le bon sens le plus exquis ne doive approuver? Elle oblige l'homme à se renoncer soi-même, à mortifier son esprit, à crucifier sa chair; elle veut qu'il étouffe ses passions, qu'il abandonne ses intérêts, qu'il supporte un outrage sans se venger... Or, tout cela, mes chers auditeurs, est raisonnable; et tellement raisonnable, que si la loi évangélique ne l'exigeait pas, tout intéressé que j'y puis être, et quelle que soit la corruption de mon cœur, j'aurais peine à ne pas la condamner...

Soyons raisonnables, et nous avouerons que la loi de Jésus-Christ l'est encore plus que nous. Soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raison ordonne, la loi évangélique n'aura plus rien qui nous choque. Car si elle nous choque, c'est parce qu'elle nous assujettit trop à la raison, et qu'elle n'accorde rien à notre passion. Prenez garde, s'il vous plaît; je ne dis pas que la loi chrétienne n'ajoute rien à la raison; c'est une erreur des Pélagiens : mais je dis qu'elle n'ajoute rien à la raison qui ne la perfectionne, qui ne l'élève, qui ne la purifie, et que la raison elle-même n'eût établi, si par elle-même, elle eût été assez éclairée pour en découvrir l'excellence et l'utilité (1).

(1) I, 293, 295. — *Sur la sagesse de la loi chrétienne.*

Ainsi fondée en raison, quoiqu'établie directement sur la Révélation, la loi chrétienne conserve et consolide toutes les légitimes acquisitions de la raison morale; et, dans la pratique, la rectitude naturelle des mœurs, la « probité », est à la base de la morale religieuse, de la religion elle-même.

Remontons au principe. Vous me demandez pourquoi la religion a une dépendance si nécessaire de la probité; et moi je vous réponds que c'est par un ordre établi de Dieu, et que Dieu lui-même, en quelque sorte, ne peut pas changer. Car, comme la grâce suppose la nature, et que la foi est entée pour ainsi dire sur la raison, aussi la religion a-t-elle pour base la probité. Détruisez la nature, il n'y a plus de grâce; pervertissez la raison, et il n'y a plus de foi; et ôtez de la société des hommes ce que nous appelons probité, il n'y a plus de religion. En effet, la religion, dit saint Jérôme, veut un sujet digne d'elle et digne de Dieu. Elle nous perfectionne en nous élevant à Dieu; mais elle suppose dans nous, ou plutôt elle commence dans nous une certaine perfection, qui nous rend tels que nous devons être à l'égard des hommes; et si nous n'avons ces qualités et ces dispositions, Dieu ne peut agréer notre culte, ni s'en tenir honoré... Être juste, être fidèle, être désintéressé, être sans reproche dans l'estime du monde, ou du moins le vouloir être, travailler à l'être; et pour soutenir, pour sanctifier toutes ces vertus, avoir de la religion et

être chrétien, voilà l'ordre invariable, et auquel il faut que la religion se conforme (1).

L'optimisme de Bourdaloue sur la valeur morale de la raison humaine n'est pas purement théorique ; il s'en sert pour stimuler la conscience des chrétiens, en faisant ressortir l'énorme inconséquence de leur conduite, souvent incompatible avec les plus strictes exigences de la simple raison :

Dieu se servira de la conscience dès païens pour condamner les erreurs des chrétiens. Ainsi Tertullien, instruisant les femmes chrétiennes, les confondait-il sur certains scandales, dont quelques-unes, remplies de l'esprit du monde, ne se faisaient nulle conscience, et en particulier sur cette immodestie dans les habits, sur ces nudités criminelles, si contraires à la pudeur. Car n'est-il pas indigne, leur disait-il, qu'il y ait des païennes dans le monde plus régulières là-dessus et plus consciencieuses que vous ? N'est-il pas indigne que les femmes arabes, dont nous savons les mœurs et les coutumes, bien loin d'être sujettes à de tels désordres, les aient toujours détestés comme une espèce de prostitution ; et que vous, élevées dans le christianisme, vous prétendiez les justifier par un usage corrompu, dont le monde en vain s'autorise puisque Dieu l'a en horreur et le réprouve ? Or sachez, ajoutait ce Père, que ces païennes et

(1) I, 398. — *Sur la Religion et la Probité.*

ces infidèles seront vos juges devant Dieu.

Et moi, chrétiens auditeurs, suivant la même pensée, je vous dis : N'est-il pas bien étrange et bien déplorable que nous nous permettions aujourd'hui impunément et sans remords cent choses dont nous savons que les païens se sont fait des crimes ? Que dans la justice, par exemple, on ne rougisse point de je ne sais combien de ruses, de détours, de chicanes, que la probité de l'aréopage n'aurait pas souffertes ; que dans le commerce on veuille soutenir des usures que toutes les lois romaines ont condamnées ; que dans le christianisme, on veuille qualifier de divertissements honnêtes, au moins permis, des spectacles qui, selon le rapport de saint Augustin, rendaient infâmes dans le paganisme ceux qui les représentaient ? D'où procédaient ces sentiments ? d'où procédait la sévérité de ces lois, sinon de la rectitude naturelle de la conscience ? et c'est cette conscience des païens qui réprovera la nôtre (1).

Comme les « humanistes dévots » du début du ^{xvii}^e siècle, qui ont influé sur sa première formation intellectuelle et spirituelle, il invoque à l'occasion le témoignage des auteurs païens, et trouve une âme de vérité « naturellement chrétienne », jusque dans les fables de leur fausse religion :

Je ne me refuserai rien, dites-vous, parce que j'ai de grands revenus et une fortune qui

(1) I, 55. — *Sur la fausse conscience.*

suffirait aux princes et aux souverains. Ainsi parle un riche prodigue dans son abondance. Eh bien, lui répond le satirique romain (et cette réponse n'est-elle pas digne du christianisme?), n'avez-vous rien de meilleur à quoi employer ce que vous avez de trop? N'y a-t-il point de pauvres qui gémissent? les temples sont-ils décemment et religieusement entretenus? pourquoi faut-il que tant de misérables soient abandonnés? pourquoi les maisons consacrées à la charité publique ont-elles peine à subsister, pendant que vous êtes dans les délices? serez-vous donc le seul qui vous ressentirez de votre prospérité? n'y aura-t-il que vous qui en jouirez et qui serez à votre aise? Voilà comment raisonnaient des infidèles. Mais la morale de l'Évangile va bien encore plus loin (1).

... Il n'est pas absolument nécessaire d'être chrétien pour être persuadé de ce que je dis, puisque les païens eux-mêmes l'ont reconnu, et qu'ils en ont fait la matière de leurs fables. Or, ce que nous appelons leurs fables, comme le remarque fort bien saint Augustin, n'était au fond rien autre chose que les mystères les plus sublimes de leur théologie. Ils ne les proposaient aux peuples que sous des fictions; mais ces fictions renfermaient la même vérité

(1) I, 335. — *Sur les richesses*, 3^e Partie.

que la foi nous enseigne ; et, malgré le libertinage des athées qui vivent aujourd'hui parmi nous, ces infidèles du paganisme nous rendent un témoignage tout conforme à celui des prophètes et des apôtres, savoir qu'il y a un enfer, et qu'une des grandes peines de l'enfer sera d'avoir péché et de s'être souillé de crimes dans la vie (1).

Que ce soit donc du côté de Dieu, qui nous donne, avec une loi morale si haute et si parfaite, des secours abondants pour la pratiquer, ou du côté de l'homme, en qui la rectitude naturelle, œuvre elle aussi du Créateur, subsiste toujours malgré la faute originelle et les fautes personnelles, Bourdaloue trouve les raisons profondes d'un certain optimisme moral, qui le retient sur la pente du pessimisme ; jusque dans le pécheur le plus livré à ses passions, il découvre, et dans ces passions mêmes, des forces que la grâce et la bonne volonté peuvent exploiter pour l'amener à la conversion, et peut-être, jusqu'à la sainteté : c'est ainsi que la bonté, que l'amour de Dieu purifient et emploient tous les éléments de l'âme humaine :

Non seulement l'amour de Dieu expia le péché de Madeleine, mais il en purifia la source. Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, pour le purifier, elle aima : *Dilexit* ; mais elle aima, dit saint Augustin, Celui qui ne peut être trop sensiblement ni trop tendrement aimé ; et par là elle se fit de sa sensibilité même et de sa tendresse un mérite et une vertu. Elle comprit que ce n'était

(1) I, 342. — *Sur l'Enfer*, 3^e Partie.

pas en vain que Dieu lui avait donné un cœur tendre, que ce cœur était fait pour lui; et que, si jusqu'alors il avait été dans le trouble, ce n'était point parce qu'il était tendre, mais parce qu'il était tendre pour qui il ne le devait pas être. Elle ne crut pas qu'un cœur converti dût être un cœur sec, un cœur dur, un cœur froid et indifférent. Bien loin de le croire, elle supposa avec raison que pour être un cœur converti il fallait que ce fût un cœur ardent, un cœur zélé, un cœur affectueux... et de même que, dans les premiers siècles de l'Église, à mesure que la foi s'établissait sur les ruines du paganisme, on ne détruisait pas les temples dédiés aux idoles, mais on les purifiait en les employant au culte du vrai Dieu; ainsi l'amour de Dieu, prenant possession du cœur de cette pécheresse, n'en détruisit pas le tempérament, mais le corrigea...

Ah! mon Dieu, qu'il y a de douceur dans votre sagesse, d'avoir disposé tellement les choses, que sans changer de naturel, avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels, des hommes parfaits et spirituels (1)...

(1) I, 512. — *Sur la conversion de Madeleine*, 1^{re} Partie.

DEUXIÈME PARTIE

LES FAUSSES MORALES ET LA VRAIE MORALE

CHAPITRE PREMIER

MORALE MONDAINE

S'il est vrai qu'une doctrine se précise surtout par la contradiction, la morale de Bourdaloue eut cet avantage ; dans sa prédication, en effet, il rencontra des préjugés, des oppositions sourdes, ou quelquefois déclarées : or, contrairement à la légende, il ne prêchait pas les yeux fermés, et il avait aussi l'oreille ouverte aux critiques qui lui revenaient de certains de ses sermons. Car les gens de la cour et de la ville se piquaient de pouvoir dissenter sur des sujets de dogme et plus encore de morale, et la querelle janséniste, surtout depuis les Provinciales, avait pour ainsi dire vulgarisé ce genre de questions. Les croyants, plus ou moins orthodoxes, ont par là fourni l'occasion aux incrédules, aux « libertins », d'exposer avec de plus en plus d'audace leurs principes d'une morale purement mondaine, d'une morale sans dogme et même sans Dieu.

1. — La morale des « libertins ».

On pense si la prétention d'établir une morale sans Dieu, c'est-à-dire sans fondement, sans obligation ni

sapction, et d'esprit tout contraire à celle de Jésus-Christ, indigne Bourdaloue. Sans doute une telle doctrine ne s'exprime encore qu'à mots couverts, dans des conversations de salon ; mais il se rend compte qu'un grand nombre de mondains, déjà libertins de mœurs, c'est-à-dire vivant comme si la morale chrétienne leur paraissait inexistante, ne sont pas éloignés de grossir le nombre déjà inquiétant des libertins « de créance » :

Jugez quel est le désordre de l'homme qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins à l'égard de Dieu dans une espèce d'indépendance d'autant plus criminelle, que bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étaient nés que pour eux-mêmes... comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires, comme s'il y avait des hommes affranchis, par leur état, de la suprême domination du Seigneur de toutes choses. Indépendance de Dieu, souvent accompagnée d'illusion et d'erreur ; en sorte que ces esprits mondains, professant au dehors la religion, ne laissent pas d'en être secrètement les déserteurs, ne s'y assujettissent qu'autant qu'il leur plaît, l'interprètent selon leur sens, l'accommodent à leurs passions... Indépendance de Dieu, qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs ; dans les autres, d'un excès

d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil ; dans ceux-là, d'un fonds de libertinage et d'impiété... Oubli général de leurs devoirs, lorsque dissipés et emportés par le torrent du siècle, enflés de leurs succès et plongés dans le plaisir, ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un législateur, un juge ; tellement que le respect et la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les possède, et qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte et fidèle... Fonds de libertinage et d'impiété, lorsque, livrés à leurs erreurs et au sens réprouvé qui les aveugle, ils passent jusqu'au raisonnement de l'insensé : Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, est-il tel qu'on nous le figure ? Connaît-il toutes choses ? Y prend-il un intérêt si grand ? a-t-il une providence aussi exacte et aussi sévère que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in Excelso ?* Car voilà, chrétiens, où conduit peu à peu l'esprit du monde (1).

Parlant devant des hommes chargés de fonctions publiques, Bourdaloue condamne assez souvent un certain amoralisme politique, et il prend même l'occasion d'attaquer un fameux théoricien de cette doctrine, Machiavel :

(1) III, 200. — *Sur la Purification de la Vierge*, 1^{re} Partie.

Et c'est ici, chrétiens, que je dois vous faire remarquer, non pas l'impiété, mais l'extravagance de cette politique malheureuse dont un faux sage de ces derniers siècles s'est glorifié d'être l'auteur ; politique qui ne reçoit de religion qu'autant qu'il en faut pour bien faire son personnage selon le monde, et qui n'en retient que l'apparence et la figure, pour garder précisément les bienséances de son état. Car, sans entreprendre de réfuter une maxime si détestable... sans vous faire observer que c'est parmi les peuples où cette doctrine s'est répandue que les plus noires perfidies ont été plus communes (et Dieu veuille que bientôt il n'en soit ainsi de nous) ; sans parler des désordres qui s'ensuivraient si les peuples n'avaient de religion qu'autant que leurs intérêts le demandent, désordres qui montrent bien jusqu'où va l'égarement des hommes quand ils se détachent une fois de Dieu, et combien ce que dit saint Paul est vrai, que Dieu les livre à un sens réprouvé ; sans, dis-je, insister là-dessus, il me suffit, chrétiens, que cette damnable politique, en raisonnant contre Dieu, se détruise par elle-même, et par son propre raisonnement. Car tout impie qu'elle est, elle reconnaît au moins la nécessité d'une religion apparente pour contenir les peuples dans le devoir ; et par là elle convient que la raison seule n'est pas capable d'entretenir dans le

monde cette probité qui le doit régler : d'où je conclus, moi, la nécessité d'une vraie religion ; pourquoi ? parce que la vraie probité ne peut pas être fondée sur le mensonge. Si donc il faut une religion, et s'ils sont eux-mêmes forcés de l'avouer, ils en doivent conséquemment admettre une vraie, à moins qu'ils ne veuillent faire de l'univers ce que Jésus-Christ reprochait aux juifs qu'ils avaient fait du temple de Dieu, c'est-à-dire une caverne de voleurs (1).

Pour ce qui concerne la vie privée, l'amoralisme est moins absolu en théorie, quoique parfois plus irrégulier. Dans le premier point du sermon sur la Religion et la Probité, Bourdaloue s'adresse à ceux qui professent ce qu'on appellera plus tard « la morale des honnêtes gens » :

... Quand le principe de la religion vient une fois à être détruit ou altéré dans un esprit, il n'y faut plus chercher de règle ni de conduite, plus d'honnêteté de mœurs, du moins constante et générale : remarquez bien ces deux termes, constante et générale, qui comprennent tout. Car sur quoi serait fondée cette honnêteté ? sur les seules vues de la raison ? Ah, chrétiens, vous êtes trop éclairés et trop bien instruits du mérite des choses, pour croire que la raison seule, dans l'état où elle est réduite, c'est-à-dire corrompue par le péché, affaiblie par les passions, sujette comme elle l'est à se préve-

(1) I, 394. — *Sur la religion et la probité*, 1^{re} Partie.

nir et à s'aveugler, puisse maintenir l'homme dans une innocence entière et irréprochable. Vous avez trop de pénétration pour ne pas voir les scandales qui arriveraient si les devoirs de la société humaine dépendaient uniquement de l'idée que chacun s'en forme, et l'horrible renversement qui s'ensuivrait, si chacun, selon son caprice et son sens, se faisait l'arbitre de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ce qui lui appartient, de ce qui lui est permis; en sorte que sa raison lui tint lieu d'un tribunal souverain au-dessus duquel il n'en reconnût point d'autre, et dont il n'y eût aucun appel. Je ne veux que vous-mêmes pour en juger. Cette raison sans religion, combien d'injustices n'autoriserait-elle pas? combien de trahisons et de fourberies ne trouverait-elle pas moyen de justifier? à combien de crimes ne donnerait-elle pas le nom de vertu?...

Vous me direz qu'indépendamment de toute religion, il y a un certain amour de la justice que la nature nous a inspiré, et qui suffit au moins pour former un caractère d'honnête homme selon le monde. Je sais, chrétiens, que cela se dit, et que c'est le prétexte spécieux dont le libertinage le plus raffiné se sert pour conserver encore quelque reste d'estime et de bonne opinion parmi les hommes. Mais c'est un prétexte qui n'a jamais trompé que les simples, et dont il est aisé d'apercevoir l'illusion.

Car, sans examiner quel serait cet amour de la justice abandonné à la discrétion de la bonne et de la mauvaise foi de chaque particulier, je vous demande, chrétiens, où l'on trouverait dans le monde des hommes qui se piquassent d'un grand zèle pour la justice, s'ils étaient une fois persuadés qu'il n'y a ni Dieu ni religion? Y en aurait-il beaucoup? un ambitieux, un sensuel, un avare, serait-il beaucoup touché de cette idée de justice séparée de la connaissance de Dieu? et ces honnêtes gens prétendus du monde, comment en useraient-ils?...

Car il est aisé, comme remarque saint Ambroise, de trouver dans le monde des hommes religieux sur leur devoir, quand leur devoir n'est combattu par nul intérêt contraire. C'est alors qu'on parle hautement, qu'on prononce des oracles, qu'on se déclare pour la vertu et la probité; et je conçois bien que cette probité peut être un fruit de la raison humaine : mais de voir des hommes d'une probité et d'une vertu qui se soutienne sans exception contre tout intérêt, des hommes d'honneur quand il en doit tout coûter pour l'être, des hommes équitables contre eux-mêmes, et aussi déterminés à faire aux autres justice d'eux-mêmes qu'à ne se la pas faire à eux-mêmes des autres; ah! chrétiens, c'est une espèce de miracle où la religion doit venir au secours de la raison;

et, sans ce miracle, point de probité (1).

Bourdaloue connaît un de leurs prétextes les plus spécieux : les défaillances morales des croyants et même des dévots ; il sent vivement l'objection, mais il y répond avec un optimisme décidé :

...Je l'ai dit, chrétiens, et je le répète, quelque présomptueux que puisse être le libertinage du monde, jamais il ne se soutiendra contre certains exemples irréprochables que Dieu dans tous les temps lui a opposés, et qu'il lui opposera toujours pour le confondre. Cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette innombrable multitude de saints dont nous honorons la glorieuse mémoire, est en faveur de la sainteté chrétienne, un argument trop plausible, et une preuve trop éclatante et trop forte, pour pouvoir être affaiblie par toute l'impiété du siècle... Ce serait assez de ces saints, quoique rares et singuliers que Dieu nous fait voir sur la terre ; de ces saints qui non seulement glorifient Dieu, mais ont encore le bonheur, en le glorifiant, d'être généralement approuvés des hommes ; de ces saints dont la vertu est si unie, si simple, si pure, si hautement et si universellement canonisée, que le libertinage même est forcé de les honorer ; car il y en a, et, quelque réprouvé que soit le monde, il y en a au milieu de vous ; vous savez bien les démêler, et vous ne vous

(1) *Ibid.*, 393, 395.

trompez pas dans le discernement que vous en faites (1).

Nous verrons si l'hypocrisie de certains chrétiens, faux dévots, trouve grâce devant lui ; mais il pense qu'il y a hypocrisie plus grande à en prendre prétexte pour rendre suspecte toute la vertu du christianisme. Dans un sermon spécial, il prend l'objection corps à corps, et n'hésite pas à condamner de ce chef l'auteur du *Tartuffe*, qu'il semble bien ranger sans hésitation parmi les libertins :

Et voilà ce qui est arrivé, chrétiens, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient

(1) I, 89. — *Sur la sainteté*, 1^{re} Partie.

fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies... Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient (1).

2. — Compromis entre le monde et l'Évangile.

Ce que Bourdaloue combat plus habituellement que le libertinage, c'est un « monstrueux amalgame », plus ou moins conscient, de croyances chrétiennes et de faux principes. Le monde, la cour surtout, sont des écoles de pareilles doctrines ; elles s'insinuent et même s'étalent à la faveur des passions, fabriquent de fausses consciences, et finiraient, si on les laissait s'imposer, par créer insensiblement une nouvelle morale, et même une nouvelle religion, qui n'aurait plus du christianisme que le nom :

...C'est à la cour où les passions dominent, où les désirs sont plus ardents, où les intérêts sont plus vifs, et, par conséquence infail-
lible, où s'aveuglent plus aisément et se per-
vertissent les consciences, même les plus

(1) II, 230. — *Sur l'hypocrisie*, 1^{re} Partie.

éclairées et les plus droites... A force de vivre à la cour, sans autre raison que d'y avoir vécu, on se trouve rempli de ses erreurs.

Quelque droiture de conscience qu'on y eût apportée, à force d'en respirer l'air et d'en écouter le langage, on s'accoutume à l'iniquité, on n'a plus tant d'horreur du vice ; et, après l'avoir longtemps blâmé, mille fois condamné, on le regarde enfin d'un œil plus favorable, on le souffre, on l'excuse, c'est-à-dire qu'on se fait, sans le remarquer, une conscience nouvelle, et que, par un progrès insensible, de chrétien qu'on était, on devient peu à peu tout mondain et presque païen.

Vous diriez, et il semble qu'il y ait pour la cour d'autres principes de religion que pour le reste du monde, et que le courtisan ait un titre pour se faire une conscience différente en espèce et en qualité de celle des autres hommes... Cependant, mes chers auditeurs, saint Paul nous assure qu'il n'y a qu'un Dieu et une foi : et malheur à celui qui le divisant, ce seul Dieu, le représentera à la cour moins ennemi des dérèglements des hommes que hors de la cour, ou qui, partageant cette foi, la supposera plus indulgente pour une condition que pour l'autre. Anathème, mes frères, disait le grand Apôtre, à quiconque vous prêchera un autre Evangile que celui que je vous ai prêché. Fût-ce un ange descendu du ciel qui

vous l'annonçât, cet Évangile différent du mien, tenez-le pour imposteur et séducteur. Ainsi, chrétiens, anathème à quiconque vous dira jamais qu'il y ait pour vous d'autres lois de conscience que ces mêmes lois sur lesquelles les derniers des hommes doivent être jugés de Dieu, et anathème à quiconque ne vous dirapas que ces lois générales sont pour vous d'autant plus terribles que vous avez plus de penchant à vous en émanciper... (1).

C'est en effet le renversement des principes que Bourdaloue a posés à la base de sa morale : au lieu du respect de Dieu, législateur et fin dernière, le monde impose le respect humain, c'est-à-dire la considération prédominante des jugements, de la faveur des hommes les moins religieux :

Préférer Dieu à la créature, et quand il s'agit, non pas dans la spéculation, mais dans la pratique, de faire comparaison de l'un et de l'autre, quand ils se trouvent l'un et l'autre en compromis, fouler aux pieds la créature pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, c'est sur quoi roule toute la religion et c'est d'abord ce que renverse le respect humain. Car pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit l'Ange de l'École, saint Thomas, parce qu'en mille rencontres il nous fait respecter la créature plus que Dieu ? Dieu me fait connaître ses volontés, il me fait intimer ses ordres ; mais

(1) I, 49. — *Sur la fausse conscience*.

l'homme à qui je veux plaire ou à qui je crains de déplaire ne les approuve pas; et moi, qui dois alors décider, dans la seule vue de plaire ou de ne pas déplaire à l'homme, je deviens rebelle à Dieu; j'ai donc en effet plus de respect pour l'homme que pour Dieu; et quoique je sois convaincu de l'excellence et de la souveraineté de l'être de Dieu, c'est une conviction et une idée qui n'empêche pas que réellement et actuellement je ne préfère l'homme à Dieu. Or, dès là, je n'ai plus de religion, ou je n'en ai plus que l'ombre et l'apparence (1).

Il y a spécialement une opposition formelle entre la morale de Jésus-Christ, fondée sur le renoncement à soi-même, et celle du monde, fondée sur l'amour-propre :

Il y a deux morales qui se contredisent formellement, la morale de Jésus-Christ et la morale du monde. Parcourons les maximes de l'une et de l'autre, nous n'en trouverons point entre lesquelles il ne se rencontre une contradiction absolue... Selon la morale de Jésus-Christ, c'est une béatitude que d'être doux et débonnaire, que d'être pacifique et patient, que d'endurer les injures et de les pardonner; et, selon la morale du monde, c'est une lâcheté que supporter la moindre offense... Il en est de même de tous les autres articles, qu'il serait trop long de parcourir en détail, et où la mo-

(1) 118. — *Sur le respect humain*, 2^e Partie.

rale de Jésus-Christ et celle du monde, ont des principes tout différents. Par conséquent, s'attacher à l'une, c'est renoncer à l'autre. Or des deux, laquelle suivons-nous ? Quelles maximes débitons-nous dans les entretiens ? à nous entendre parler, et à voir la manière dont nous nous comportons en tout, peut-on se former quelque idée du christianisme ? et si d'ailleurs l'on ne savait que nous en faisons une certaine profession, s'imaginerait-on jamais que nous avons été élevés à l'école de Jésus-Christ, et que nous croyons à son Évangile (1) ?

Cette opposition de principe peut devenir si violente qu'elle fait de ces faux chrétiens de véritables ennemis du Christ, dans son esprit et dans sa morale :

Et nunc Antichristi multi facti sunt. Car combien, dans le monde, de faux chrétiens, si je l'ose dire aussi antéchrists qu'Hérode, et d'esprit et de cœur ? Expliquons-nous : combien dans le monde de faux chrétiens, aussi contraires à Jésus-Christ, aussi opposés à ses maximes, aussi ennemis de son humilité, aussi remplis d'orgueil et de fierté, aussi ambitieux et idolâtres de leur fortune, aussi jaloux de leur rang, aussi prêts à tout sacrifier à leur grandeur imaginaire ? Combien de mondains du caractère d'Hérode, qui n'ont point d'autre Dieu que leur intérêt, qui ne connaissent ni

(1) IV, 119. — *Sur le reniement de saint Pierre.*

foi ni loi, et ne distinguent rien, ni sacré ni profane, quand il s'agit de maintenir cet intérêt... Mais ce que je déplore encore bien

plus, combien d'esprits préoccupés et entêtés des erreurs du siècle, qui, à la honte du christianisme qu'ils professent, se font de tout cela une politique, je veux dire qui, par un renversement de principes, se font de leur ambition même une vertu, une grandeur d'âme, une supériorité de génie; de leur injustice, un talent, un art, un secret de réussir dans les affaires; de leur duplicité, une prudence, une science du monde, une habileté : qui, en suivant le mouvement de leurs plus ardentes passions se croient souverainement sages, affectent de passer pour tels, se glorifient et s'applaudissent de l'être...

Car voilà, mon Dieu, les désordres de cette prudence charnelle qui règne dans le monde. Elle n'a pas épargné le Messie que vous avez envoyé. Dès qu'il a paru, elle s'est élevée contre lui, elle lui a déclaré une guerre ouverte et depuis tant de siècles, elle n'a pas cessé de lui susciter des persécuteurs plus dangereux qu'Hérode même. Peut-être en voyez-vous dans cet auditoire. Ah, Seigneur, que ne puis-je les toucher aujourd'hui, et leur imprimer une sainte horreur de l'état où les a réduits la fausse sagesse à laquelle ils se sont abandonnés, et qui les a perdus (1).

(1) III, 36. — *Sur l'Épiphanie*, 2^e Partie.

Il y a sans doute des formes plus faibles de l'esprit mondain : il n'est plus question que d'accommoder doucement les exigences de la morale chrétienne avec les « convenances » de la vie mondaine ; à ces compromis, Bourdaloue oppose les droits absolus de Dieu :

Rien en nous qui n'appartienne à Dieu ; et cependant, que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes ? Dans ce partage que nous faisons de nous-mêmes, si Dieu n'est pas absolument oublié... du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités et nos aises, pour notre intérêt et notre avare cupidité ? Ce qu'il y a de plus déplorable, et ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les fait pousser trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu disons-nous, mais y être d'une manière convenable à notre état... il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je point me distinguer par des singularités, ni manquer à toutes les bienséances du monde ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me priver de tout divertissement et de toute relâche... Spécieux raisonnements qui... de la manière que nous les entendons, n'aboutissent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à

nous justifier de l'indigne réserve que nous faisons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde (1).

La grande affaire du monde, ou du moins son grand attrait, ce sont les « divertissements » ; mais il trouve moyen d'y corrompre les idées autant que les mœurs : c'est à ce sujet que Bourdaloue parle sévèrement du théâtre et du roman, trop souvent écoles de perversion morale :

Les Pères de l'Église ne blâmaient pas seulement le théâtre, parce que de leur temps il servait à l'idolâtrie et à la superstition, mais parce que c'était une école d'impureté. Or, vous savez s'il ne l'est pas encore aujourd'hui, et si la contagion de l'impureté n'y est pas d'autant plus à craindre, qu'elle y est plus déguisée et plus raffinée. Il est vrai, le langage en est plus pur, plus étudié, plus châtié ; mais vous savez si ce langage en ternit moins l'esprit, s'il en corrompt moins le cœur, et si, peut-être il ne vaudrait pas mieux entendre les adultères d'un Jupiter et des autres divinités, dont les excès, exprimés ouvertement et sans réserve, blessant les oreilles, feraient moins d'impression sur l'âme...

... Qu'est-ce, à le bien définir, que le roman ? Une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles ; où la passion dominante

(1) III, 218. — *Sur la Purification de la Vierge*, 3^e Partie.

et le ressort de toutes les autres passions, c'est l'amour; où l'on affecte d'exprimer toutes les faiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour; où il n'y a point d'intérêt qui ne soit immolé à l'amour, fût-ce l'intérêt le plus cher selon les vues humaines, qui est l'intérêt de la gloire; où la gloire même, la belle gloire, est de sacrifier tout à l'amour; où un homme infatué ne se gouverne plus que par l'amour, tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude, son Dieu. Dites-moi si j'ajoute rien, mais en même temps faites-moi comprendre comment, aussi fragiles que nous le sommes et aussi enclins au mal, on peut se retracer incessamment à soi-même de semblables images, et n'en pas ressentir les atteintes? Les plus grands saints y résisteraient-ils? Un ange n'y serait-il pas surpris, et l'innocence même n'y ferait-elle pas naufrage? Ou bien apprenez-moi comment, dans une religion aussi pure que la nôtre, il peut être permis à un chrétien d'exposer la pureté de son cœur à une ruine si évidente et si prochaine (1)?

(1) II^e, 126, 128. — *Sur les divertissements du monde*, 1^{re} Partie.

3. — La fausse Dévotion.

Il y a une autre sorte de collusion entre le monde et la religion que Bourdaloue réprouve plus encore que celle des chrétiens mondains, c'est celle des faux dévots, ce qu'il appelle la fausse piété, c'est-à-dire l'alliance des pratiques d'une vie chrétienne fervente, ou même parfaite, avec des mœurs, des vices, des défauts, des actes que réprouve la morale chrétienne; ce divorce de la religion et de la morale va contre ses plus chères idées, et quand il est question d'hypocrites qui agissent ainsi consciemment dans des vues intéressées, son indignation éclate :

... Fausse piété, la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilège que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même. Si nous avions enlevé les vases de l'autel comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce serait un attentat digne des plus rigoureux châtiments : pourquoi ? parce que ces vases sont sacrés. Mais qu'est-ce après tout, que la sainteté de ces vases, en comparaison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être?... Celle qui réside en nos personnes est la forme même qui sanctifie, est l'onction même de la grâce divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostome, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains, quand vous la faites

servir, ou à votre avarice, ou à votre ambition; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble, dans un même sujet, la piété et la cupidité; la piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur; et la cupidité, qui d'elle-même est toute matérielle et toute terrestre (1).

Mais la fausse piété la plus commune, et en ce sens la plus dangereuse, est celle des mondains qui s'imaginent légitimer en quelque façon une vie coupable, en la recouvrant soigneusement d'un vernis de religion :

Comme il y a une espèce d'hypocrisie dont l'effet est de tromper les autres, aussi y en a-t-il aussi une autre bien plus subtile et plus déliée, qui consiste à se tromper soi-même en matière de religion; et quoique la première semble avoir plus de malignité, puisqu'elle abuse de ce qu'il y a de plus saint, qui est le culte de Dieu, pour nous faire paraître aux yeux des hommes ce que nous ne sommes pas, il faut néanmoins reconnaître que la seconde est en un sens plus dangereuse, puisqu'elle ruine le principe fondamental de toute la conduite de l'homme, qui est la juste connaissance des choses, en nous donnant une fausse idée de la religion, et une idée souvent plus difficile à corriger que l'irréligion même. C'est cette seconde espèce d'hypocrisie que j'attaque pré-

(1) II, 210. — *Sur la vraie et la fausse piété*, 2^e Partie.

sentement, et que je réduis à un certain genre de chrétiens, dont ma seule proposition vous marque le caractère, et qui, sans un dessein prémédité d'imposer au public, sont eux-mêmes dans l'erreur, se flattant qu'ils ont de la religion, et cependant n'ayant pas ce fond de probité, d'intégrité, de sincérité, que le monde même exige de ceux qui veulent vivre selon ses lois et avec honneur. Car il n'y en a que trop dans cette illusion, et ce sont là ceux à qui je parle.

Je prétends qu'une religion sans probité, je dis sans probité dans le sens que le libertinage même et le paganisme l'entendent, c'est-à-dire sans une conduite irréprochable devant les hommes, et sans une exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile, n'est qu'un fantôme de religion et qu'un scandale de religion : qu'un fantôme de religion, parce que le fond de la vraie religion lui manque ; qu'un scandale de religion, parce qu'elle ne sert qu'à déshonorer la vraie religion. Deux vérités terribles pour tant de faux chrétiens... (1).

Bourdaloue pourchasse ce fantôme jusque dans les pratiques en elles-mêmes les plus saintes, et dénonce ce scandale chez des chrétiens qui se croient du nombre des parfaits : c'est à ce titre, par exemple, qu'il se déclare contre le Quétisme de M^{me} Guyon.

On se pique d'oraison, et d'oraison sublime ; et cependant on suit le mouvement de ses

(1) I, 397. — *Sur la religion et la probité*, 2^e Partie.

passions les plus vives et les plus ardentes; et cependant on ne connaît pas ses imperfections les plus grossières; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes; et cependant on manque à ses plus importants devoirs... Or, il n'y a aucune proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos faiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée... Sans cela, plus votre oraison est sublime, plus elle est vaine; car j'entends par oraison vaine celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à rien, on ne se détache de rien. Or, combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple à ce que je dis? Combien d'âmes présomptueuses, qui, en même temps qu'elles faisaient profession de marcher dans les voies intérieures dont je parle... n'en étaient pour cela ni moins déréglées, ni moins emportées... ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentiments, ni moins hautaines, ni moins dominantes (1)?...

(1) II, 138. — *Sur la Prière*, 2^e Partie.

CHAPITRE II

MORALE JANSÉNISTE

Dans sa lutte perpétuelle contre la morale mondaine, la morale évangélique a reçu, à l'époque de Bourdaloue, un auxiliaire envahissant et prétentieux, qui a jeté le désordre et le désarroi dans ses propres troupes ; cela, au grand profit de l'ennemi, tout disposé à combiner ses mouvements de contre-attaque avec ceux de cet utile adversaire. Aussi Bourdaloue, pour des raisons personnelles peut-être, mais surtout pour son amour incontestable de la morale chrétienne, est sans estime ni pitié pour ce « dangereux ami ». Il connaît sans doute ses erreurs dogmatiques, légitimement condamnées par l'Eglise ; mais s'il les rappelle et les juge à l'occasion, c'est principalement pour montrer le tort qu'elles font à la morale, les conséquences que le grand nombre des âmes en tireront, et en tirent déjà, pour s'émanciper progressivement, et bientôt complètement du joug de la loi chrétienne.

Il y avait là pour lui une raison plus que suffisante de s'opposer de toute sa force au progrès de cette hérésie, sans se soucier des contradictions, qui ne manqueraient pas, ni des apparences austères de cette doctrine, au fond immorale, en ce sens qu'elle est démoralisante.

1. — Les erreurs dogmatiques.

Le Jansénisme est démoralisant, parce qu'il compromet gravement, outre la pureté de la foi, fondement

de la vie chrétienne, la force vive de l'espérance, mobile sans doute le plus efficace de la pratique; et même l'amour d'un Dieu dont la bonté ne serait plus universelle, mais étroitement réservée à de rares élus. Tout en prêchant lui-même la doctrine évangélique du « petit nombre des élus », Bourdaloue lui donne une portée et un sens tout différents :

Je l'avoue d'abord, et je m'en suis assez expliqué ailleurs, il y a certaines doctrines suivant lesquelles on ne peut prêcher le petit nombre des élus sans ruiner l'espérance chrétienne, et sans mettre ses auditeurs au désespoir. Par exemple, dire qu'il y aura peu d'élus, parce que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes; parce que Jésus-Christ, Fils de Dieu, n'a pas répandu son sang ni offert sa mort pour le salut de tous les hommes; parce qu'il ne donne pas sa grâce, ni ne fournit pas les moyens de salut à tous les hommes; parce qu'il réserve à quelques-uns ses bénédictions, qu'il épanche sur eux avec profusion toutes ses richesses et toutes ses miséricordes, tandis qu'il laisse tomber sur les autres toute la malédiction attachée à ce péché d'origine qu'ils ont apporté en naissant : je le sais, encore une fois, et j'en conviens, débiter dans une chaire chrétienne de pareilles propositions, et s'appuyer sur de semblables preuves pour conclure précisément de là que très peu entreront dans l'héritage céleste, et parviendront à la vie éternelle, c'est scandaliser tout un auditoire,

et ralentir toute sa ferveur, en renversant toutes ses prétentions au royaume de Dieu. Chacun dira ce que les apôtres dirent au Sauveur du monde, et le dira avec bien plus de sujet qu'eux : *Si cela est de la sorte, qui est-ce qui pourra être sauvé?* Aussi l'Église a-t-elle foudroyé de si pernicieuses erreurs, et a-t-elle cru devoir prévenir par ses anathèmes de si funestes conséquences (1).

L'erreur foncière est donc toute théologique; elle porte sur le mystère de la volonté divine concernant le salut des hommes, sur le problème de la Prédestination; le Jansénisme le résout dans un sens deux fois pessimiste : du côté de Dieu, dont la bonté essentielle ne s'exercerait qu'avec la plus avare parcimonie; du côté de l'homme, dont les facultés, totalement viciées par le péché originel, ne produiraient que péché et perdition... Bourdaloue condamne cette erreur dans sa source historique : il sait et il fait entendre que le Jansénisme n'est guère qu'un « Calvinisme honteux ». Il montre, contre ses disciples plus ou moins inconscients, que toute théorie orthodoxe de la Prédestination doit se concilier d'une manière évidente, incontestable, avec la bonté universelle de Dieu. Il lui oppose un total optimisme du côté de Dieu, qui veut le salut de tous les hommes et leur en donne à tous le réel pouvoir; un optimisme mesuré pour ce qui est de l'homme, dont les facultés de bien ne sont jamais annihilées, qu'il soit pécheur ou infidèle, et peuvent toujours se prêter à la grâce divine :

Revenons-en, chrétiens, aux deux grands principes que l'Évangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préserver d'un tel

(1) IV, 288. — *Petit nombre des élus.*

malheur, la bonté de Dieu d'une part, et notre liberté de l'autre... la bonté de Dieu qui nous répond de Dieu; et notre liberté, qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte; toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence. Car voici comment je raisonne, et comment il me semble que tout homme chrétien doit raisonner. Je ne connais pas les voies secrètes que Dieu a tenues, ni les mesures que Dieu a prises dans la disposition de mon salut, et il ne m'appartient pas de les examiner; mais je sais par dessus toutes choses que Dieu est bon, et que le mystère de la prédestination, qui me paraît si terrible, est souverainement le mystère de sa miséricorde. Je sais, et c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en conséquence de ce mystère, mon salut est entre les mains de Dieu; voilà ce que je sais, et dont je ne me départirai jamais. C'était le sentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi*; Je sais quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt, et cette connaissance sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance.

Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, et, comme parle saint Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence? Si donc, en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui

me le représente comme un Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon salut à des choses que je ne puis faire, et qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me punir si je ne les fais pas : en un mot, comme un Dieu qui dispose tellement de ses créatures, qu'il n'y a point de père, pour peu équitable, et pour peu sensible qu'il soit, qui n'eût honte d'en user de même à l'égard de ses enfants (car c'est l'idée qu'en donnait Calvin, et la prédestination, dans les maximes de sa secte, renfermait tout cela); si, dis-je, on me figure un Dieu de la sorte, je ne dois point m'alarmer, beaucoup moins désespérer. Car j'ai de quoi m'inscrire en faux contre cette idée chimérique et injurieuse à Dieu; j'ai de quoi la détruire en disant : Non, ce n'est point là le Dieu qui m'a fait ce que je suis. S'il était tel, je ne pourrais plus l'aimer; et si je ne pouvais plus l'aimer, il ne serait plus mon Dieu, et je ne serais plus sa créature. Ce n'est point là le Dieu que l'Écriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon salut : *Deus salutis meae*. Etant de ce caractère, il serait plutôt le Dieu de ma damnation (1)...

Déjà, sans attendre d'avoir résolu les questions de doctrine, il a montré les conséquences morales que peuvent en tirer les chrétiens mondains et les libertins :

(1) I, 286. — *Sur la Prédestination*, 2^e Partie.

De là vient encore que, dans les temps où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matières de la prédestination et du libre-arbitre sont devenues plus communes, et, si j'ose dire, plus à la mode. Chacun en a prétendu discourir, jusqu'à ceux mêmes et jusqu'à celles qui devaient moins en parler. Elles ont affecté cette vaine science que saint Paul leur défendait si expressément; elles se sont rendues éloquentes sur la faiblesse de l'homme, et sur sa dépendance infinie de Dieu; elles se sont fait une dévotion d'en raisonner, et elles ont enfin réduit toute leur piété à cette spéculation et à ce langage d'humilité. Or, j'avoue, chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de la peine à ne pas m'en défier; car on ne sait que trop jusqu'où peut aller l'abus de cette prétendue faiblesse, et les conséquences qu'en tire le libertinage...

Et certes, où en serions-nous... s'il fallait que le gouvernement du monde roulât sur ce principe, que les hommes, conséquemment à la prédestination de Dieu, ne soient plus maîtres de leur volonté?... L'un dirait : la colère m'emporte, et je ne puis me retenir; l'autre : la domination me révolte, et je ne suis pas né pour obéir. Celui-ci : je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes; celle-là : j'attends que Dieu me touche pour garder la foi conjugale. Et de là, quel renver-

sement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs. Vous le voyez, chrétiens, et plaise au Ciel que cette maladie dont notre siècle n'est que trop affecté, n'achève point enfin de le corrompre, et qu'elle n'en fasse pas le siècle de l'iniquité consommée (1)...

A ces raisonneurs des deux sexes, à ces erreurs doctrinales et à leurs conséquences immorales, Bourdaloue oppose, avec force et autorité, la foi de l'Église sur la « volonté générale de Dieu touchant le salut de tous les hommes » ; et il s'épanche dans les sentiments du plus réconfortant optimisme chrétien :

Ne raisonnons point tant, ne soyons point si curieux d'innover, ni si jaloux de soutenir à nos dépens des doctrines particulières. La foi de nos pères nous suffit. Ce qu'ils ont cru de tout temps, nous devons le croire avec la même certitude... Ils n'ont point partagé le monde en deux ordres : l'un, de ceux que Dieu a choisis et favorisés ; l'autre, de ceux qu'il a rejetés et entièrement délaissés. Ils auraient cru, par ce partage, faire injure à cette miséricorde infinie qui remplit tout l'univers, et en mal juger ; ils auraient cru offenser Dieu, le créateur, le Père commun de tous les hommes, ils auraient cru se rendre homicides de leurs frères, en leur fermant ce sein paternel, qui nous est ouvert, et d'où personne n'est exclu, si lui-même il ne s'en sépare. Suivons des

(1) *Ibid.*, 284.

guides si sûrs, et entrons dans leurs sentiments. Au lieu de nous arrêter à des contestations et à des questions sans fin, ne pensons comme eux qu'à profiter du don de Dieu. Goûtons-le dans le silence de la méditation; nous y trouverons non seulement l'appui le plus ferme et la ressource la plus solide, mais encore une des plus douces et des plus sensibles consolations.

Car, dans la vive persuasion où je suis que Dieu a voulu et qu'il veut le salut de tout le monde, m'appliquant à moi-même ce grand principe, j'en tire les plus heureuses conséquences. J'adore la bonté de Dieu, je l'admire, j'y mets ma confiance; je me jette, ou pour mieux dire, je m'abîme dans le sein de cette providence universelle qui embrasse toutes les nations, toutes les conditions, tous les états... Si je me sens assailli de la tentation, et que je tombe dans la défiance... je me retrace fortement dans l'esprit ce souvenir si consolant, que Dieu veut me sauver... Mais... du moment que cette volonté de Dieu touchant mon salut, et touchant le salut de tout autre homme, me deviendra douteuse et incertaine, où en serai-je... Est-il rien en effet qui doive plus déconcerter tout le système d'une vie chrétienne, que cette pensée : Dieu peut-être veut me sauver, mais peut-être aussi ne le veut-il pas? On m'exhorte à servir Dieu, à m'acquitter

fidèlement des devoirs de la religion; mais moi je dirai : Que sais-je si tous les soins que je me donnerai pour cela, si toutes les violences que je me ferai, si toute ma fidélité et mon exactitude ne me seront point inutiles, puisque je ne sais si Dieu veut me sauver?... Or, quel goût peut-on alors trouver dans toutes les pratiques du christianisme? avec quelle ardeur peut-on s'y porter? à quelle tentation n'est-on pas exposé de quitter tout, d'abandonner tout au hasard, et de se laisser aller à sa bonne ou à sa mauvaise destinée (1)?...

2. — Les erreurs morales : rigorisme, pharisaïsme.

Il n'est guère d'article sur lequel les Jansénistes, qui soignaient fort leur « publicité », se soient fait une réputation plus honorable et fructueuse que celui de la morale sévère. Bourdaloue, qui en est lui-même bon connaisseur, ne se laisse pas tromper par cette contre-façon. C'est qu'il connaît les sources empoisonnées et les corruptions secrètes d'une morale en apparence si purement évangélique. Il sait que cette « fausse sévérité » procède historiquement du zèle brouillon et prétentieux d'un Saint-Cyran, des manœuvres de la lutte théologique contre des adversaires dont on cherchait le point le plus vulnérable, et que, doctrinalement, c'était la conclusion logique et inévitable du pessimisme de Jansénius, car sa théorie de la prédestination, ou plutôt de la « prédamnation » presque universelle, était inconciliable avec une morale qui donnât tant soit peu de facilité à la volonté humaine.

(1) IV, 272... *Pensées sur le salut.*

Ces diverses causes, logiques ou psychologiques, Bourdaloue les dénonce, mais en insistant plutôt sur les secondes, suivant ses habitudes de prédicateur moraliste :

... Ne nous étonnons pas si le Fils de Dieu, n'étant venu au monde que pour être le réformateur du monde, et pour lever (qu'il me soit permis de parler ainsi) l'étendard de la vie austère, il commença d'abord par une guerre ouverte contre ces prétendus dévots les plus sévères, et, dans l'opinion la plus commune, les plus réformés du judaïsme. Pour agir conséquemment à son adorable mission, et conformément à l'Évangile qu'il nous annonçait, il dut les traiter de la sorte. A travers le voile de cette apparente sévérité, il les reconnut pour des esprits superbes, et dès lors, il les envisagea comme les usurpateurs de la gloire de son Père. Voilà pourquoi il les entreprit...

...Ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation, tant de fois censurée par Jésus-Christ, soit un fantôme que la loi de grâce ait entièrement dissipé. Il subsiste encore, et Dieu veuille qu'après avoir été le vice des pharisiens, par une malheureuse succession, il ne soit pas devenu le nôtre... Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même, attaché à son sentiment et idolâtre de ses pensées. De là, sans même l'apercevoir, on ne parle plus que de soi ; on ne voit plus de bien qu'en soi ; on mesure

tout par soi ; quoique Dieu ait des conduites de grâce toutes différentes, on n'estime plus que la sienne, et, par une petitesse d'esprit présomptueuse, on voudrait tout réduire à la sienne. Et parce qu'on n'y trouve pas tout le monde disposé, on a pitié de tout le monde ; je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une pitié dédaigneuse et méprisante. Tout ce qui n'est pas selon notre goût paraît réprouvé. On croit tous les autres perdus ; à l'exemple de cet homme dont parle saint Bernard, qui par je ne sais quel enchantement avait infatué le monde de ses erreurs, en persuadant aux ignorants et aux simples qu'après même le bienfait de la rédemption, il n'y avait presque de salut pour personne, et que toutes les richesses de la miséricorde divine étaient uniquement réservées pour ceux qui croyaient en lui et qui s'attachaient à lui... Combien de fois, dans la suite des siècles, cette illusion s'est-elle renouvelée (1)...

Aussi, loin d'être une marque de pure doctrine, le rigorisme a été le plus souvent associé à l'esprit de schisme ou d'hérésie ; et Bourdaloue ne manque pas de relever l'exemple des Pélagiens, pour lesquels les Jansénistes professaient une si spéciale aversion :

...Dans la pratique même du christianisme, il y a une sévérité excessive, opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas

(1) I, 132. — *Sur la Sévérité évangélique*, 2^e Partie.

moins à craindre que celles qui pourraient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Église a été troublée ? Cette sévérité mal conçue et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la suite des siècles les hérésies ? Tant de sectes d'abstinents, de continents, de flagellants, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles pris leur nom et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectaient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier ? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage ? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa ? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques ? Ne fut-ce pas parce qu'il les considéra comme des hommes charnels, tâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais appelés autrement depuis sa séparation ? Et pourquoi les catholiques le traitèrent-ils d'excommunié ? ne fut-ce pas parce qu'il appesantissait indiscretement le joug de la loi divine, publiant des jeûnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persécutions ? Tout cela n'était-il pas d'un esprit sévère ? Oui,

chrétiens, mais tout cela en même temps était d'un esprit outré, qui n'écoutait que lui-même, et qui ne s'en rapportait qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchaient les Pélagiens parmi les points de leur morale ? Y avait-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposaient à leurs sectateurs ? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie : pourquoi ? parce qu'ils prétendaient que sans cette pauvreté il n'y avait point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens et de les donner aux pauvres ; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Église que de revenir là-dessus de leur égarement (1).

Une des erreurs morales de ces hérétiques est donc de confondre dans la doctrine évangélique ce qui est de précepte et ce qui est de conseil, et d'imposer le tout indistinctement à tous comme moyen indispensable de salut ; puis, dans ce chemin rendu ainsi impraticable à la foule des âmes de bonne volonté, mais faibles, on leur enlève les moyens providentiels de réconfort et de relèvement : la prière et les sacrements. C'est pourquoi Bourdaloue combat le principe janséniste de la « fuite du monde », auquel il oppose celui de la « possibilité du salut dans toutes les conditions du monde » ; il attaque de même deux livres qui firent scandale : la « Fréquente communion » et les « Avis salutaires de la bienheureuse Vierge à ses dévots indiscrets » :

(1) II, 186. — *Sur la Sévérité chrétienne*, 1^{re} Partie.

C'est un langage mille fois rebattu dans le monde, de dire qu'on ne s'y peut sauver ; et pourquoi ? parce qu'on est, dit-on, dans un état qui détourne absolument du salut. Mais comment en détourne-t-il ? Est-ce par lui-même ? cela ne peut être, puisque c'est un état établi de Dieu ;... puisque c'est un état où Dieu, par une suite immanquable, donne à chacun des grâces de salut et de sanctification, et non seulement des grâces communes mais des grâces propres et particulières, que nous appelons pour cela grâces de l'état... Il n'est point question de renoncer absolument au monde, et de nous ensevelir tout vivants dans des solitudes, pour n'être occupés que des choses éternelles, et pour ne vaquer qu'aux exercices intérieurs de l'âme. Cela est bon pour un petit nombre, à qui Dieu inspire cette résolution et à qui il donne la force de l'exécuter ; mais après tout que serait-ce de la société humaine, si chacun prenait ce parti?... Ainsi, rien de plus sage, ni de plus raisonnable que la règle de saint Paul, lorsqu'écrivant aux premiers fidèles nouvellement convertis, il leur disait : *Mes Frères, demeurez dans les mêmes conditions où vous étiez quand il a plu à Dieu de vous appeler* (1)...

...Voulez-vous savoir, chrétiens, quelle a été

(1) IV, 275, 278.

une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, quoique des moins remarquées ? Le voici : c'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils ; ce qui était d'une obligation indispensable avec ce qui ne l'était pas ; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surérogation, de perfection... En effet, citons tant qu'il nous plaira les Pères de l'Église ; accumulons et entassons autorités sur autorités ; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère ; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers ; enchérissons même, s'il est possible, sur ces saints auteurs, et déhitions encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ... après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier. Ainsi nous l'enseigne le concile de Trente, et c'est une vérité de foi (1)...

(1) II, 176. — *Sur la fréquente communion*, 1^{re} Partie.

...Autre erreur dont nous avons à nous préserver, mais qui déguisée sous des termes captieux et plein d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs... Il est vrai, dire à un pécheur, que sans pénitence et par la seule intercession de Marie, il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions ; car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché... il ne lui sert de rien d'invoquer Marie et que sa confiance ne peut lui être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper ; car, sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la mère de Dieu, le devenir ? sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la mère de Dieu, le demander et l'obtenir ? sans être encore assez

touché de Dieu, sentant la faiblesse de son cœur, et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et qui le fortifie (1)?...

Cette dureté pour les pauvres pécheurs, que Bourdaloue aime d'un amour à la fois rude et tendre, est un des points qu'il réproouve le plus chez les Jansénistes; c'est sans doute ce trait de ressemblance avec les Pharisiens qui lui a donné l'idée d'un rapprochement qui est la plus forte des condamnations; car il n'y a rien de plus opposé à l'esprit évangélique que l'esprit pharisaïque, malgré son air d'austérité :

L'expérience nous apprend combien il y a eu dans l'Église de Jésus-Christ, et combien il y a encore de ces prétendus saints qui volontiers, ou sans beaucoup de peine, damnent presque tout le monde. Prévenus à leur avantage et préoccupés de leurs maximes, ils se persuadent avoir seuls la science du salut et être seuls instruits des voies de Dieu. Ne pas se joindre à eux et ne pas se conduire par eux, c'est, selon leur sens, se pervertir, s'égarer, se perdre. Et parce que le nombre de ceux qui les suivent n'est pas tel après tout qu'ils voudraient, et que c'est le plus petit en comparaison du reste des fidèles, voilà pourquoi ils s'élèvent avec tant de chaleur et tant de hauteur, ne prononçant que des anathèmes, lançant partout des malédictions, ne cessant

(1) III, 244. — *Sur la dévotion à la Vierge*, 3^e Partie.

point de déplorer l'affreux relâchement des mœurs, s'imaginant voir dans tous les états du christianisme une décadence entière, l'attribuant à des guides aveugles qui mènent d'autres aveugles; se regardant avec une pieuse complaisance, eux et leurs élus, comme d'heureux rejets que la contagion a épargnés dans le champ du père de famille, bénissant Dieu de les avoir ainsi sauvés du naufrage et garantis de la corruption universelle.

Il est certain que le monde est bien corrompu, et sur ce point leurs déclamations ne sont pas tout à fait mal fondées. Mais avec un peu plus de charité et moins d'orgueil, ils ne pousseraient pas si loin leur censure, ils ne donneraient pas des arrêts si vagues et si étendus, ils ne concluraient pas si vite pour la perte de quiconque ne prend pas leurs leçons et n'entre pas dans leurs intérêts; ils ne se déchaineraient pas avec tant de violence contre la société humaine en général, ni en particulier contre les gens de bien dont le mérite les incommode; ils feraient justice à la piété partout où elle se trouve, et ils ne se figureraient pas, comme le Pharisien, qu'elle ne se trouve que chez eux, ou qu'elle ne peut être agréable à Dieu, quelque part qu'elle se rencontre, si elle n'est marquée de leur sceau; car c'est ainsi que l'orgueil, ou s'arrogé tout, ou réproûve tout.

Esprit de dureté envers les pécheurs... Que ces manières hautes et dédaigneuses, que ces paroles dures, dans la suite des temps, ont rebuté de pécheurs, dont il eût été bien plus à propos de seconder les bonnes dispositions par de sages et de salutaires ménagements. On eût gagné cette âme en la traitant avec plus de circonspection et de modération ; on l'eût consolée, on l'eût encouragée, on lui eût inspiré de la confiance, au lieu qu'on l'a désolée et désespérée... N'est-ce pas une faute, et une faute très condamnable, de ne pas respecter dans votre frère, tout criminel qu'il est, l'image de Dieu et le prix du sang de Jésus-Christ ; de l'exposer à une ruine totale par l'ascendant trop impérieux que vous prenez sur lui, et dont vous lui faites sentir tout le poids, par l'amertume de vos expressions et par la terreur de vos menaces, de ne vouloir pas charitablement, quoique prudemment, vous rapprocher de lui, afin de le rapprocher de son devoir ; mais au contraire, de vous buter, de vous obstiner contre lui, et de ne tenir nul compte du triste abandonnement où votre inflexible raideur le précipite ; de vous croire quitte de son malheur en disant : C'est son affaire, que m'importe ? s'il veut se damner, qu'il se damne. Il se damne en effet. Mais n'en êtes-vous pas coupable, lorsque vous pouvez, par des manières plus insinuates, par des précautions plus mesurées, par

un accueil plus engageant et plus modeste, le retirer de l'abîme et le remettre dans le bon chemin (1)?

Le vice foncier de l'esprit pharisaïque ou janséniste, et qui fausse son jugement moral, c'est donc l'orgueil; un orgueil profond et secret, qui seul peut expliquer une dureté si inhumaine, un si violent esprit de secte, et un aveuglement si prodigieux sur l'opposition d'un tel esprit avec l'Évangile, aussi bien qu'avec les directions formelles de l'Eglise; Bourdaloue le montre en expliquant le scandale des Pharisiens devant l'enseignement de Jésus-Christ :

Ils murmuraient, dit saint Grégoire, pape; ils condamnaient la conduite du Sauveur des hommes, et l'accusaient d'une molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connaissaient pas le véritable esprit de sa sainte loi qu'il était venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil, ils affectaient une fausse sévérité; et ils auraient cru profaner leur ministère, en se communiquant à des âmes criminelles et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes frères, la grande différence qui se rencontre entre la prétendue sainteté des Pharisiens et la sainteté évangélique : l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable, et à étouffer tous les sentiments d'une juste compassion; l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain, et ne cherche qu'à les soulager...

(1) IV, 406. — *Caractère de l'orgueil,*

Ce n'est point ainsi que l'entendaient les Pharisiens; et qu'était-ce que leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse. Ils étaient sévères pour jeûner...; mais, du reste, gens entêtés et remplis d'eux-mêmes, se regardant comme les oracles du peuple et les seuls maîtres de la vraie doctrine; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parce qu'ils ne se persuadaient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux; appelant tout à leur tribunal et n'en reconnaissant nul autre. Que le Fils de Dieu... leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Evangile, ils l'accusaient de relâchement; que de tous côtés on eût recours à lui, ou pour en obtenir des grâces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitaient de politique artificieux et de séducteur... Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettraient bien mieux et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employaient à se rendre plus souples aux enseignements qu'on leur donne, à déférer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Eglise, à se taire dès qu'elle a parlé; et non seulement à se taire, mais à croire ce qu'elle croit, et parce qu'elle le croit... Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont

elles paraissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seraient bien plus austères si, par de salutaires violences, elles prenaient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leurs dévotions et leurs plus pieux exercices... (1).

3. — Le Laxisme des Jansénistes.

Ainsi, cette austérité superficielle, ce rigorisme, cache un véritable laxisme; laxisme en doctrine d'abord, car, sur des points capitaux on se prévaut d'opinions insuffisamment « probables », établies finalement sur l'autorité de docteurs très contestés, qu'on décore du nom de « grands » pour les besoins de la cause; et cela contre les décisions de l'autorité compétente :

... Nous louons la voie étroite de l'Évangile par rapport aux mœurs; mais par rapport à la créance, la voie la plus spacieuse ne nous fait point de peur : et cela pourquoi? par la raison qu'en donne saint Augustin : parce que nous faisons consister la voie étroite de l'Évangile en ce qui nous plaît... Tel, en tout autre point où il s'agirait de former sa conscience, ne voudrait pas se risquer sur un sentiment probable, qui, en matière de religion et d'obéissance à l'Église, va hardiment au delà de toute probabilité. Toutefois, mes frères, dit saint

(1) II, 183, 185. — *Sur la Sévérité chrétienne*, exorde.

Léon, pape, le premier pas de la voie étroite du christianisme est d'assujettir notre esprit, et de lui ôter cette présomptueuse liberté qu'il se donne de ne croire que ce qu'il veut, et de vouloir juger de tout ; c'est de le faire renoncer à ses sentiments quand ils sont, en quelque sorte que ce soit, opposés à ceux de l'Église... Je ne dis pas que la voie étroite consiste en cela seul, à Dieu ne plaise ; mais je soutiens qu'elle doit commencer par là, et que sans cela elle manque dans le principe (1).

Si peut-être les Jansénistes s'attendaient à recevoir le reproche de laxisme au point de vue dogmatique, ils se croyaient du moins bien à couvert contre le même reproche au point de vue moral. Et pourtant il semble bien que parmi eux les consciences les plus délicates aient eu le sentiment des rudes entorses que la conduite des chefs du parti donnait à la morale évangélique, spécialement en matière de justice et de charité. Ceux-ci d'ailleurs les sentaient eux-mêmes, puisqu'ils cherchaient à justifier leurs pratiques par des excuses qui ressemblent fort aux « directions d'intention », si honnies par eux chez leurs adversaires. De pareilles justifications aggravaient leur cas, car elles tendaient à créer, non plus seulement une pratique, mais une théorie laxiste, sur des points essentiels de la morale chrétienne ; et ces relâchements trop réels, mal couverts par l'affectation d'austérité, donnaient le droit de les accuser d'un vice particulièrement déshonorant, l'hypocrisie :

Hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui a fomenté toutes les sectes, puis-

(1) III, 425. — *Pour la fête de saint Pierre*, 1^{re} Partie,

qu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spacieuse réforme. Hypocrisie, qui sous prétexte de perfection vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantis visiblement, quoique insensiblement le culte de Dieu. Hypocrisie, qui sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété. Hypocrisie, qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances établies de Dieu, et n'as de charité pour personne. Hypocrisie qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens ; ne trouvant rien d'injuste des qu'il te peut être utile ni rien qui ne soit permis, dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparaitras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte... (1).

Bourdaloue juge sévèrement, de ce seul chef, la valeur morale de l'esprit qui dicta les *Provinciales* et autres pamphlets ; il s'en prend même personnellement à l'inspirateur de toute cette campagne de dénigre-

(1) II, 428. — *Sur le Jugement de Dieu*, 1^{re} Partie.

ment, plus démoralisante encore pour le public chrétien que nuisible à des adversaires injustement dif-famés, celui que ses sectateurs appelaient le « grand Arnould » :

On a trouvé le moyen de consacrer la médi-sance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu : c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis pour un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi ; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous ; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela encore une fois pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque, mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

... Savez-vous, chrétiens, ce qui m'étonne encore plus ? C'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voit des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Église et pour la sévérité de l'Évangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières : il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux ; et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela on ne voit de sa part nulle satisfaction ; on ne pense pas même à entrer là-dessus pour lui en quelque scrupule, et sans hésiter, on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu ; il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais après tout, trois choses me

font de la peine : l'une qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces ; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être, devient dès lors au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible et un secret que j'ignore (1).

A la faveur d'un tel laxisme, c'est l'esprit sectaire qui vient à triompher de l'esprit chrétien, en prétendant lui faire accepter toutes ses aigreurs, ses injustices, son orgueil pharisaïque, ses ambitions :

On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir ; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais ; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables ; on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur,

(1) II, 273, 279. -- *Sur la médisance,*

on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux par de fausses interprétations ; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer la réputation même d'un particulier ; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus ; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont ; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images (1).

... Scandales d'irrégion : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme ; on les insinue dans des discours publics, dans des confé-

(1) II, 192. — *Sur la sévérité chrétienne*, 3^e Partie.

rences particulières, dans des libelles et des écrits; on leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti; et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices, ses discours; désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes, et plutôt au ciel que tout ce que j'en pourrais dire ne fût qu'imaginaire et en idée... (1).

4. — Les conséquences : latitudinarisme; indifférence; irréligion.

L'œil clairvoyant de Bourdaloue découvre un laxisme bien plus étendu, un laxisme général qui se prépare à la faveur de ce rigorisme : c'est que déjà le Jansénisme favorise le relâchement, l'indifférence, et même le libertinage, qui vont se propager si rapidement au siècle suivant, et la pénétration psychologique du prédicateur moraliste lui fait lire l'avenir dans ses causes actuelles. Et d'abord, il discerne bien ce qu'un grand nombre d'adhérents du Jansénisme, incapables de pratiquer réellement une morale si sévère, dissimulent de relâchement sous l'apparence de l'austérité :

(1) II, 381. — *Sur le zèle pour l'honneur de la Religion*, 1^{re} Partie.

... On a du zèle pour maintenir la discipline, et l'on ne craint pas de le faire hautement valoir, et de l'opposer à la licence et aux dérèglements du siècle. Autre erreur, dit saint Augustin : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs et si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires même et dans les discours publics ; le bornant là, on n'en est pas incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur, et l'abus en vient jusqu'à ce point, que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage, parce que c'est le langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses, pourvu qu'on parle sévèrement...

... Mais au même temps que dans nos paroles et nos décisions nous sommes si rigoureux, avons-nous, dans la pratique, une affaire à traiter, un différend à terminer, un argent à placer, une restitution à faire, un bénéfice, comme l'on parle, à sauver ou à négocier?... c'est justement alors que nous nous comportons comme tout le reste des hommes. Pourquoi ? parce qu'il s'agit de notre intérêt. Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Étudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour

les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes...

... Je sais que là-dessus nous savons bien nous ménager, et ne pas risquer notre réputation; que pour cela nous ne nous rendons pas tout à coup au sentiment qui nous favorise; que nous sommes même les premiers à prononcer contre nous; qu'il faut bien des remontrances de nos amis et de nos proches, pour nous faire modérer cette rigueur, et qu'il n'y a point de consultation dont nous n'ayons soin de nous prémunir. Mais quand je m'aperçois enfin que tout ce mystère se termine à faire avec beaucoup de cérémonie ce que font, sans tant de difficultés et tant de façons, les plus relâchés, et ce que ne ferait peut-être pas un chrétien qui vit selon le train commun du monde, quoique moins zélé en spéculation pour les mœurs et pour la discipline, en vérité je ne puis pas, mes chers auditeurs, que je ne déplore notre misère et notre faiblesse (1).

Il n'est pas même nécessaire de se donner tant de peine pour sauver les apparences : se déclarer du parti de la morale sévère, lui rendre quelques services, suffit bien pour s'en assurer le mérite devant Dieu et devant les hommes ; ce Jansénisme politique et mondain répugne particulièrement à Bourdaloue :

Ce qui doit bien nous surprendre, c'est qu'on prétende s'ériger en censeur des mœurs

(1) I, 130. — *Sur la sévérité évangélique*, 1^{re} Partie.

et en réformateur des relâchements du siècle, sans penser d'abord à réformer le relâchement où l'on vit soi-même à l'égard de la mortification des sens : n'est-ce pas l'illusion de nos jours? Crier sans cesse contre les doctrines prétendues relâchées ; gémir à toute occasion et avec amertume de cœur sur le renversement de la morale évangélique ; s'élever avec zèle, ou plutôt avec emportement, avec aigreur contre ceux qu'on veut faire passer pour destructeurs de cette sainte morale ; les regarder comme l'ivraie semée dans le champ de l'Église, et former de pieux desseins pour arracher ce mauvais grain... ne parler que de sévérité, en lever partout l'étendard, dans les discours publics, dans les entretiens particuliers, dans les tribunaux de la pénitence, dans les ouvrages de piété, voilà les beaux dehors et les spécieuses apparences dont une infinité d'âmes, ou simples, ou prévenues, se laissent fasciner les yeux.

Mais quand, moins crédule, et moins facile à confondre les apparences avec la vérité, on vient à percer au travers de ces dehors, et que, prenant la règle de Jésus-Christ, on juge des paroles par les œuvres : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, que trouve-t-on ? des gens sévères ou réputés tels, mais en même temps bien pourvus de toutes choses, et ayant grand soin de l'être ; des gens sé-

vères, mais en même temps répandus dans le monde, et dans le plus beau monde, pour en goûter tous les agréments; des gens sévères, mais n'étant toutefois ennemis ni des divertissements profanes, ni des conversations plaisantes et enjouées, ni des bons repas; disons en deux mots : des gens de la dernière sévérité dans leurs leçons, mais de la dernière indulgence dans leurs exemples; anges dans leurs maximes, mais hommes, et très hommes dans leur conduite. Ce n'est pas qu'ils ne veuillent que cette sévérité, qu'ils prêchent avec tant d'emphase, soit mise en pratique, mais par d'autres et non par eux : comme maîtres et comme docteurs, ils s'en tiennent à l'instruction, et se déchargent sur leurs disciples de l'exécution (1).

Sur un point important de la pratique religieuse et morale, l'usage des sacrements, Bourdaloue montre comment ce rigorisme couvre mal le relâchement des mondains, et amène, même dans des âmes plus sincères, mais abusées, ce qu'il appelle d'un nom qui, en un sens un peu plus étendu, servira plus tard à caractériser le mal religieux dont souffre encore notre pays : l'indifférence.

... Pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on croit avoir tout fait; et si ce pécheur, confessant son

(1) IV, 159. — *Sur la Flagellation de Jésus-Christ.*

indignité, se tient éloigné des autels, on en est content, comme s'il avait accompli toute la justice : avec cela, qu'il persévère dans son libertinage, on le tolère, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reste à couvert, et qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité, et selon tous les désirs de son cœur... De là vient que par un excès de relâchement, et même par une malheureuse prescription, on ne s'étonne presque plus de voir des mondains et des mondaines qui, de notoriété publique, semblent depuis plusieurs années s'être eux-mêmes librement et volontairement excommuniés ; et qu'au mépris de la religion, ces canons et ces lois si saintes, qui punissaient un tel désordre, ne sont, ou paraissent n'être plus de nul usage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais pasteurs, et qui les jette dans le trouble lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'âmes (1)...

Cette crainte de la communion en détruit le désir. D'un jour à l'autre il diminue. On le perd enfin ; et, n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes, pour nous tirer de nos lâchetés et de nos tiédeurs...

(1) I, 200. — *Sur la Communion*, 1^{re} Partie.

... On voudrait abolir dans l'Église les fréquentes communions; et, pour y réussir, il n'y a point de plus sûr moyen que d'inspirer aux âmes l'éloignement de la communion : par où? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit immanquablement de là, c'est ce que nous voyons : je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion, et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence et une vertu (1).

Cette indifférence ne tarde pas à s'étendre à l'ensemble de la religion, y compris la doctrine, dont des points importants sont d'ailleurs discutés âprement entre docteurs catholiques devant un public d'abord étonné ou passionné, puis blasé ou sceptique; le laxisme dans la pratique religieuse devient un « latitudinarisme » en doctrine, qui mènera assez vite à l'« indifférence en matière de religion ».

Le Jansénisme aura donc préparé l'avènement du « Dieu — et de la morale — des bonnes gens », qui n'ont rien de commun assurément, avec la vérité et la sévérité évangéliques. Il n'est pas jusqu'au mot de « neutralité », dont se sert Bourdaloue pour caractériser cette indifférence doctrinale, qui ne doive avoir une fortune, alors inattendue, aux dépens du zèle religieux et de la foi chrétienne :

(1) II, 418. — *Désir et Dégoût de la Communion*, 1^{re} Partie.

Malheureuse neutralité qui forme tant de fausses consciences; car, sous le frivole et vain prétexte qu'on demeure à l'écart et qu'on ne prend part à rien, on croit sa conscience en sûreté : comme si la foi ne voulait point de nous d'autre confession que le silence. Neutralité scandaleuse : c'est un outrage que vous faites à l'Église, de n'oser pas vous ranger de son côté, ni professer ouvertement ce qu'elle vous enseigne. D'ailleurs, à combien de gens persuadez-vous par votre conduite que vous ne recevez pas le jugement que l'Église a porté, et que dans le cœur vous le rejetez, quoique au dehors vous gardiez des mesures et que vous affectiez de paraître neutres? A combien d'autres donnez-vous au moins à croire qu'ils n'ont pas plus à se mettre en peine que vous, et que le mieux est de laisser toutes ces affaires comme indécises? ils se déclareraient si vous vous étiez une bonne fois déclaré vous-mêmes. Neutralité que l'Église aussi, dans tous les temps, a condamnée et traitée de prévarication (1).

Ce qui paraît encore plus inquiétant et suspect, c'est la chaleur avec laquelle les libertins soutiennent le rigorisme, préluant à l'alliance immorale des « philosophes » — les libertins doctrinaires du siècle suivant — avec le parti janséniste; Bourdaloue ne cache pas ses craintes, devinant dans ces manœuvres, sous des motifs personnels, des desseins de longue portée contre

(1) IV, 465. — *Neutralité dans les contestations de l'Église.*

la religion : en favorisant l'indifférence religieuse dans la pratique, et par là, l'indifférence doctrinale, on prépare le triomphe de l'irrégion.

... Lorsqu'il s'est élevé dans le christianisme des contestations sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère ; non pas afin de l'embrasser dans la pratique et de le suivre, disposition dont ils étaient bien éloignés, mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres desseins. Ainsi tant de fois a-t-on vu des hommes engagés d'ailleurs dans des désordres honteux, des hommes également corrompus et dans l'esprit et dans le cœur, vains, sensuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers et les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme, et à la maintenir. Ainsi a-t-on vu des femmes, trop connues pour ce qu'elles avaient été, et peut-être pour ce qu'elles étaient encore ; des femmes à qui le passé devait au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes sur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'assez exact ni d'assez rigide dans la police de l'Église, et en appeler sans cesse aux anciens canons, tels qu'ils s'observaient dans leur première institution. Mais ce zèle de la pureté

des mœurs et de la perfection du christianisme n'est-il pas louable dans un chrétien? Oui, répond saint Bernard; mais autant qu'il est louable dans un chrétien, autant, pour ne rien dire de plus, est-il équivoque et douteux dans un libertin; et je dois, selon le précepte de Jésus-Christ, m'en défier comme de la plus dangereuse hypocrisie...

Car enfin d'où leur peut venir ce zèle? Impies comme je les suppose, ils n'ont pour tous les autres devoirs du christianisme qu'un secret mépris, et ils tiennent sur celui-ci le langage des parfaits et des spirituels. Il faut donc qu'ils y envisagent quelque intérêt; et vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt consiste, puisqu'il est facile à connaître, et qu'au moins il est certain qu'en parlant de la sorte, ils se mettent en possession d'être libertins, non seulement avec sûreté, mais, si je l'ose dire, avec honneur...

... A quoi se termine le zèle malin que je combats, que je combats, dis-je, dans les impies du siècle qui s'en prévalent, et qui par là troublent les âmes justes et innocentes?... à renouveler ce que firent les Pharisiens, à qui pour cela le Sauveur du monde disait avec indignation : Malheur à vous qui fermez aux autres le royaume de Dieu; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous arrêtez encore ceux qui voudraient y entrer... De l'éloignement de

la communion le scandale passe, si l'on n'a soin de s'en préserver, jusqu'à l'abandon et au retranchement de tout ce qui se pratique de plus saint dans le christianisme... et sans parler des bonnes âmes dont la simplicité peut être séduite, voilà l'avantage que les libertins en voudraient remporter. Ils se feraient un plaisir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du centenier, expliquées ou corrompues selon leur sens : *Domine non sum dignus*. Et comme ils s'en servent pour paraître, tout libertins qu'ils sont, humbles et religieux en ne communiant pas ; aussi, passant plus loin, se sauraient-ils bon gré d'avoir trouvé moyen de ne paraître jamais dans nos temples par respect, de ne plus prier par respect, de s'affranchir, par respect, de tous leurs devoirs. Or, c'est là, mes chers auditeurs, le scandale qu'il fallait combattre. Pardonnez-moi si j'en parle avec quelque véhémence : c'est pour l'intérêt de Jésus-Christ et de sa religion (1).

(1) 1, 205. — *Sur la Communion*, 3^e Partie.

CHAPITRE III

LA VRAIE " MORALE DE JÉSUS-CHRIST ".

La vraie morale chrétienne, celle que Bourdaloue veut seule enseigner, peut se préciser d'autant plus facilement, que, s'opposant à deux théories extrêmes, elle se situe nécessairement dans une position moyenne, choisie de manière à n'avoir aucun point commun avec ce qu'il y a de condamnable dans les doctrines adverses. C'est donc une morale de « juste milieu » ; ce qui ne veut pas dire de milieu calculé mathématiquement : on pense bien qu'elle s'éloigne plus du laxisme des mondains et surtout des libertins que du rigorisme des Jansénistes, qu'elle combat pourtant avec une telle énergie.

D'ailleurs, ce n'est pas une question de choix et de goût personnels : c'est une nécessité logique, et une obligation de foi. La vérité est entre les extrêmes, comme la vertu se tient dans un juste milieu ; mais surtout, cette modération, cette sagesse, est le caractère évident de la morale évangélique, fidèlement interprétée par l'Église ; cela suffit à Bourdaloue pour échapper à l'insidieux dilemme que posaient à tout venant les amateurs de « morale sévère » :

Êtes-vous de la morale étroite, ou êtes-vous de morale relâchée ? Bizarre question qu'on fait quelquefois à un directeur, avant que de s'engager sous sa conduite. Je dis question ridicule et bizarre, et dans le sens qu'on entend

communément la chose ; car quand on demande à ce directeur s'il est de la morale étroite, on veut lui demander s'il est un de ces directeurs sévères par profession, c'est-à-dire de ces directeurs déterminés à prendre toujours et en tout le parti le plus rigoureux, sans examiner si c'est le plus raisonnable et le plus conforme à l'esprit de l'Évangile, qui est la souveraine raison. Et quand au contraire on demande à ce même directeur s'il est de la morale relâchée, on prétend lui demander s'il est du nombre de ces autres directeurs qu'on accuse d'altérer la morale chrétienne, et d'en adoucir toute la rigueur par les tempéraments qui accommodent la nature corrompue, et qui flattent les sens et la cupidité.

A de pareilles demandes que puis-je répondre, sinon que je ne suis par état ni de l'une ni de l'autre morale, ainsi qu'on les conçoit ; mais que je suis de la morale de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ étant venu nous enseigner dans sa morale la vérité, je m'en tiens dans toutes mes décisions à ce que je juge de plus vrai, de plus juste, de plus convenable, selon les conjonctures, et selon les maximes de ce divin législateur ? Tellement que je ne fais pas une obligation indispensable de ce qui n'est qu'une perfection ; comme aussi en ne faisant point un précepte de la pure perfection, j'exhorte du reste, autant qu'il m'est possible,

de ne se borner pas dans la pratique à la simple obligation. Voilà ma morale. Qu'on m'en enseigne une meilleure, et je la suivrai (1).

**1. — Caractères de la morale évangélique :
modération, sagesse, douceur.**

Par-dessus les récents docteurs de la morale étroite, et même les anciens interprètes invoqués par eux avec plus ou moins de justesse, c'est donc à l'Évangile tout pur que Bourdaloue demande d'abord la solution de ce problème, et c'est là qu'il trouve sa théorie du juste milieu :

Bizarre contradiction de notre siècle : jamais dans les entretiens et les paroles, dans les leçons de morale, on n'a plus rétréci le chemin du salut, parce que les leçons et les paroles n'engagent à rien ; et jamais en même temps on n'a plus élargi dans la pratique et dans les œuvres, parce que ce sont les œuvres qui coûtent et que c'est la pratique qui mortifie. Ne cherchons, ni par une rigueur outrée à le rétrécir jusqu'à le rendre impraticable, ni par un relâchement trop facile, à l'aplanir et à l'élargir jusqu'à lui ôter toute sa sévérité et tout son mérite : l'un nous conduirait au désespoir, et l'autre nous perdrait par une trompeuse confiance. Prenons le juste milieu de l'Évangile, et, sans donner dans aucune extrémité, souvenons-nous que la voie du ciel n'est

(1) IV, 372. — *Pensées diverses sur la Dévotion.*

point si étroite qu'on n'y puisse marcher, mais aussi qu'elle l'est assez pour demander toute notre constance, et pour exercer toute notre vertu (1).

L'Eglise, seule interprète autorisée de l'Evangile et de la Tradition, a nettement marqué cette position moyenne en face des erreurs morales, et des erreurs dogmatiques qui en sont la source :

Il n'y a que la créance catholique qui puisse bien concilier ces deux choses, la ferveur et l'humilité, parce que c'est la seule où l'on trouve cette alliance parfaite de la prédestination et de la liberté. Car le pélagianisme, attribuant des forces à l'homme pour agir indépendamment de Dieu, semblait rendre l'homme fervent, mais il lui donnait de quoi s'enorgueillir. Le calvinisme d'ailleurs, pour élever la prédestination de Dieu, anéantissant le libre-arbitre de l'homme, humiliait l'homme en apparence, mais il lui ôtait en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Eglise? elle tient le milieu entre ces deux extrémités ; et, conduite par l'Esprit de vérité qui la gouverne, elle nous enseigne une voie qui nous maintient dans l'humilité chrétienne, sans préjudice de la ferveur, et qui excite en nous la ferveur, sans intéresser l'humilité chrétienne. Et cette voie, c'est la doctrine que je vous prêche ; savoir, que pour l'accomplissement de la pré-

(1) IV, 286. — *Voie étroite du salut.*

destination de Dieu, nous devons coopérer et travailler avec Dieu (1).

Il y a longtemps, et ce n'est pas seulement de nos jours, qu'ils s'est élevé dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des contestations touchant la sévérité de la pénitence considérée de la part des prêtres, qui sont les vicaires de Jésus-Christ, et qui ont été établis de Dieu pour en être les ministres et les dispensateurs. Il n'est rien de plus fameux, dans l'histoire de l'Église, que le différend qui s'émut sur ce point entre les novatiens et la secte qui leur était opposée. Les uns voulaient qu'on admît à la pénitence indifféremment toutes sortes de pécheurs, et les autres prétendaient au contraire, qu'on n'y en devait recevoir aucun. L'Église inspirée du Saint-Esprit, suivant sa conduite ordinaire, prit le milieu entre ces deux extrémités; et, par le tempérament qu'elle y apporta, en modérant la rigueur des uns et en corrigeant la trop grande facilité des autres, elle réduisit la pénitence, disons mieux, l'administration du sacrement de la pénitence, aux justes bornes où le souverain Prêtre Jésus-Christ avait prétendu la renfermer (2).

Qu'on ne croie donc pas qu'il y ait dans cette modération un manque de principes ou de fermeté; Bourdaloue y découvre à l'évidence la marque d'une sagesse toute divine, en même temps que profondément humaine; au point que c'est pour lui, décidément moraliste avant

(1), I, 283. — *Sur la Prédestination*, 1^{re} Partie.

(2) I, 58. — *Sur la sévérité de la Pénitence*; exorde.

tout, la preuve la plus frappante de la divinité du christianisme :

...Étudions bien cette loi, et plus nous l'approfondirons, plus elle nous paraîtra sage ; soit qu'elle contredise nos plaisirs, soit qu'elle nous accorde certains divertissements honnêtes et modérés... soit qu'elle réprime notre ambition, soit qu'elle nous laisse la liberté de penser à nos besoins, et de pourvoir par des moyens légitimes à notre établissement ; soit qu'elle réprouve notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste et chrétienne : partout nous découvrirons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit ; elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états et à toutes les conditions des hommes ; elle est parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de causer du trouble, règle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre ; elle est parfaite, mais de ce genre de perfection dont parle saint Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement, retenant comme dans un juste équilibre tout les mouvements et toutes les affections de l'âme ; enfin elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion et vérité.

J'ajoute que, par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération. Faudrait-il insister sur ce point, si nous ne vivions dans un siècle où la parole de Dieu doit servir de préservatif à tout contre tout... Il est vrai que la loi chrétienne ne désespère pas les pécheurs ; mais, sans les désespérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le désespoir ; et, sans leur ôter la confiance, elle sait bien rabattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation ; mais sans y conclure absolument, elle ne manque pas sur mille sujets d'en proposer le danger, d'une manière à saisir de frayeur les saints mêmes. Il est vrai que dans l'ordre des péchés, elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais, à quiconque connaît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur du péché, même véniel. Il est vrai qu'elle distingue les préceptes des conseils ; mais elle déclare au même temps que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, et que l'une est la suite presque infaillible de l'autre.

Or, j'avoue, chrétiens, que parmi tous les motifs qui me persuadent la vérité de la sainte religion que je professe, il n'y en a point de plus puissant que celui-là. Saint Augustin di-

sait que mille raisons l'attachaient à la foi, et il en faisait un détail capable d'en convaincre les esprits les plus indociles : *Multa me in Ecclesia justissime retinent*. Mais pour moi, je sens que cette sagesse toute pure et toute divine de la loi de Jésus-Christ a je ne sais quoi de particulier, qui me touche et qui m'entraîne... (1).

Si la loi chrétienne satisfait l'esprit par sa sagesse, elle charme aussi le cœur par sa douceur, qui la met à la portée des faibles hommes pour qui elle est faite ; non certes pour les laisser dans leurs faiblesses, mais pour les en relever avec des encouragements, des secours, des récompenses, une condescendance et une générosité toutes divines :

Il est de la grandeur de Dieu d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choses, et d'exiger d'eux de grands services ; mais il est aussi de la même grandeur de Dieu que ces grands services qu'il exige des hommes, non seulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables et qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le savant Cassiodore, la gloire d'un maître aussi grand que Dieu est d'être tellement servi, qu'on se fasse de l'obligation même de le servir un bonheur et une félicité. Ceux qui de leur propre sens ont voulu expliquer la loi chrétienne, se sont encore ici égarés en s'attachant trop à l'un de ces principes, et

(1) I, 296. — *Sur la sagesse de la Loi chrétienne*, 1^{re} Partie.

en ne faisant pas assez de réflexion sur l'autre. Il est vrai que Jésus-Christ, notre souverain législateur, nous a proposé sa loi comme un joug et comme un fardeau; mais au même temps il nous a fait entendre que ce fardeau était léger et que ce joug était doux : *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve*. D'où vient que, par une admirable conduite de sa sagesse, il n'a invité à le prendre que ceux qui se trouvaient déjà chargés d'ailleurs et fatigués; s'engageant à les soulager, et toutefois ne leur promettant d'autre soulagement que de leur imposer son joug et de les obliger à le porter : *Venite ad me omnes qui laboratis, et ego reficiam vos*. Mystère qui semblait d'abord impossible et contradictoire, mais dont l'accomplissement a fait connaître l'infailible vérité; mystère confirmé par l'expérience de tous les justes, et même de tous les pécheurs, puisqu'il est évident que rien n'est plus capable de soulager un pécheur chargé de la pesanteur de ses crimes, et fatigué de la servitude du monde, que de prendre le joug de Jésus-Christ et de s'y soumettre parfaitement. Pour former donc une idée complète de la loi évangélique, il ne fallait jamais séparer ces deux choses qu'elle a si saintement et si divinement unies, le joug et la douceur (1)...

(1) *Ibid.*, 297.

2. — Sincérité; loyauté; « bonne foi ».

Ce qui porte Bourdaloue à s'élever contre les théories extrêmes, spécialement contre le rigorisme, ce n'est pas seulement le goût du bon sens et de la mesure, c'est plus encore le culte de la vérité, non pas seulement doctrinale, mais morale, de la sincérité. Nous avons déjà remarqué cette sorte de passion qu'il met à dépister dans les plus profonds replis de l'âme tout ce qui est fausseté, duplicité, hypocrisie envers soi-même comme envers les autres.

Qu'il s'agisse des actes essentiels de la vie morale, comme l'« oblation de soi-même », l'amour de Dieu, la pénitence, la formation de la conscience, ou des maximes et théories qu'il rencontre sur sa route : religion mondaine ou fausse dévotion, pharisaïsme ou fausse sévérité; plus loin encore, lorsqu'il sera question de probité, devoir d'état, simplicité, Bourdaloue s'inspire de cet amour profond de la sincérité, c'est-à-dire de la vérité, non seulement reconnue sans subterfuge, mais pratiquée loyalement. S'il prêche une doctrine relativement modérée, c'est qu'il ne veut pas en prendre trop, pour n'en pas trop laisser; c'est un réaliste, à qui fait peur et horreur l'abîme qui existe trop souvent entre les sentiments ou les paroles, et les actes :

Supprimez toutes les paroles inutiles, et convertissez-vous solidement : *Tollite verba, et convertimini*. Ainsi parlaient les prophètes, exhortant à la pénitence le peuple de Dieu; et c'est, pécheur à qui je parle, le ministère dont je m'acquitte aujourd'hui. Vous détestez, dites-vous, votre péché; vous y renoncez, du moins le croyez-vous ainsi. Mais peut-être vous flattez-vous dans le témoignage que vous vous rendez; et votre contrition prétendue n'est rien

moins devant Dieu que ce qu'elle vous paraît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de votre péché que de sa malice; du remords et du trouble qu'il vous cause, que de l'injure qu'il fait à Dieu; de l'embarras où il vous jette, que de la disgrâce de Dieu qu'il vous attire : si cela est, contrition tout humaine. Peut-être votre erreur vient-elle de ce que vous confondez les grâces de la pénitence qui sont en vous, avec la pénitence qui n'y est pas; les désirs de conversion que Dieu vous inspire, avec votre conversion même, dont vous êtes encore bien éloigné : c'est-à-dire, peut-être vous croyez-vous changé et converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être : si cela est, contrition apparente. Mais voulez-vous sortir de cette incertitude? Voulez-vous bien connaître ce que vous êtes? *Tollite verba* : sans vous arrêter aux paroles toujours équivoques, toujours suspectes, voici la règle que vous devez prendre. Entrons dans le détail; il n'y aura rien qui ne convienne à la chaire (1).

Cette précaution oratoire tient compte de ce qu'il appelle ailleurs la « délicatesse du siècle »; cependant elle ne l'empêche pas de donner des précisions en termes assez roides : « duretés criantes envers de pauvres créanciers, chicanes infinies, dettes éternelles; tricheries indignes, friponneries au jeu... »; même atténuée par la dignité de la chaire, et les convenances du style imprimé, la parole de Bourdaloue reste rude et forte,

(1) I, 142. — *Sur la Pénitence*, 1^{re} Partie.

et on peut en dire, compte tenu de la différence des temps : « ainsi parlaient les prophètes »...

Ce n'est pas sans mérite, car le prédicateur qui veut être sincère, et pour cela précis et pratique, doit lutter contre la crainte de la vérité, qui s'abrite sous différents prétextes. Bourdaloue en fit plus d'une fois l'expérience, et dut revendiquer les droits de la parole divine, par exemple à la suite du sermon sur l'Impureté :

Jusque dans la prédication de l'Évangile (le croirait-on, si on ne l'éprouvait pas soi-même?) jusque dans la prédication de l'Évangile, où nous croyons que c'est Dieu qui nous parle, à peine pouvons-nous supporter la vérité. Ce n'est pas que nous n'aimions les prédicateurs qui prêchent les vérités, et les vérités de la morale la plus étroite, et que nous ne soyons les premiers à les condamner s'ils sont lâches à s'acquitter de ce devoir, mais nous aimons ceux qui nous prêchent les vérités, et non pas nos vérités. Car du moment que les vérités qu'ils prêchent sont les nôtres, et que nous nous en apercevons, un levain d'aigreur et d'amertume commence à se former dans notre cœur... Que j'entreprenne ici de dire la vérité dans toute l'étendue de la liberté que devrait me donner mon ministère, et que, parcourant tous les états et toutes les conditions des hommes, je vienne au détail de certaines vérités que j'aurais droit de leur reprocher, je m'attirerais l'indignation de la plupart des personnes qui m'écoutent. Je ne dirai ces vérités qu'en

général, et j'observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Église me prescrit. Il n'importe; parce que ce seront des vérités qui feront rougir l'hypocrisie du siècle, et qui, par une anticipation du jugement de Dieu, exposeront à chacun sa confusion et sa honte, elles susciteront contre moi presque tous les esprits... (1).

... Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde; et Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au moins gardé les mesures de respect, de religion, de piété qui sont dues à mon ministère; car pour ma personne, je sais que rien ne m'est dû. Trop heureux si, me voyant condamné du monde, je pouvais espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu. Trop heureux si la censure du monde n'a rien fait perdre à ce que j'ai dit de son efficace et de son utilité, et s'il y a eu des âmes qui, comme les premiers chrétiens, en aient été non seulement instruites, mais converties. Ce qui plaît au monde n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire pour le monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine, qui, tout amère qu'elle peut être, doit le guérir. Se choquer de semblables vérités et s'en scandaliser, c'est une des marques les plus évidentes du besoin qu'on en a. S'en édifier et se les appliquer, c'est la preuve

(1) II, 142. — *Sur l'amour et la crainte de la vérité*; 1^{re} Partie.

la plus certaine d'une âme solide qui cherche le royaume de Dieu. Mais c'est à vous, Seigneur, à faire le discernement et de ceux qui en ont abusé et de ceux qui en ont profité. Vous êtes le scrutateur des cœurs; et vous savez que ce n'est point pour ma justification que je m'en explique ici, mais pour l'honneur de votre parole. Qu'importe que je soie condamné? mais il importe, ô mon Dieu, que votre parole soit respectée (1).

La sincérité du prédicateur a pour but d'éveiller celle des auditeurs, de les amener à voir clair en eux-mêmes, et non à regarder autour d'eux, à se rendre compte de la vérité de leur vie par la comparaison de leurs croyances avec leurs actes. La maxime évangélique : « on juge l'arbre à ses fruits » servira à reconnaître par exemple la véritable pénitence de ses contrefaçons laxistes ou rigoristes :

Pour se convertir efficacement à Dieu, il ne suffit pas de faire pénitence, mais il faut faire de dignes fruits de pénitence. C'est ce que prêchait Jean-Baptiste, cet homme envoyé de Dieu pour préparer au Seigneur un peuple parfait... Or, quels sont ces fruits salutaires, ces fruits de pénitence? les voici : réparer les pernicioeux effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces. Je m'explique. Réparer les effets de l'usurpation ou d'une possession

(1) I, 510. — *Sur la conversion de Madeleine*, 1^{re} Partie.

injuste par la restitution ; réparer les effets de la médisance ou de la calomnie par le rétablissement de l'honneur et de la réputation ; réparer les effets de l'emportement ou de l'outrage par l'humilité de la satisfaction ; réparer les effets de l'inimitié et de la haine par la sincérité de la réconciliation. Voilà, dit saint Grégoire, les dignes fruits, les fruits proportionnés, les fruits nécessaires, les fruits non suspects de la pénitence. Tout ceci est essentiel : écoutez-moi...

Fruits certains et non suspects ;... ici, ni l'hypocrisie, ni l'ostentation n'est point à craindre ; car il n'arrive guère qu'un homme se détermine à quelque chose d'aussi mortifiant qu'il l'est de rendre ce qu'il pourrait garder, ou de se dédire de ce qu'il a fausement ou témérairement avancé, quand il n'est converti qu'en apparence. Il faut l'être en effet pour se condamner ainsi soi-même et ne se faire nulle grâce ; la pénitence alors ne peut donc être douteuse... Mais, chrétiens, quelle est l'illusion de notre siècle ? au lieu de juger de la pénitence par ses fruits, qui sont à toute épreuve, on en veut juger par des pratiques très équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. Voici ma pensée : on voudrait voir comme autrefois les pécheurs humiliés sous la cendre, couverts de cilices, exténués de jeûnes : beaux dehors, mais du reste, dehors trompeurs, si cependant, et avant toute chose, on ne les

oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité et de la justice. Ces lois de police, que l'Église, dans la suite du temps, a jugé bon de mitiger, on les voudrait encore dans toute leur rigueur, et je les y voudrais moi-même; mais à cette condition essentielle, que d'abord ces lois fondamentales, ces lois capitales, dont jamais l'Église, ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées; et c'est à quoi l'on ne pense pas. Cela veut dire que, par un esprit pharisaïque, on s'attache à l'écorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits (1).

A cette pénitence apparente ou ostentatoire, Bourdaloue préférerait encore une impénitence de fait, qui ne fût pas libertinage, mais simple faiblesse, et se disposât à une véritable conversion, non par de vagues sentiments, mais par l'accomplissement loyal des devoirs dont elle se sent la force. C'est ce qu'il illustre par l'exemple alors très suggestif du grand Condé : la droiture de son esprit et de son cœur le préparaient à réparer un jour le scandale de sa longue infidélité aux devoirs de la religion; et Bourdaloue rappelle comment il avait pu faire fond sur cette droiture, pour prédire en quelque façon un pareil dénouement :

Le dirai-je, chrétiens? Dieu m'avait donné comme un pressentiment de ce miracle, et, dans le lieu même où je vous parle aujourd'hui, dans une cérémonie toute semblable à celle pour laquelle vous êtes ici rassemblés, le prince lui-même m'écoutant, j'en avais non seulement

(1) I, 145. — *Sur la Pénitence*, 2^e Partie.

formé le vœu, mais comme anticipé l'effet, par une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. Soit inspiration ou transport de zèle, élevé au-dessus de moi, je m'étais promis, Seigneur, ou plutôt je m'étais assuré de vous, que vous ne laisseriez pas ce grand homme, avec un cœur aussi droit que celui que j'en connaissais, dans la voie de la perdition et de la corruption du monde. Lui-même, dont la présence m'animait, en fut ému. Et qui sait, ô mon Dieu, si vous servant alors de mon faible organe, vous ne commençâtes pas dans ce moment-là à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières? quoi qu'il en soit, mes vœux et mes souhaits n'ont point été vains. Il vous a plu, Seigneur, de les exaucer, et j'ai eu la consolation de voir ma parole accomplie. Ce prince, qui m'avait écouté, a depuis écouté votre voix secrète; et, parce qu'il avait un cœur droit, il a suivi l'attrait de votre grâce (1).

„ Pour des âmes moins nobles, et qui se désespèrent des scrupules où peut les jeter une pénitence sincère, Bourdaloue a une réponse topique, qui ramène au fond la même exigence, mais à un degré plus commun : la « bonne foi » est de règle dans le commerce avec Dieu, comme entre les hommes.

Ah, chrétiens ! est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous ? On veut que vous

(1) III, 582. — *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*, 2^e Partie.

agissiez avec Dieu de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agit avec vous-mêmes. Si l'on vous avait manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donnerait d'un nouvel engagement : pourquoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égard aux vôtres? Faut-il que vous soyez moins religieux envers lui que vous ne l'êtes envers les hommes? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et vous auriez honte de ne l'être pas; n'y aurait-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité? Faisons donc, mes chers auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre condamnation (1)...

3. — Sévérité; la casuistique de Bourdaloue.

Si la sincérité de Bourdaloue l'oppose plus particulièrement au rigorisme pharisaïque, c'est à cause de son affectation de sévérité, mais non en raison de cette sévérité même, réduite aux bornes de la sagesse évangélique; aussi, quelque abus qu'on ait fait du mot, il tient à le garder, et ne combat la doctrine janséniste que sous le nom de fausse sévérité. Même alors, il ne manque guère de rappeler qu'il y en a une vraie et nécessaire; que la loi chrétienne nous impose un « joug »; le baptême, un « fardeau », que seule la grâce divine entraînant la bonne volonté humaine, peut rendre suave et léger :

(1) II, 357. — *Sur la Rechute dans le péché*, 1^{re} Partie,

Je ne dis pas, mes frères, que nous devons flatter les pécheurs par de lâches complaisances; vous n'ignorez pas combien j'ai ce sentiment en horreur. Je ne dis pas que nous ne devons point obliger les pécheurs à tout ce que l'Évangile a de plus austère, aux rigueurs de la pénitence, au crucifiement de la chair, à la mortification de l'esprit : malheur à moi, si j'en rabattais un seul point. Mais je dis qu'à cette sévérité qui pourrait seule éloigner les pécheurs, il faut joindre cette douceur qui les ramène. Je dis qu'il faut proportionner cette sévérité aux dispositions des sujets, comme la grâce elle-même s'y accommode; et non pas l'appliquer sans discernement et sans prudence, aux uns trop, aux autres trop peu, à ceux-ci hors de leur état, à ceux-là par dessus leurs forces. Je dis qu'il faut avoir de saintes adresses pour faire embrasser cette sévérité, et même pour la faire goûter... Je ne dis pas, encore une fois, qu'il ne faille jamais user de sévérité dans la conduite des âmes, mais je dis que ce doit être une sévérité discrète, une sévérité qui se fasse aimer; une sévérité qui rende le joug de Dieu supportable; et non point une sévérité pharisaïque, une sévérité sans onction, une sévérité impérieuse, une sévérité sèche et rebutante, une sévérité qui ne pourrait convenir qu'à des esclaves, mais qui ne convient nullement aux enfants de Dieu.

Plût au Ciel, mes frères, que nous fussions tous bien persuadés de cette vérité, puisque rien ne contribuerait davantage à la sanctification du christianisme (1)...

Bourdaloue s'adresse ici spécialement aux prêtres, en leur donnant ce modèle divin, la grâce, et ces principes essentiels de la direction des âmes. Ailleurs encore il blâme les accommodements suspects, les ménagements excessifs de certains directeurs, sans croire pour autant à une sorte de conspiration contre la morale chrétienne, à un laxisme d'école ou de corps. Quant au peuple chrétien, tout en le mettant en garde, il se refuse à lui laisser discuter et surtout juger le cas de ces directeurs, et se contente de lui montrer que c'est le relâchement des fidèles qui incline à la faiblesse des confesseurs trop complaisants :

Ceux-là ont pris le parti de la sévérité, mais d'une sévérité sans mesure ; et ceux-ci le parti de la douceur mais d'une douceur quelquefois dangereuse, soit pour le ministre de la pénitence, soit pour le pécheur pénitent. Je n'ai garde, mes frères, de m'engager aujourd'hui dans cette controverse, ni d'entreprendre de décider un point qui ne vous regarde pas directement, et qui ne peut servir à votre édification. Car il vous serait bien inutile de savoir comment et par quelles règles les prêtres doivent administrer la pénitence, pendant que vous ignorez de quelle manière vous devez vous-mêmes la pratiquer : et d'ailleurs, l'expérience nous apprend assez que ces sortes de

(1) I, 408. — *Sur la Grâce*, 1^{re} Partie.

matières, traitées dans la chaire, et par là soumises au jugement du public, n'ont point d'autre effet que diviser les esprits, et de faire que les peuples, qui doivent être jugés par les prêtres dans le saint tribunal, deviennent eux-mêmes les juges des prêtres; car voilà souvent où tout aboutit. Tel s'inquiète de ce que les prêtres ne font pas leur devoir dans le sacrement de pénitence, qui se met très peu en peine d'y faire le sien; tel accuse les prêtres de corruption dans leur morale, qui n'accomplit pas même ce que lui impose la morale la moins étroite. On voudrait en général des prêtres sévères et zélés, tandis qu'en particulier on n'a pas le moindre zèle ni la moindre sévérité pour soi-même. Cependant, chrétiens, c'est surtout dans le pécheur que doit être la sévérité de la pénitence, puisque c'est dans le pécheur qu'est le désordre du péché. Si les prêtres doivent avoir de la sévérité, ce n'est que pour suppléer à celle qui nous manque... S'il y a dans l'exercice de leur ministère quelque abus à réformer laissons-en le soin aux prélats et à ceux qui ont autorité dans l'Église (1)...

Dans certains cas difficiles, non tranchés par une autorité décisive, Bourdaloue en appelle volontiers à la « doctrine commune », aux opinions des docteurs pris même dans les écoles accusées de laxisme; ce qui lui permet d'argumenter *a minori*, à la fois contre les

(1) I, 58. — *Sur la sévérité de la Pénitence*, exorde.

chrétiens lâches, et contre les rigoristes, tout surpris et confus d'être en reste avec la morale des auteurs qu'ils taxent de relâchement; quelquefois même, il lui arrive de préconiser par ce système, qui a l'avantage de couper court à toute contestation, des opinions assez rigoureuses pour paraître entachées de quelque rigorisme :

Que je ramasse dans ce discours tout ce qu'enseignent les théologiens les plus modérés, et les plus éloignés de porter les choses jusqu'à l'excès d'une indiscrete sévérité; je dis même, si vous voulez, les plus commodes et les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet, de pencher vers le relâchement : que je ramasse, dis-je, tout ce qu'ils enseignent et qu'ils soutiennent être d'une obligation étroite de conscience, et à quoi néanmoins la conscience souvent des plus zélés contre eux et contre leur morale n'est pas dans la disposition de se soumettre. Tout commodes qu'on les prétend, que je rapporte ici, sans y rien ajouter, et dans les termes les plus simples, leurs décisions sur certains chefs qui touchent les intérêts des hommes, et que j'en fasse l'application à tel qui se pique le plus d'une conscience timorée, il y en aura peu dans cette assemblée que je ne confonde, et peut-être intérieurement que je ne révolte (1).

(1) I, 47. — *Sur la fausse Conscience*, 1^{re} partie.

TROISIÈME PARTIE

LA VIE MORALE : LES DEVOIRS

CHAPITRE PREMIER

DEVOIRS ENVERS DIEU

Bourdaloue pourrait être appelé par excellence le prédicateur du Devoir. C'est que son principe fondamental est le « souverain Domaine de Dieu » sur l'homme, ses droits de Créateur et de Maître suprême; en conséquence, la vie morale se présente à lui surtout comme un ensemble de devoirs, parmi lesquels se placent naturellement en première ligne les devoirs envers Dieu lui-même, ceux qui forment nos relations directes et personnelles avec l'Être Premier.

1. — Devoirs de foi.

Et d'abord ces relations comportent une foi ferme et totale, hommage volontaire de la raison humaine à l'autorité de la révélation divine qui s'impose à elle dans la clarté de ses preuves et l'obscurité de ses mystères. Nous avons déjà vu comment Bourdaloue s'attaque à l'incrédulité de plus en plus affichée des libertins de son époque; il essaie de réveiller leur conscience, en leur montrant que, si assurés qu'ils croient être de leur bonne foi actuelle, ils doivent

craindre au moins les graves fautes d'orgueil, de légèreté et d'insoumission qui se sont nécessairement glissées à l'origine de leur incrédulité, et leur vaudront un terrible jugement :

... Sans que Dieu entre avec nous dans une pareille recherche, il n'aura qu'à nous demander si c'est en effet par raison que nous nous serons départis de notre première soumission à la foi; si, pour nous engager dans un pas aussi dangereux et aussi hardi que celui-là, nous avons bien consulté, bien examiné, bien cherché à nous instruire, et, supposé que nous l'ayons cherché, que nous ayons examiné, consulté, si nous l'avons fait avec humilité, si nous l'avons fait avec docilité, si nous l'avons fait sans préjugé, si nous l'avons fait par un désir sincère de découvrir la vérité; surtout si nous l'avons fait avec cette pureté de vie qui devait servir de disposition aux lumières de la grâce; car, dans une affaire de cette conséquence, il ne fallait rien omettre, ni rien négliger.

Or, dans tous ces chefs, Dieu trouvera de quoi nous confondre; car il nous fera voir, mais évidemment, que tout ce désordre de notre infidélité n'aura point eu d'autre principe qu'une ignorance criminelle où nous aurons vécu, sans nous être jamais appliqués à une étude sérieuse de notre religion. Et certes, rien pour l'ordinaire de plus ignorant en matière de religion que ce qu'on appelle les

libertins du siècle. Il nous fera voir que, dans l'examen que nous aurons fait des vérités de la foi, nous aurons presque toujours apporté un esprit d'orgueil, un esprit présomptueux et opiniâtre, un esprit plein de lui-même, plein de sa propre suffisance et abondant en son sens. Il nous fera voir et il nous reprochera que, tandis que nous étions si rebelles à sa parole, nous avons été sur mille articles les plus dociles à la parole des hommes. Il nous fera voir que nous n'aurons communément raisonné, philosophé sur notre créance, qu'avec malignité et dans le dessein d'y trouver du faible pour la contredire : prévention seule capable d'éloigner Dieu de nous, quand d'ailleurs il aurait voulu se communiquer à nous. Voilà sur quoi il nous confondra (1).

Et si les incrédules lui objectent que cette menace ne peut les atteindre, puisqu'ils doutent de sa réalité même, Bourdaloue, se rencontrant ici avec Pascal, essaie de les ébranler par la pensée du risque terrible auquel ils s'exposent :

... Et certes, dirais-je à un libertin, dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et nous, qui de nous deux expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre ? Est-ce moi, qui crois ce que la religion m'enseigne ; ou n'est-ce pas vous, qui n'en croyez rien ? Est-ce moi, qui me sou mets à croire

(1) I, 21. — *Sur le Jugement dernier*, 1^{re} Partie.

pour conformer ma vie à ma créance; ou n'est-ce pas vous, qui ne voulez rien croire pour vivre dans le libertinage? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe et défendus même par la raison. Voilà le risque seul que je cours, supposé que ma créance ne fût pas bien établie. Mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle. Telle est la différence de nos conditions : moi qui hasarde peu (si toutefois je hasarde en effet quelque chose), je vis sans inquiétude; mais vous qui hasardez tout, puisque vous hasardez une éternité, vous devez être en de perpétuelles alarmes (1).

Mais, plutôt qu'à l'instinct de conservation, c'est à la raison que Bourdaloue s'adresse pour exhorter l'incrédule à une recherche plus consciencieuse, car sa raison même l'accusera devant Dieu de l'avoir maltraitée et faussée; quant aux fidèles, il leur recommande de cultiver et fortifier leur foi par une étude attentive des preuves de leur religion; il n'a aucune estime pour la foi du charbonnier, et la trouve même suspecte chez un homme du monde :

Un homme du monde qui fait profession de christianisme, et à qui l'on demande compte de sa foi, dit : Je ne raisonne point, mais je veux

(1) IV, 204. — *Accord de la raison et de la foi.*

croire. Ce langage bien entendu peut être bon; mais dans un sens assez ordinaire il marque peu de foi, et même une secrète disposition à l'incrédulité; car qu'est-ce à dire. Je ne raisonne point? Si ce prétendu chrétien savait bien là-dessus démêler les véritables sentiments de son cœur, ou s'il les voulait nettement déclarer, il reconnaîtrait que souvent cela signifie : Je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, ma raison ne trouverait rien qui la déterminât à croire; je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, ma raison même m'opposerait des difficultés qui me détourneraient absolument de croire. Or penser de la sorte, et être ainsi disposé, c'est manquer de foi : car la foi, je dis la foi chrétienne, n'est point un pur acquiescement à croire, ni une simple soumission de l'esprit, mais un acquiescement et une soumission raisonnable; et si cette soumission, si cet acquiescement n'était pas raisonnable, ce ne serait plus une vertu. Mais comment sera-ce un acquiescement, une soumission raisonnable, si la raison n'y a point de part (1)?

Une foi plus raisonnée et cultivée donnerait aux fidèles plus d'assurance devant les audaces croissantes de l'incrédulité; elle les prémunirait aussi contre l'esprit de secte et d'hérésie, qui prépare les voies du libertinage en détruisant le principe même de la foi, l'attachement raisonné et ferme à l'autorité divine de l'Eglise.

Le libertinage, tout mal fondé qu'il est, s'en tient néanmoins opiniâtrement à ses principes, et souvent les preuves les plus claires et les plus évidentes ne l'en peuvent détacher ; mais nous, en mille rencontres, quoique établis sur la parole de Dieu, nous cédon's aux moindres difficultés, et laissons triompher l'impiété. Ce n'est pas qu'on ne se déclare d'abord, et qu'on ne soutienne le parti de la religion ; mais le libertin n'a qu'à poursuivre, n'a qu'à s'élever, n'a qu'à s'expliquer d'un certain ton, et avec cet ascendant que son audace lui inspire dès qu'il ne sent plus qu'une faible résistance, c'est assez pour déconcerter tant de chrétiens et pour les faire honteusement reculer... Que dans ces derniers siècles de l'Église, comme dans les premiers, la saine doctrine se trouve combattue, selon l'expression de saint Paul, par des doctrines étrangères et nouvelles... que des esprits inquiets et présomptueux débitent leurs opinions particulières et travaillent à les répandre ; qu'à force d'intrigues et de menées secrètes, ils se fassent un parti, et que ce parti commence à paraître, à lever la tête, à parler et à dogmatiser, en faut-il davantage pour entraîner les uns, ou du moins pour troubler les autres ? Le seul caractère de nouveauté, qui par lui-même devrait donner un légitime soupçon, puisqu'il est opposé à cet esprit fixe et immuable que la religion

demande, cet attrait seul ne suffit-il pas pour engager des millions d'âmes légères et incertaines qui se laissent séduire, et à qui, en matière de foi comme en toutes choses le changement plaît? Inconstance plus ordinaire aux personnes du sexe, qui, moins capables de raisonner, et voulant néanmoins raisonner sur tout, sont beaucoup plus faciles à conduire dans l'erreur...

On ne va pas toujours jusque-là, je le sais; mais sans aller jusqu'à cet excès, on se trouble au moins, et l'on n'a qu'une foi chancelante. Parce qu'on entend parler diversement, parce qu'on voit les esprits divisés, et que celui-là, selon la prédication du Sauveur du monde, soutient que le Christ est d'un côté, tandis que celui-ci prétend au contraire qu'il est de l'autre, on demeure dans une dangereuse perplexité, sans règle et sans consistance. Car à quoi s'en tenir, dit-on? A quoi, mon cher auditeur? A la foi de Jésus-Christ; là où est Jésus-Christ même. Mais où est-il? Là où est son Église. Mais où est enfin cette Église de Jésus-Christ? Là où est depuis saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, par la plus invariable et la plus incontestable tradition, le siège apostolique et la chaire de Jésus-Christ. Au milieu des tempêtes et des orages, c'est sur cette pierre fondamentale que vous devez vous réfugier, c'est à cette chaire que vous devez vous atta-

cher, c'est dans cette Église que vous devez chercher la vérité dont elle est la ferme colonne, et c'est sur cette colonne que vous devez vous appuyer. Vous aurez des combats à soutenir : les martyrs en ont bien soutenu d'autres, et en sont sortis victorieux... (1).

2. — Religion ; amour de Dieu.

La foi que préconise Bourdaloue est une foi sincère, une foi qui agit ; et il insiste fortement sur les « œuvres de la foi », absolument nécessaires à son existence même et à son développement. Comme elle nous met en rapport direct avec Dieu qu'elle nous fait connaître aux lumières de la Révélation, le premier acte qu'elle nous inspire est celui par lequel nous reconnaissons les grandeurs de l'Être souverain, cette « oblation de nous-mêmes » que Bourdaloue pose à la base de toute vie morale, et dont nous avons parlé longuement aux premiers chapitres de ce livre.

Mais comme la foi chrétienne nous montre en Dieu un Père infiniment bon, c'est l'esprit d'amour, encore plus que l'esprit de crainte religieuse, qui doit imprégner tous nos actes ; il s'exprimera assez souvent en effusions sincères et cordiales, par exemple en méditant le *Pater* :

Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié. Dieu de majesté, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, grand Dieu, ce ne sont point tous ces titres et tant d'autres que j'emploie pour vous intéresser en ma faveur et pour trouver accès auprès de

(1) II, 443. — *Homélie sur l'Évangile de l'aveugle-né ; 3^e Partie.*

vous. Vous êtes mon père, cela me suffit. Oui, vous l'êtes, Seigneur, et tout ce que j'ai reçu de vous me le donne bien à connaître... Cependant, ce titre de père qui m'est si cher et qui m'annonce vos miséricordes, ne me fait point oublier votre pouvoir suprême et votre souveraine grandeur; et s'il excite toute ma confiance il ne m'inspire pas moins de respect et de vénération... Ce nom adorable, c'est votre essence divine, puisque vous vous appelez *celui qui est*; ce sont vos infinies perfections, c'est tout ce que vous êtes. Or, que tout ce que vous êtes, ô mon Dieu, soit honoré comme il le doit être, je veux dire du culte le plus pur, le plus religieux, le plus saint. Que tout l'univers vous connaisse, vous glorifie, vous adore. Que tout ce qui est capable d'aimer s'attache inviolablement à vous, et ne s'attache qu'à vous...

Que dis-je, mon Dieu? ce ne sont là que des souhaits, toujours bons, puisque vous en êtes le principe, l'objet et la fin; mais au lieu de m'en tenir à des souhaits vagues et indéterminés, ce que je dois surtout vous demander et ce que je vous demande très instamment, c'est qu'autant qu'il dépend de moi, selon ma disposition et mes forces présentes, je vous glorifie dans mon état; c'est que sur cela je ne me borne point à des paroles, mais que je passe à la pratique et aux effets; c'est que, par

l'innocence de mon cœur, que par la ferveur de ma piété, que par la sainteté de mes œuvres, que par l'édification de mes mœurs, je vous présente chaque jour un sacrifice de mes louanges, et je vous rende jusqu'à la mort un hommage perpétuel(1).

On voit que cet amour n'est pas purement verbal et sentimental, et les exigences de sa sincérité vont plus loin qu'on ne le pense communément :

Je vais même plus avant, et je finis par une pensée de Guillaume de Paris, digne du zèle de ce grand évêque, mais dont je craindrais de vous faire part, si je n'étais également sûr et de votre intelligence et de votre piété ; écoutez-la. C'est qu'afin que l'acte d'amour de Dieu ait ce caractère de perfection que Dieu exige pour le salut, il ne suffit pas qu'il s'étende absolument à tous les préceptes, soit naturels, soit positifs de la loi chrétienne ; mais il doit encore, sous condition, embrasser tous les conseils ; sous condition, dis-je, remarquez bien, s'il vous plaît, ce terme ; en sorte que, s'il était nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils évangéliques de plus mortifiant, de plus humiliant, de plus opposé à l'amour-propre, en vertu de ce seul acte : J'aime Dieu, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout

(1) IV, 389. — *Oraison dominicale.*

souffrir. Ne pensez pas que cette disposition, quoique conditionnelle, soit chimérique : il n'est rien de plus réel : pourquoi ? parce que, comme il n'y a pas un conseil évangélique qui ne puisse devenir, et qui, dans mille rencontres, ne devienne un commandement pour moi, il faut que l'amour de Dieu me mette au moins habituellement dans la disposition où je devrais être, et m'inspire la force que je devrais avoir si je me trouvais dans ces conjonctures...

On se fait un devoir, parmi les hommes, d'être prêt à mourir pour des hommes ; et non seulement on s'en fait un devoir, mais on érige ce devoir en point d'honneur. Nous voyons tous les jours des sages du monde sacrifier pour cela leur repos, leur santé, leur vie ; et parce que souvent ils ne s'y proposent que des vues humaines, ce sont des martyrs du monde ; pourquoi donc trouver étrange que Dieu du moins en demande autant de ceux qui l'aiment, et que la charité ait ses martyrs comme le monde a les siens ?

Cependant, mes frères, s'il s'agissait de donner à Dieu ce témoignage de notre amour, y serions-nous disposés ? S'il fallait, au moment que je parle, ou le renoncer ou mourir, trouverait-il encore en nous des martyrs ? Dispensez-moi, chrétiens, de répondre à cette question, qui m'exposerait peut-être, ou à trop présumer

de votre constance, ou à trop me défier de votre lâcheté. Ce que je sais et ce que toute la théologie m'apprend, c'est, mes frères, que si nous avons cet amour qui est le grand commandement de la loi, sans autre préparation d'esprit et de cœur, nous sommes en état d'être les martyrs de notre Dieu, et que s'il nous manque aussi quelque chose pour être les martyrs de notre Dieu, quoi que nous sentions d'ailleurs pour lui, nous n'avons pas encore cet amour qui nous est si expressément ordonné dans la loi. Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions, et moi je soutiens que ces suppositions, ainsi faites, sont d'une utilité infinie : pourquoi ? premièrement pour nous donner une haute idée de l'excellence et de la grandeur du Dieu que nous servons ; en second lieu, pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; enfin pour nous humilier et nous confondre, quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs, puisque la charité nous impose de si grandes obligations (1)...

3. — Prière ; sacrements.

Toujours encourageant, même dans sa sévérité, Bourdaloue nous montre la bonté divine se mettant à la

(1) I, 493. — *Sur l'Amour de Dieu*, 3^e Partie.

disposition de notre faiblesse pour nous aider à remplir nos devoirs ; une seule condition préalable est imposée, celle de la prière, pour laquelle déjà des grâces nous sont offertes :

Quelle providence dans Dieu, quelle bonté, quel excès de miséricorde et de libéralité nous fait voir ce commandement. Tout ce que nous pouvons attendre des maîtres de la terre, et en quoi consiste auprès d'eux notre plus haute faveur, c'est que, par une affection particulière et qui ne s'étend qu'à un petit nombre de favoris, ils soient disposés à écouter nos demandes et à nous les accorder. Mais ils s'en tiennent là, et ils ne nous font point une obligation étroite de leur demander quoi que ce soit ; ils nous laissent là-dessus une liberté entière. Vous, mon Dieu, père tout-puissant et tout bon, vous ne vous contentez pas d'une telle disposition de votre cœur à notre égard. C'est trop peu pour nous, et vous ne dites pas seulement : *Demandez et vous recevrez* ; mais vous nous ordonnez de demander, mais vous nous faites un devoir de demander, mais vous nous reprochez comme un crime, et un crime capital, de ne pas demander. Hé, que vous importent, Seigneur, tous les vœux que nous formons et que nous vous adressons ? Que dis-je, ô mon Dieu ? vous nous aimez, et cela suffit. Votre amour veut se satisfaire ; il veut s'exercer, et que nous nous mettions en état

d'attirer sur nous vos dons, et d'en profiter. Point d'autre intérêt qui vous touche que le nôtre (1).

Bourdaloue tient beaucoup à ce premier mouvement de bonne volonté qui, avant d'accomplir le devoir, se tourne vers Celui qui, en nous l'imposant, s'offre à nous y aider; même les pécheurs les plus faibles et misérables doivent entretenir en eux cette étincelle de vie morale. C'est pourquoi il défend la prière « de simple demande » contre les chimériques prétentions des Quiétistes, de même que l'invocation de la sainte Vierge contre les dénigrement des Jansénistes.

...Le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas, j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons... Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme, et c'est être dans l'ordre de la grâce ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine...

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si

(1) IV, 373. — *Précepte de la prière.*

nécessaire. Allons, mes frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer... Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres ; que son règne arrive, et que dès ce monde, il établisse son empire dans nos cœurs... Que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais par-dessus tout qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Evangile ; que, tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables... Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur : qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges, mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui

nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal ; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes ; à guérir les maux présents, et à redresser nos inclinations vicieuses ; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est une éternelle damnation. Car, si nous sommes éclairés d'une sagesse vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire : en voilà le précis et l'abrégé (1).

Un secours plus efficace encore pour notre vie morale nous est offert dans les Sacrements. Bourdaloue doit lutter ici de nouveau contre la négligence ou la routine des chrétiens tièdes, qui en annihilent les effets normaux, et contre les exigences des libertins et des Jansénistes, qui élèvent des prétentions décourageantes sur les résultats immédiats ou sur la préparation nécessaire.

La valeur du sacrement de Pénitence est facile à mettre en relief, et Bourdaloue s'y applique dans une leçon de catéchisme à l'usage des gens de Cour ; il en détaille les différents actes en insistant sur la sincérité requise pour leur validité ; il montre ailleurs dans la direction donnée par le confesseur une précieuse ressource pour le progrès moral :

On exhorte assez les fidèles à fréquenter le sacrement de pénitence ; mais peut-être ne s'applique-t-on pas assez à les instruire des dispositions essentielles qu'il demande, ni à leur donner toute la connaissance qu'ils en doivent

(1) II, 153. — *Sur la Prière*, 1^{re} Partie.

avoir. La plupart n'en ont entendu parler que dans les premières leçons qu'on fait à de jeunes enfants, qui, malgré le soin qu'on prend de leur expliquer la doctrine chrétienne, ne sont guère en état de bien comprendre ce qu'on leur dit, et n'en conservent qu'un souvenir confus et superficiel. C'est dans un âge plus avancé, où le jugement est plus mûr et où l'on voit mieux les choses, qu'il faudrait se retracer sur cela les enseignements qu'on a reçus, et s'en former une idée juste. Car il s'agit d'un sacrement qui, selon le bon et le mauvais usage que nous en faisons, doit servir ou à notre justification ou à notre condamnation. Mais, par une erreur des plus pernicieuses, on regarde, si je l'ose dire, ces sortes de considérations au-dessous de soi, et l'on se persuade qu'elles ne conviennent qu'au temps de l'enfance... Quoi qu'il en soit, tout ce qui concerne le sacrement de pénitence peut se réduire, selon la notion ordinaire, à quatre articles capitaux, savoir, la contrition, la résolution, la confession et la satisfaction. Je n'ai rien à dire là-dessus de singulier et de nouveau; mais ce que je dirai néanmoins n'est que trop inconnu à bien des gens qui l'ignorent ou absolument ou en partie, tout éclairés qu'ils sont d'ailleurs, ou qu'ils se piquent de l'être (1)...

(1) IV, 327. — *Sacrement de Pénitence.*

Il n'est rien, j'ose le dire (et plutôt à Dieu que je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime), il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des âmes, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances ? Si ce sont des âmes mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagements ne les détache-t-il pas par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée. Si ce sont des âmes passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur ? Combien leur fait-il oublier d'injures ? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avait pu les déterminer, et que tout autre que lui aurait tentées inutilement ? N'est-ce pas par son zèle, ou plutôt par la confiance que l'on a en son zèle, que les âmes intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étaient défendues depuis de longues années avec une obstination presque invincible ? Qui fait cela, chrétiens ? Cette grâce de direction que Dieu a

donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles ; car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir (1).

Quant à la Communion, sa vertu morale paraît peut-être moins immédiate ; et cependant, en exigeant du chrétien une pureté de conscience incompatible avec l'état de péché et en lui apportant un réconfort intime, elle produit normalement des effets dont Bourdaloue parle avec autorité, et ici encore d'après ses observations :

...Je prétends qu'avec ce fond de religion, qu'avec cette connaissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui, car s'il reste à une âme quelque sentiment religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer, que cette pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu ; je dois paraître en sa présence et m'unir à lui ? De ce souvenir

(1) II, 301. — *Sur la Confession*, 2^e Partie.

quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette ; quelle vue de son indignité, quels troubles intérieurs et quels combats... C'est pour cela que les directeurs des âmes les plus éclairés, n'ont point de moyen qu'ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions, et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non seulement si utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant point pour se conserver de meilleur moyen ni de préservatif plus assuré.

Mais, après tout, nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils me répondent actuellement dans le secret de leur cœur. Or voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de ma part à leur faire ; car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parce qu'ils ne les veulent pas voir, parce qu'ils ne se mettent point en peine de les voir, parce qu'ils font trop peu d'attention pour les voir ; mais moi je les ai vus, je les ai vus cent fois, je les vois encore

tous les jours ; et puisque vous en appelez, mon cher auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et qui achèveront de vous convaincre (1)...

C'est ainsi que, par toutes ses pratiques, la vie religieuse pénètre et féconde toute la vie morale ; en sorte qu'il est bien impossible de remplir parfaitement ses devoirs envers Dieu, sans accomplir aussi intégralement tous les autres devoirs.

(1) II, 180. — *Sur la fréquente communion*, 2^e Partie.

CHAPITRE II

DEVOIRS D'ÉTAT

Bourdaloue ne considère pas le Devoir comme un impératif catégorique, mais vague, nous laissant le soin de préciser à notre guise, suivant nos bonnes ou mauvaises dispositions, notre négligence, ou même une dévotion mal réglée. Il est trop amateur de sincérité pour ne pas couper court à des subterfuges toujours prêts; nos devoirs nous sont tracés, en particulier, avec une précision bien gênante peut-être, mais providentielle, par les situations concrètes, les différents « états » où nous sommes placés.

1. — Principe et portée morale.

A propos de vraie et de fausse dévotion, Bourdaloue esquisse une théorie et quelques applications pratiques du devoir d'état :

Faire de son devoir son mérite par rapport à Dieu, son plaisir par rapport à soi-même, et son honneur par rapport au monde : voilà en quoi consiste la vraie vertu de l'homme, et la solide dévotion du chrétien. Son mérite par rapport à Dieu : car ce que Dieu demande singulièrement de nous et par-dessus toute autre chose, c'est l'accomplissement de nos

devoirs. Dès là que ce sont des devoirs, ils sont ordonnés de Dieu, ils sont de la volonté de Dieu, mais d'une volonté absolue, d'une volonté spéciale. Par conséquent c'est en les remplissant et en les observant que nous plaisons spécialement à Dieu; et plus notre fidélité en cela est parfaite, plus nous devenons parfaits devant Dieu. et agréables aux yeux de Dieu.

Aussi est-ce par là que nous nous conformons à sa sagesse dans le gouvernement du monde, et que nous secondons les vues de sa providence. Qu'est-ce qui fait subsister la société humaine, sinon le bon ordre qui y règne? et qu'est-ce qui établit ce bon ordre et le conserve, si ce n'est lorsque chacun, selon son rang, sa profession, s'acquitte exactement de l'emploi où il est destiné, et des fonctions qui lui sont marquées? Et comme il y a autant de différences entre ces fonctions et ces emplois qu'il y en a entre les rangs et les professions, il s'ensuit que les devoirs ne sont pas partout les mêmes... parcourons tous les états de la vie, et considérons-en bien toutes les obligations, je prétends que nous n'en trouverons aucun qui, selon les événements et les conjonctures, ne nous fournisse mille sujets de pratiquer ce qu'il y a de plus excellent dans la perfection évangélique.

Que faut-il, par exemple, ou que ne faut-il

pas à un juge qui veut dispenser fidèlement la justice et satisfaire à tout ce qu'il sait être de sa charge? Quelle assiduité au travail; et dans ce long et pénible travail où le devoir l'assujettit, que de victoires à remporter sur soi-même, que d'ennuis à essuyer et de dégoûts à dévorer. Quel dégagement de cœur, quelle fermeté contre les sollicitations, contre les promesses, contre les menaces, contre le crédit et la puissance, contre les intérêts de fortune, d'amitié, de parenté, contre toutes les considérations de la chair et du sang. Supposons la dévotion la plus fervente : porte-t-elle à de plus grands sacrifices, et demande-t-elle des efforts plus héroïques?... Que n'en coûte-t-il point pour élever des enfants, pour corriger leurs défauts, pour supporter leurs faiblesses, pour les éloigner du vice et les dresser à la vertu, pour fléchir leur indocilité, pour pardonner leurs ingratitude et leurs écarts, pour les remettre dans le bon chemin et les y maintenir, pour les former selon le monde, et plus encore pour les former selon Dieu? Concevons la dévotion la plus vigilante, et tout ensemble la plus agissante : a-t-elle plus d'attention à donner, plus de réflexions à faire, plus de précautions à prendre, plus d'empire à acquérir et à exercer sur les divers sentiments que les contrariétés et les chagrins excitent dans le cœur? Tel chargé du détail d'un ménage et de

la conduite d'une maison, n'éprouve que trop tous les jours combien ce fardeau est pesant, et combien c'est une rude croix. Or, tout cela, ce sont de simples devoirs; mais dira-t-on que l'accomplissement de ces devoirs devant Dieu n'ait pas son mérite, et son mérite très relevé (1)?

Cela est si vrai, que non seulement le salut, mais la sainteté est au bout de cette voie aussi sûre que commune, si l'on y avance courageusement; c'est le secret des saints, et c'est ce qui rend leur vertu réellement « exemplaire » :

Par où donc les saints sont-ils devenus saints, et en quoi consiste le fondement de leur sainteté? Ah, chrétiens, c'est ici qu'il est de votre intérêt de m'écouter; car voici en deux mots votre instruction et votre consolation. Ils n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, et ils ont rempli leurs devoirs parce qu'ils étaient saints. Deux choses dont l'enchaînement porte avec soi un caractère de vérité qui se fait sentir. Saints parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, c'est-à-dire parce qu'ils ont su parfaitement accorder leur condition avec leur religion; mais en sorte que leur religion a toujours été la règle de leur condition, et que jamais leur condition n'a prévalu aux maximes de leur religion. Saints, parce qu'ils ont rendu à chacun ce qui lui était dû : l'honneur à qui

(1) IV, 356, — *Solide Dévotion*.

était dû l'honneur, le tribut à qui était dû le tribut, l'obéissance à ceux que Dieu leur avait donnés pour maîtres, la complaisance à ceux dont ils devaient entretenir la société, l'assistance à ceux qu'ils devaient secourir, le soin à ceux dont ils devaient répondre; à tous la justice et la charité, parce que nous en sommes à tous redevables. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite les ministères dont ils étaient chargés, les dignités dont ils étaient revêtus, les places où Dieu les avait mis; parce qu'ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie aux emplois qu'ils avaient à remplir... Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience à l'intérêt, la probité à la fortune, la vérité à la flatterie; parce qu'ils ont eu de la sincérité dans leurs paroles, de la droiture dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugements, de la bonne foi dans leur commerce... : car tout ce que je dis était renfermé dans l'étendue de leurs devoirs, et il leur fallait tout ce que je dis pour être saints.

Mais j'ajoute que, parce qu'ils étaient saints, ils ont rempli tous ces devoirs. Autre principe d'une vérité incontestable. En effet, il n'y avait que la sainteté qui pût être en eux une disposition générale et efficace au parfait accomplissement de toutes ces obligations. Sans la sainteté, ils auraient succombé en mille rencontres aux tentations humaines; leur pro-

bité et leur droiture, en je ne sais combien de pas glissants, les aurait abandonnés, et, en satisfaisant un devoir, ils en auraient violé un autre. Mais, parce qu'ils étaient saints, ils ont gardé toute la loi et rempli toute justice; parce qu'ils étaient saints, ils ont allié dans leurs personnes les choses, ce semble, les plus opposées et les plus difficiles à concilier : l'autorité avec la charité, la politique avec la sincérité, les honneurs du siècle avec l'humilité, l'application aux affaires avec la piété; parce qu'ils étaient saints, ils ont maintenu leur rang dans le monde avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation avec un vrai mépris et un entier détachement d'eux-mêmes; parce qu'ils étaient saints, ils ont été humbles sans bassesse, grands sans hauteur, sincères sans imprudence, prudents sans duplicité, zélés sans emportement, courageux sans témérité, doux et pacifiques sans pusillanimité... Tel est le fondement de leur gloire et de leur béatitude : cette fidélité à leurs devoirs, ce zèle pour leurs devoirs, ce renoncement à tout pour se rendre parfaits dans leurs devoirs... (1).

Et c'est pourquoi Bourdaloue professe une admiration spéciale pour celui qui a été à la fois le modèle et le docteur de la sanctification par le devoir d'état, saint François de Sales :

(1) I, 93. — *Sur la Sainteté*, 2^e Partie,

François, revêtu de l'épiscopat, a fait consister sa perfection dans la pratique des devoirs propres de son ministère, visitant son Église, tenant des synodes, conférant les ordres sacrés, instruisant les prêtres, dirigeant les consciences, prêchant la parole de Dieu, administrant les sacrements. En tout cela rien d'extraordinaire, sinon qu'il le faisait d'une manière non ordinaire, parce qu'il le faisait en saint : c'est-à-dire, parce qu'il le faisait avec fidélité, descendant à tout, jusqu'à converser avec les pauvres, et à enseigner lui-même la doctrine chrétienne aux enfants; parce qu'il le faisait avec assiduité, ayant ses heures, ses jours, tous ses temps marqués, et donnant à chacun ce qui lui était destiné; par ce qu'il le faisait avec persévérance et sans relâche, s'élevant au-dessus de tous les dégoûts, de tous les ennuis, de toutes les humeurs, principes de ces vicissitudes et de ces changements perpétuels, qui, selon les différentes conjonctures, nous rendent si différents de nous-mêmes; parce qu'il le faisait toujours avec une ferveur vive et animée, ne se déchargeant point sur les autres de ce qu'il pouvait lui-même porter; le premier au travail et le dernier à le quitter; ne comptant pour rien les fatigues passées, et ne songeant qu'à en prendre de nouvelles et qu'à recommencer; enfin, parce qu'il le faisait avec une droiture et une pureté d'intention qui

relevait devant Dieu le prix de toutes choses, même les plus légères en apparence, n'ayant en vue que Dieu, que l'honneur de Dieu, que le bon plaisir de Dieu.

Ah, chrétiens, on se fait tant de fausses idées de la piété; on la croit fort éloignée, lorsqu'elle est auprès de nous; on se persuade qu'il faut abandonner tout et sortir de son état pour la trouver; et voilà ce qui ralentit toute notre ardeur et ce qui nous désespère. Mais étudiez bien François de Sales; c'est assez pour vous détromper. Vous apprendrez de lui que toute votre piété est renfermée dans votre condition et dans vos devoirs. Je dis dans vos devoirs fidèlement observés : ne manquez à rien de tout ce que demande votre emploi, votre charge... Je dis, dans vos devoirs assidûment pratiqués : ayez dans l'ordre de votre vie certaines règles qui distribuent vos moments, qui partagent vos soins, qui arrangent vos exercices selon la nature et l'étendue de vos obligations; tracez-les vous-mêmes, ces règles, ou, pour agir plus sûrement et plus chrétiennement, engagez un sage directeur à vous les prescrire, et faites-vous une loi inviolable de vous y soumettre.

Je dis, dans vos devoirs constamment remplis... Je dis, dans vos devoirs gardés avec une sainte ardeur; non pas toujours avec une ardeur sensible, mais avec une ardeur de l'esprit, indé-

pendante des sentiments et au-dessus de tous les obstacles. Enfin, je dis, dans vos devoirs sanctifiés par la droiture de votre intention : tellement que, dégagés de tout autre intérêt et de tout autre désir, vous ne soyez en peine que de plaire à Dieu, et ne vous proposiez que de faire la volonté de Dieu. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que vous enseignera le saint directeur dont vous venez d'entendre l'éloge, et dont je voudrais que les leçons fussent gravées dans votre souvenir avec des caractères ineffaçables; voilà dans ses exemples le précis et l'abrégé de sa morale, de cette morale également ennemie de tout excès, soit de relâchement, soit de rigueur; de cette morale qui ne ménage ni ne flatte personne, mais aussi qui ne décourage ni ne rebute personne, de cette morale qui joint si bien ensemble, et toute la douceur, et toute la perfection de la loi évangélique (1).

2. — Choix d'un « état de vie ».

La raison profonde de cette loi du salut et de la sainteté, Bourdaloue la trouve dans une théorie générale de la Providence, qui a disposé les différents états pour le bien de l'humanité, et qui, ayant assigné à chacun de nous son rôle, lui a préparé des grâces en rapport avec ses obligations; d'où l'importance du choix d'un état de vie, suivant la vocation divine :

1. III, 384. — *Pour la fête de saint François de Sales*, 2^e Partie,

Quelque liberté que Dieu ait donné à l'homme en le laissant, comme parle l'Écriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale, fondée sur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu; point de condition dont la première et essentielle règle ne soit d'y être appelé de Dieu; point de rang ni d'emploi qui ne devienne dangereux, quand on s'y engage sans avoir consulté Dieu. En cela, dit saint Chrysostome, consiste le droit de souveraineté que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable et intelligente; et moi je dis, en cela consiste le bienheureux engagement qu'a la créature raisonnable et intelligente à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu, son seigneur et son souverain, puisqu'il n'y a rien qui ne se trouve si étroitement lié avec le salut que ce que nous appelons vocation.

En effet, mes chers auditeurs, toute notre prédestination roule presque sur ce point, je veux dire sur le choix des états que nous embrassons. De là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité; et en voici la raison : parce que la prédestination, disent les théologiens, n'est rien autre chose de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de grâces qui nous sont préparées, et de notre

part, qu'une suite d'actions sur quoi est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous. Or, la plupart des grâces que nous recevons sont des grâces déterminées à notre état; et presque tous les péchés que nous commettons, viennent des tentations et des dangers où nous expose notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auraient vécu comme des saints, s'ils avaient suivi la voix de Dieu, en embrassant l'état où Dieu les appelait, et combien de saints dans le ciel auraient été sur la terre des impies et des libertins, s'ils avaient choisi telle condition où Dieu ne les appelait pas (1)?

Bourdaloue amène ses auditeurs à envisager toujours leurs différents états, si élevés soient-ils, et d'autant plus qu'ils sont plus élevés, comme des sources d'obligations et de responsabilités, exigeant une préparation naturelle et surnaturelle aussi bien qu'une fidélité scrupuleuse; aussi ne peut-il souffrir l'ambition, qui lui semble une monstrueuse inconscience de nos devoirs comme de nos incapacités :

Être grand, c'est l'ouvrage de Dieu; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le dérèglement de l'homme? Or tel est, chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils tra-

1. I, 314. — *Sur l'Ambition*, 1^{re} Partie.

vaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde et à s'y établir. Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'était. Car voici la règle dont jamais la Providence n'a dispensé, et dont elle ne dispensera jamais : il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disait Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables, et la mesure de ce que nous devons est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étais, c'est devoir plus que je ne devais ; à qui ? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine, et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant ils n'auraient pu exiger ; à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non...

Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas ; sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire ; ou, s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela ; s'offrant à tout pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout

d'eux-mêmes sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler; ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer... Voilà ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre... (1).

Nous ne pouvons suivre Bourdaloue dans le détail des différents devoirs d'état dont il trouve l'occasion de parler, avec des précisions quelquefois cruelles; nous en retrouverons plusieurs qu'on peut classer dans les devoirs sociaux; prenons seulement un échantillon qui nous permettra de préciser la théorie si importante de la vocation, le devoir des pères de famille, spécialement dans le choix d'un état de vie pour leurs enfants :

... Il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations... or tout le contraire arrive, quand des enfants se trouvent forcés de prendre un état pour lequel ils ne se sentent ni inclination ni vocation; et lorsque vous les engagez par exemple à la profession religieuse, vous ne vous obligez pas pour eux à en subir le joug et la dépendance, à en pratiquer les austérités, à en digérer les amertumes et les dégoûts :

1. II, 262. — *Sur l'état de vie...*, 1^{re} Partie.

vous les conduisez jusque dans le sanctuaire, et là, vous leur imposez tout le fardeau sans en rien retenir pour vous. Quand vous faites accepter à cette fille une alliance pour laquelle elle a de l'éloignement, vous ne lui garantissez pas les humeurs de ce mari bizarre et chagrin, qui la tiendra peut-être dans l'esclavage; vous ne l'acquittez pas des soins infinis que demandera l'éducation d'une famille, et qui seront pour elle autant d'obligations indispensables. C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle; car, si elle doit être liée, n'est-il pas juste que vous lui laissiez au moins le pouvoir de choisir elle-même sa chaîne?...

Ah, chrétiens, profitez de ces grandes instructions. Dans la conduite de vos familles, respectez toujours les droits de Dieu, et jamais ne donnez la moindre atteinte à ceux de vos enfants. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Faites pour eux ce que vous avez voulu qu'on fît pour vous; et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes qui n'y ont eu nulle part, et qui d'ailleurs vous doivent être si chères. Ayez égard à leur salut, qui s'y trouve intéressé; et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vues humaines. Ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction, après avoir été la cause de leur

malheur. Car leur malédiction serait efficace et attirerait sur vous celle de Dieu. Si vous ne pouvez leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si je l'ose dire, la possession d'eux-mêmes. Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres (1).

Après avoir ainsi tracé les limites de l'autorité paternelle, à une époque où elles n'étaient pas encore trop restreintes par les lois et les mœurs, Bourdaloue ne manque pas d'indiquer son légitime et nécessaire exercice, dans le choix même, et surtout dans la préparation de l'avenir des enfants :

Dieu donne l'autorité aux pères; c'est afin qu'ils l'emploient, et pour les juger sur l'usage qu'ils en auront fait. Dieu leur donne des grâces particulières et propres de leur état; c'est afin qu'ils s'en servent, et non pas pour qu'elles demeurent inutiles dans leurs mains. Tout ce que j'ai dit du reste du choix de vos enfants, et du compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit point s'entendre de telle sorte qu'il ne vous soit point permis de les avancer dans des emplois convenables, ou de l'Église, ou du monde, quand Dieu les y appellera; car, bien loin de vous en faire un crime, je prétends au contraire que c'est une de vos obligations; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour

(1) II, 10. — *Sur le devoir des Pères*, 1^{re} Partie.

ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères qui, tout occupés d'eux-mêmes, et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables; mais mon dessein est d'exciter en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où, selon leur naissance, ils peuvent aspirer. Or, il n'y a point pour cela de plus puissant motif que de vous dire à vous-mêmes : Ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emploi; ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose et faire quelque chose dans la vie; ou, si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux...

La conséquence est donc que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités de l'esprit et du cœur dont ils pourront dans la suite avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés... La qualité de père vous impose de grandes

obligations ; mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel : car qui ne sait pas ce que coûte la conduite et l'éducation des enfants ; combien d'humeurs il faut supporter, combien d'écarts il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles répréhensions sans les révolter ? Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale sainteté (1).

(1) *Ibid.*, 15 ; 2^e Partie.

CHAPITRE III

DEVOIRS SOCIAUX

1. — Probité et Justice.

Le plus grand nombre des devoirs particuliers concerne nos relations avec les autres hommes, notre vie sociale; pour nous amener à les remplir d'une manière aussi parfaite que possible, Bourdaloue nous propose, ou plutôt nous impose une vertu spéciale, qui tient surtout de la justice, mais étend sa vigilance même sur les devoirs de charité : la probité; c'est « une exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile » ; vertu fondamentale, car elle règle les relations nécessaires qui découlent de notre nature sociale, et seule la religion peut en assurer le plein développement et la solidité :

... Je conçois bien que cette probité peut être un fruit de la raison humaine : mais de voir des hommes d'une probité et d'une vertu qui se soutienne sans exception et contre tout intérêt, des hommes d'honneur quand il en doit tout coûter pour l'être, des hommes équitables contre eux-mêmes et aussi déterminés à faire aux autres justice d'eux-mêmes qu'à ne se la

pas faire à eux-mêmes des autres, ah, chrétiens, c'est une espèce de miracle où la religion doit venir au secours de la raison; et, sans ce miracle, point de probité. De là vient que dans le siècle où nous vivons (pardonnez-moi cette réflexion, que je fais, non par un esprit de critique, mais par un sentiment de zèle), de là vient que dans notre siècle on se laisse aller à tant de désordres dont auraient rougi les païens eux-mêmes. De là vient que presque tous les états sont aujourd'hui décriés, et qu'on ne s'étonne plus de voir des juges gouvernés par celui-ci, ou gagnés par celle-là. De là vient qu'un homme parfaitement irréprochable dans le maniement des deniers publics, et qui sort les mains pleinement nettes de certains emplois, est presque maintenant un prodige. Le dirai-je? de là vient qu'une femme vraiment fidèle commence à devenir bien rare dans le monde; que dans les conditions les plus honorables il y a tant de pratiques et de menées, tant d'artifices et de détours, à qui je n'oserais, par respect pour cet auditoire, donner le nom qui leur convient, mais que la voix, ou, si vous voulez, que l'indignation publique traite tous les jours de friponneries. De là vient que le sacerdoce, tout spirituel et tout saint qu'il est, est souvent profané par des commerces et des négoces, non seulement criminels et défendus de Dieu, mais sordides même selon l'opinion

commune; enfin que le vrai caractère de l'honneur est presque effacé partout (1).

Ce devoir de probité, sans lequel il n'est pas non plus de vraie religion, s'impose d'autant plus que sont plus étendues et plus importantes nos relations avec les autres hommes; prêchant devant des courtisans qui tous briguaient, pour eux-mêmes ou leurs parents, des charges, des gouvernements, des commandements, Bourdaloue leur rappelle ce que la conception chrétienne du pouvoir implique de rigoureux et difficiles devoirs, imposés par la « justice distributive », et allant jusqu'au plus complet dévouement au bien public :

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui soit grand absolument et par lui-même. Tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance, et que par rapport au prochain, je veux dire pour le bien et pour l'utilité du prochain; et il n'est rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuste qu'une fortune qui devient fière à mesure qu'elle s'élève, et qui se prévaut de ce qu'elle est, puisque ce qu'elle est, bien loin de lui inspirer un esprit de hauteur et d'orgueil, doit être pour elle-même un fond de modestie, de condescendance, de charité et d'humilité. En effet, dit saint Augustin, dominer pour dominer, c'est le privilège de l'être de Dieu. Mais le propre de la créature est de dominer pour servir; et autant de fois qu'il arrive à l'homme de séparer ces deux choses, en s'attribuant ce qu'il n'a

(1) I, 315. — *Sur l'Ambition*, 1^{re} Partie.

pas, il détruit même ce qu'il a ; pourquoi ? parce que la domination de l'homme, dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zèle et de charité pour le prochain, il ôte la partie la plus essentielle, et par conséquent il l'anéantit...

Il n'est point nécessaire de recourir à l'Évangile pour être convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avait aucun principe du christianisme, et il le comprenait néanmoins quand il disait que les rois, dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. Or, si cela est vrai de la royauté, nul ne m'accusera de porter à son égard trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous... Ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la Providence. Je sais que le Christianisme a bien encore enchéri sur tout cela, et que l'exemple du Fils de l'Homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les

autres, a rendu ce devoir beaucoup plus indispensable. Car ne serait-il pas honteux, dit saint Chrysostome, que dans une religion où nous reconnaissons Jésus-Christ pour maître, et pour maître souverain, il y eût des hommes qui voulussent exercer un empire plus absolu que lui? Pensée touchante pour un chrétien. N'est-il pas juste que le Verbe, ayant pris la qualité de serviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme divinisée en sa personne, elle soit honorée parmi nous (1)?...

Bourdaloue sait que la vénalité des charges, jointe au favoritisme, fait échec à ces grands principes; et il n'hésite pas à débrider d'une main assez rude cette plaie de son époque :

Venons au détail, et quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité extrême et pressante où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siècle sans vocation; et je n'en suis point surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grâce de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître, on en convient; mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis dans les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour

(1) I, 318. — *Sur l'Ambition*, 2^e Partie.

exercer des emplois où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume; mais pour occuper des places qui demanderaient, s'il était possible, la sainteté des anges, l'ambition d'un homme et sa cupidité suffisent...

Ce n'est rien encore. Car, si le mérite et la vertu suppléait en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce, quoiqu'il y eût toujours, selon saint Grégoire, pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là même les honneurs du siècle, encore pourrait-on dire qu'ils ne seraient pas absolument profanés; mais quand, à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur; quand le crédit et l'amitié s'en mêlent, et qu'ils y ont la meilleure part; quand on y emploie la ruse et la fraude, quand on y joint l'importunité, et qu'à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toutes sortes de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client : *Adorans et petens...* le dirai-je? Quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, et que, pour s'en ouvrir le chemin on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présents, cet autre par menaces; enfin, quand, pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité dont on recherche

la protection : quand tout cela, dis-je, à force d'être commun, passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête ; que peut-on conclure, sinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avait imprimées, s'effacent tous les jours de nos esprits...

Écoutez-moi toujours, chrétiens, et ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dus à sa naissance, autre prévarication ; et sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, et même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un père opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit le fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il commandera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes ; il sera, comme dit l'Évangile, sur le chandelier, alors qu'il devrait être sous le boisseau... (1).

A ceux qui, une fois leur ambition satisfaite, se contentent d'en jouir et se tiennent quittes de tout tra-

(1) *Ibid.*, 315.

vail pénible, Bourdaloue rappelle que leurs obligations d'état sont incompatibles avec une telle oisiveté :

... Je prétends qu'à mesure qu'une condition est plus élevée, elle est plus sujette à ces devoirs qu'on ne peut accomplir sans une action assidue et constante; et c'est ici qu'il faut, encore une fois, que vous vous détrompiez des fausses idées que vous avez des choses, et d'une erreur pernicieuse où le monde vous a peut-être jusqu'à présent entretenus. Car la grande erreur du monde est de croire que l'élévation, le rang, la dignité, sont autant de droits acquis pour le repos et pour la douceur de la vie. Mais la foi nous dit tout le contraire; et la raison est que, plus une condition est élevée, plus elle a de grandes obligations à remplir...

Mais que faut-il conclure de là? Deux choses que j'ai déjà proposées, et où j'en veux revenir : savoir qu'il n'y a point d'état et de profession où l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Dites-moi un genre de vie où l'homme puisse être oisif sans manquer aux devoirs essentiels de sa conscience; et, pour ne point sortir des exemples que je viens de marquer, si ce jeune homme de qualité passe ses premières années dans les divertissements et les plaisirs, comment acquerra-t-il les connaissances qui sont le fondement néces-

saire sur lequel il doit bâtir tout ce qu'il sera un jour? N'ayant pas ces connaissances, comment sera-t-il capable d'exercer les emplois où l'on le destinerait?... Commencera-t-il à s'instruire, lorsqu'il sera question de juger et de décider? Fera-t-il l'apprentissage de son ignorance aux dépens d'autrui?... Cependant, chrétiens, rien de plus commun : car si le monde est plein aujourd'hui de sujets indignes et incapables de ce qu'ils sont, il n'en faut pas chercher d'autre principe. La vie paresseuse et inutile des jeunes gens est la cause principale de ce désordre...

Disons-le même des autres exemples. Je serais infini si je voulais les parcourir tous; si je voulais vous mettre devant les yeux tout ce que l'ignorance d'un juge peut produire de maux dans l'administration de la justice; tout ce que la négligence d'un prêtre, chargé de la direction des âmes, peut causer de désordres dans les fonctions de son ministère; désordres d'autant plus grands en toutes les conditions que l'état est plus éminent. Car il ne faut pas seulement traiter alors de crime l'oisiveté : c'est comme un renversement général de la société des hommes... Je dis que c'est déshonorer votre état, parce que c'est l'exposer au mépris, à la censure, à la haine, à l'envie publique. Car qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un grand du monde, qu'un ministre des

autels, qu'un magistrat, dont les journées et toute la vie se consomment en de frivoles amusements, lorsqu'elles pourraient être employées aux soins les plus importants (1)?

A tous les rangs sociaux, la morale chrétienne enseigne le respect le plus rigoureux des lois de la « justice commutative » ; or cette délicatesse de conscience ne peut s'accommoder avec la cupidité, qui porte à l'enrichissement rapide ; et même elle s'inquiète de la fortune acquise, en pensant à ses origines :

Il était difficile que saint Jérôme, malgré toute son autorité, évitât la censure des riches du siècle, quand il a dit généralement, et sans nulle modification, que tout homme riche est, ou injuste dans sa personne, ou héritier de l'injustice et de l'iniquité d'autrui : *Omnis dives aut iniquus est, aut haeres iniqui*. Cette proposition a paru dure et odieuse ; quelques-uns même l'ont condamnée comme indiscreète, et fausse ; mais je doute qu'en la condamnant ils l'eussent approfondie avec des lumières aussi pures, et un sens aussi solide et aussi exact, que ce Père, dont un des caractères particuliers a été la science et l'usage du monde. Or, plus on entre dans le secret et la connaissance du monde, plus on demeure persuadé que ce saint docteur a dû parler de la sorte, et qu'en effet il y a peu de riches innocents, peu dont la conscience doive être

(1) II, 85. — *Sur l'Oisiveté*, 2^e Partie.

tranquille, peu qui soient exempts de la malédiction où il semble que cette proposition les enveloppe. J'en appelle à votre expérience. Parcourez les maisons et les familles distinguées par les richesses et par l'abondance des biens ; je dis celles qui se piquent le plus d'être honorablement établies, celles où il paraît d'ailleurs de la probité et de la religion : si vous remontez jusqu'à la source d'où cette opulence est venue, à peine en trouverez-vous où l'on ne découvre, dans l'origine et dans le principe, des choses qui font trembler...

On veut être riche ; voilà la fin qu'on se propose, et à laquelle on est absolument déterminé. Des moyens, on délibérera dans la suite ; mais le capital est d'avoir, dit-on, de quoi se pousser dans le monde, de quoi faire quelque figure dans le monde, de quoi maintenir son rang dans le monde, de quoi vivre à son aise dans le monde... Or, supposons un homme dans cette disposition, que ne fera-t-il pas, et qui l'arrêtera ? Quelle conscience ne sera-t-il pas en état de se former ? A quelle tentation ne sera-t-il pas livré ? Le scrupule de l'usure l'inquiétera-t-il ? Le nom de confidence et de simonie l'étonnera-t-il ? Manquera-t-il d'adresse pour déguiser et pour pallier le vol ? Sera-t-il en peine de trouver des raisons spécieuses pour autoriser la concussion et la violence ? S'il est en charge et

en dignité, rougira-t-il des émoluments sordides qu'il tire, et qui décrient son ministère? S'il est juge, balancera-t-il à vendre la justice? S'il est dans le négoce et dans le trafic, se fera-t-il un crime de la fraude et du parjure? Si le bien d'un pupille lui est confié, craindra-t-il de le ménager à son profit? S'il manie les deniers publics, comptera-t-il pour péculat tout ce qui s'y commet d'abus? Non, mes chers auditeurs, rien de tout cela ne sera capable de le retenir, ni souvent même de le troubler. Du moment qu'il veut s'enrichir, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne, rien qu'il ne présume lui être dû, rien qu'il ne se croie permis. S'il est faible et timide, il sera fourbe et trompeur; s'il est puissant et hardi, il sera dur et impitoyable...

Enfin, on veut être riche en peu de temps; et, parce qu'il n'y a que certains états, que certaines conditions et certains emplois, où, par des voies courtes et abrégées, on puisse le devenir, contre tous les principes et toutes les règles de la prudence chrétienne, on ambitionne ces états, on recherche ces conditions, on se procure ces emplois. S'enrichir par une longue épargne et par un travail assidu, c'était l'ancienne route que l'on suivait dans la simplicité des premiers siècles; mais de nos jours on a trouvé des chemins raccourcis et bien plus commodes. Une commission qu'on exerce,

un avis qu'on donne, un parti où l'on entre, mille autres moyens que vous connaissez, voilà ce que l'empressement et l'impatience d'avoir a mis en usage. En effet, c'est par là qu'on fait des progrès surprenants ; par là qu'on voit fructifier au centuple son talent et son industrie ; par là, qu'en peu d'années, qu'en peu de mois, on se trouve comme transfiguré, et que, de la poussière où l'on rampait, on se trouve jusque sur le pinacle... Il faut donc que la mauvaise foi, pour ne pas dire la fourberie, soit venue au secours, et qu'elle ait donné des ailes à la cupidité, pour lui faire prendre un vol si prompt et si rapide (1).

Même sans tomber dans de pareils crimes, les grands, abusant de leur prépondérance sociale, sont exposés à violer aussi gravement la justice par simple omission de ce devoir d'élémentaire honnêteté : payer ses dettes ; mais à défaut des juges de la terre, dont ils peuvent trop facilement éviter les arrêts, le souverain Juge écouter les clameurs des humbles ainsi frustrés de leur dû ; et le repentir qui peut encore les sauver comporte un rigoureux devoir de restitution :

Qu'avez-vous donc fait, en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits, en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien ? Vous l'éprouvez à présent et le sentirez pendant toute l'éternité : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus*. Vous vous êtes fait un trésor de

(1) I, 327. — *Sur les Richesses*, 4^{re} Partie.

colère pour le jour redoutable des vengeances divines ; vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y eut de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression, et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur ? Du moins, il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigiez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense ; les cris de ces marchands qui vous revêtaient, qui vous nourrissaient, qui vous entretenaient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix ; les cris de ces ouvriers qui s'épuisaient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leur salaire ; les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours ; les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières...

Il n'y a, mes frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyants anathèmes que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis une restitution prompte : car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire, dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de dif-

féder ; et c'est non seulement un abus, mais un péché de remettre, comme quelques-uns, à la mort, ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à une composition forcée et des accommodements auxquels ils ne consentent que par contrainte, et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvelez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement qui est le vrai caractère du christianisme où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous servirait de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre, et à nous perdre nous-mêmes (1)?...

2. — Charité.

Quand il a observé exactement les lois de la justice, le chrétien est loin d'avoir accompli tous ses devoirs envers le prochain ; bien mieux, il faut que cette justice même, pour rester chrétienne, surtout dans la poursuite de ses droits, soit imprégnée d'une vertu supérieure, qui domine et anime toutes nos relations sociales, la vertu propre et essentielle du christianisme : la charité.

(1) II, 410. — *Sur la Restitution*, péroration.

Je dois aimer mon prochain dans Dieu ; c'est-à-dire que je dois l'aimer comme étant l'ouvrage de Dieu, qui l'a créé par sa toute-puissance ; comme étant l'image vivante de Dieu, qui l'a formé à sa ressemblance ; comme étant la conquête et le prix des mérites d'un Dieu qui l'a racheté de son sang ; comme étant sous la garde de la Providence de Dieu, qui veille sur lui sans cesse, et s'applique à le conserver et à le conduire ; comme ayant Dieu aussi bien que moi pour fin dernière, comme étant appelé à vivre avec moi dans la gloire et le royaume de Dieu. De sorte que je puis et que je dois considérer ce vaste univers comme la maison de Dieu, et tout ce qu'il y a d'hommes dans le monde, comme une grande famille dont Dieu est le père. Nous sommes tous ses enfants, tous ses héritiers, tous frères et tous pour ainsi dire, rassemblés sous ses ailes et entre ses bras. D'où il est aisé de juger quelle union il doit y avoir entre nous, et combien nous devenons coupables, quand il nous arrive de nous tourner les uns contre les autres, jusque dans le sein de notre Père céleste.

N'est-ce pas, si j'ose m'exprimer en ces termes, n'est-ce pas déchirer ses entrailles de charité, où il nous porte et où il nous embrasse tous sans distinction ?...

Or, voilà néanmoins le triste spectacle que nous avons continuellement devant les yeux.

Il semble que le monde soit comme un champ de bataille, où, de part et d'autre, on ne pense qu'à s'entredétruire et à se perdre. On y emploie tout, la force ouverte et les violences, les intrigues et les cabales secrètes, la malignité de la médisance, les artifices de la chicane, le poids de l'autorité, le crédit et la faveur, le mensonge, les trahisons et les plus insignes perfidies : car c'est là que tous les jours on se laisse entraîner par les passions qui nous dominent, et qui, pour se satisfaire, étouffent dans les cœurs tout sentiment de charité, et souvent même tout sentiment d'humanité (1)...

La source de tous ces désordres, particulièrement honteux pour le monde chrétien, c'est l'intérêt ou l'amour-propre qui cherche son avantage sans se soucier de celui des autres, alors que la charité nous commande de vouloir et de chercher le bien des autres aussi sincèrement que le nôtre :

Être attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, chrétiens, non seulement difficiles à accorder, mais contradictoires, dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes frères, quelle est la véritable charité ? C'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres : *Charitas non quaerit quae sua sunt* ; voilà l'une des marques les plus essentielles à

(1) IV, 434. — *Caractère de la charité chrétienne.*

quoi il veut que nous la reconnaissons. D'où je conclus que si nous ne sommes pas dans cette préparation d'esprit que la grâce doit opérer en nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité... En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même ; qu'il se cherche partout et qu'il se trouve en tout ; qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage ? Car, qui dit un homme intéressé, dit tout cela...

On dit : J'aime cette personne, parce que Dieu me le commande ; mais du reste, je ne veux avoir avec elle ni habitude, ni société ; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires ; qu'elle se tienne de son côté, et moi du mien ; voilà pour elle et moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix. Le secret, mon frère, reprend saint Chrysostome, de maintenir la charité ? Est-il possible que votre aveuglement aille jusque-là ? et moi je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les

discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte ? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs : à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiments, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que quand tout cela serait ainsi (ce qui n'arrive pourtant guère dans la conjoncture de cette désunion dont je parle), tout cela précisément n'est point charité ; que la charité est quelque chose de positif ; et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur, qui en est une des plaies les plus dangereuses ; que, pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres (1).

Sans insister sur les devoirs « négatifs » de la charité, comme le respect délicat de la réputation du prochain, le pardon des injures, l'horreur des procès, points si importants pour la paix de la société, il convient de parler d'une obligation positive à laquelle Bourdaloue donne un grand rôle dans l'économie sociale : l'aumône. En en faisant comme une fonction de la situation sociale des riches, il semble la rattacher en

(1) *Sur la Charité du prochain*, 1^{re} Partie,

quelque façon à la justice distributive ; cependant, comme l'aumône est faite à Dieu dans la personne des pauvres, dont il a fait ses « receveurs », elle reste avant tout un acte et un grave devoir de charité :

Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et de son fonds n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient. Mais cette communauté de biens, si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qui lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres ; et de là les divisions et les guerres. Nul volontairement et de gré se fût assujetti à certains ministères pénibles et humiliants ; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin... Il fallait donc

qu'il y eût une diversité de conditions, et il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre...

Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère ; et que vous savez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse. En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre ? il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères, car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine : *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio* ; mais vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité : *Sed ex aequalitate*. Comme riche vous avez non seulement ce qu'il vous faut, mais au delà de ce qu'il vous faut ; et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a

pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat*. Par cette compensation tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra p  s dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre ; ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient : *Ut fiat aequalitas, sicut scriptum est : Qui multum, non abundavit ; et qui modicum, non minoravit...* De là, conclut saint Chrysostome, quand le riche fait l'aum  ne, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité ; car cette aum  ne, c'est une dette dont il s'acquitte ; c'est la part légitime du pauvre qu'il ne peut lui refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aum  ne ; mais il l'honore... comme un fid  le   conome, qui administre sagement les biens qu'on lui a confi  s, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du ma  tre... Voilà le secret de cette   galité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes ; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention de Dieu, seront ainsi appliqu  s, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront    peu pr  s semblables (1)...

(1) II, 240, — Sur l'Aum  ne, 1^{re} Partie,

QUATRIÈME PARTIE

LA VIE MORALE : LES ÉTAPES DU PROGRÈS

LA LUTTE CONTRE LE MAL

Bourdaloue ne se contente pas de prêcher avec autorité les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, et de « tonner » contre ceux qui les violent ou les négligent ; s'il veut que les pécheurs se rendent compte de leur misérable état, ce n'est pas pour les y laisser : non seulement il les exhorte, mais il leur enseigne à en sortir, et à vaincre enfin toutes les forces du mal qui les y ont entraînés et les y maintiennent. Ce sera le premier pas d'une ascension morale, dont on leur montrera à l'occasion les degrés supérieurs.

1. — La vraie pénitence.

Ce premier mouvement d'une âme qui cherche à quitter le mal, c'est la pénitence ; pour être efficace, elle devra être sincère, procéder d'un sentiment profond de sa misère, et d'un loyal désir d'y remédier :

... Il faut que notre pénitence soit sincère, car Dieu aime la vérité, et rien ne peut lui

plaire de tout ce qui n'est qu'extérieur et apparent. C'est donc dans les sentiments du cœur que consiste la vraie pénitence ; c'est dans le cœur qu'elle doit naître, et c'est du cœur qu'elle doit partir. Car, pour prendre la chose dans son fonds, quelle est la nature de la pénitence, ou quelle en est la fonction la plus essentielle ? c'est de détruire le péché, et de rétablir l'homme, à l'égard de Dieu, dans l'état d'où le péché l'a fait déchoir. Voici ma pensée. Le péché consiste, disent les théologiens, dans un mouvement de l'âme qui se détache de Dieu et qui s'attache aux objets créés ; et, par une règle toute contraire, la pénitence doit donc consister dans un retour de l'âme, qui se détache des objets créés et s'attache à Dieu. Or, l'un et l'autre ne peut se faire sincèrement et véritablement que par la pénitence du cœur... Sans la pénitence du cœur, point de vrai détachement du péché, ou des objets qui ont été la matière du péché. Ce n'est point par les larmes ni par les gémissements ; ce n'est point par les vœux, les longues prières, les promesses, les protestations ; ce n'est même précisément, ni par la confession de ses offenses, ni par la réparation qu'on en fait au jugement des hommes ; ce n'est point, dis-je, par tout cela qu'on se détache du péché : pourquoi ? parce qu'avec tout cela on peut encore avoir au péché une attache secrète et criminelle. Car, qu'est-

ce que se détacher du péché? c'est renoncer au péché, c'est détester le péché, c'est prendre une sainte résolution de quitter le péché, et de ne plus le commettre... Terrible vérité pour tant de mondains et de mondaines, qui, par je ne sais quelle bienséance, viennent à certains jours de l'année se présenter au saint tribunal. Sont-ils vraiment touchés; sont-ils dans leur cœur vraiment détachés de leurs péchés? prennent-ils les moyens de l'être, et y font-ils toute l'attention qu'il faut? se détache-t-on sans réflexion, sans violence, sans une ferme détermination? et cette réflexion, cette violence, cette détermination ferme et inébranlable, est-ce le fruit d'une revue courte et superficielle, d'une confession faite légèrement et à la hâte, de quelques prières récitées par mémoire et prononcées avec indifférence, de quelques propositions ou de quelques velléités qui n'engagent à rien de particulier, ni ne décident rien? Sous cet appareil trompeur, la plaie reste toujours dans l'âme; et, si l'on a jeté sur le feu quelques cendres pour le couvrir, il est toujours dans le cœur aussi ardent que jamais. La suite le montre bien, et dès la première occasion on n'éprouve que trop combien l'on tenait encore au péché, et combien peu il avait perdu son empire (1).

(1) II, 454. — *Sur la Pénitence du cœur*, 1^{re} Partie

Cette rechute immédiate et fréquente dans le péché est en effet le signe trop évident d'un manque de sincérité dans la pénitence même :

... Pourquoi voudriez-vous que dans le seul point qui touche la pénitence on vous crût léger et changeant, et que l'on vous fit ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu? N'est-il bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu de changement dans vous; c'est-à-dire que votre volonté a toujours été la même, toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal, et par conséquent, toujours vaine et inutile pour la pénitence? Voilà le sentiment que j'en ai; et, si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que, bien souvent, vous retombez dans votre péché sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre rechute; je veux dire, sans que les occasions aient été plus dangereuses et les tentations plus violentes. Or, il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point; surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'aurait dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du

caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur...

Car il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché ; les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais que fait notre cœur pour se dégager du péché ; les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché ; et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces et les désirs de la pénitence ; mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses dérèglements (1).

Une vraie pénitence comporte la fuite des occasions qui rendent les tentations presque irrésistibles, et les rechutes presque inévitables :

Il n'y a personne qui n'ait, et en soi-même, et hors de soi-même, des sources de tentations qui lui sont propres ; en soi-même, des passions et des habitudes ; hors de soi-même, des objets et des occasions, dont il a personnellement à se défendre, et qui sont par rapport à lui des principes de péché... Car, selon la remarque de

(1) II, 353. — *Sur la rechute dans le péché*, 1^{re} Partie.

saint Chrysostome, ce qui est tentation pour l'un ne l'est pas pour l'autre; ce qui est occasion de chute pour celui-ci peut n'être d'aucun danger pour celui-là; et tel ne sera point troublé ni ébranlé des plus grands scandales du monde, qu'une bagatelle, si je l'ose dire, par la disposition particulière où il se trouve, fera malheureusement échouer. Le savoir, et ne pas fuir le danger, c'est ce que j'appelle s'exposer à la tentation contre l'ordre de Dieu...

Mais aujourd'hui, par des principes bien différents, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux et de plus propre à vous pervertir... Mais aujourd'hui, par un engagement, ou de passion, ou de faiblesse, vous souffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domestiques, toujours attentifs à vous séduire, et à vous inspirer le poison qu'ils portent dans l'âme. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaisir, vous courez à des spectacles, vous vous trouvez à des assemblées capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions. Mais aujourd'hui, pour satisfaire votre damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus profanes, les plus lascifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paraître partout, d'être partout applaudie, de voir le monde et

d'en être vue, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tous les avantages et tous les artifices d'un luxe affecté; et dans une telle disposition, vous vous flattez que Dieu sera votre soutien et votre appui. Or je dis, moi, qu'il retirera son bras, et qu'il vous laissera tomber; et que, quand, par des vues tout humaines, vous sauriez vous garantir de ce que le monde même condamne et traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chutes moins sensibles, mais toujours mortelles par rapport au salut (1).

2. — Mortification des passions.

La tactique enseignée par Bourdaloue ne consiste pas principalement dans cette fuite prudente des occasions; elle nous recommande une offensive vigoureuse, et si possible décisive, contre nos ennemis intérieurs, la concupiscence et les passions multiples qu'elle engendre; ce sera l'œuvre de la « mortification des passions », sur laquelle il a composé une sorte de petit traité théorique et pratique. Il nous apprend d'abord à faire sur nous-mêmes cette anatomie des passions, qu'à son époque on pratiquait volontiers « in anima vili », aux dépens du prochain :

Mortification des passions, moyen de se maintenir dans l'innocence, et moyen nécessaire. Car il n'est pas possible de conserver l'innocence dans un cœur, tandis que les passions y règnent. Comme la source en est empoisonnée,

(1) I, 226. — *Sur les tentations*, 1^{re} Partie.

et qu'elles ont pour principe cette malheureuse concupiscence, qui nous porte vers les objets sensibles, et qui n'a point d'autre fin que de se contenter à quelque prix que ce puisse être, pour peu que nous les écoutions et que nous en suivions les mouvements, elles nous font en mille rencontres violer la loi de Dieu, et nous précipitent en toutes sortes de péchés. C'est ce que nous éprouvons tous les jours; et si, dans ces derniers siècles l'iniquité, selon l'expression de l'Écriture, est devenue plus abondante que jamais, ce débordement de mœurs, que nous voyons dans tous les états, ne vient que des passions qui se sont acquis un nouvel empire et ont pris sur les hommes un ascendant plus absolu... En mille sujets, c'est la passion qui nous inspire, lorsque nous pensons être conduits par le motif le plus pur et le plus saint. Elle entre dans toutes nos délibérations; elle a la meilleure part dans toutes nos résolutions; comme l'ange de Satan, elle se transforme en ange de lumière, et, à moins que le crime ne soit évident, il n'y a rien qu'elle ne nous justifie, dès qu'elle s'y trouve intéressée; d'où il arrive qu'on tombe dans une infinité de péchés, sans presque les apercevoir, et qu'on demeure sans inquiétude dans des dispositions et des engagements d'affaires qui devraient nous faire trembler.

De là donc il faut conclure que le préserva-

tif le plus salutaire et même le plus nécessaire pour mettre à couvert l'innocence de notre cœur, est de le circoncrire spirituellement, c'est-à-dire d'observer avec soin les passions dont il est plus susceptible, et de nous appliquer sans relâche à les détruire. Prenons ce glaive évangélique dont parlait Jésus-Christ, et qu'il est venu nous apporter. Avec ce glaive tranchant et consacré par la grâce du Seigneur, attaquons ces passions si vives et si impétueuses qui nous entraînent, ces passions si subtiles et si artificieuses qui nous séduisent, ces passions si terrestres et si matérielles qui nous tiennent dans l'esclavage des sens; faisons, autant que possible, la même dissection de notre âme que Dieu en fera dans son jugement dernier, selon le témoignage de l'Apôtre; pénétrons jusque dans les jointures, jusque dans les replis les plus secrets où nos passions se cachent, et, sans les ménager, sans leur accorder aucune trêve, quelque part que nous les trouvions, donnons-leur le coup de la mort. Dès que nous aurons purgé notre cœur de ce mauvais levain, il nous sera facile, avec le secours du ciel, d'en fermer l'entrée au péché et de nous garantir de sa contagion (1).

Transportant dans la morale un principe d'ascétisme, il invite à discerner parmi les passions celle qui a pris l'avantage sur les autres, et souvent est devenue le fond

(1) IV, 346. — *Mortification des passions.*

du caractère; lutte difficile par conséquent, mais d'autant plus efficace et décisive pour la conquête et la pacification de notre âme :

... La voie la plus sûre et la plus courte, pour pacifier notre cœur, c'est d'attaquer d'abord la passion qui domine le plus en nous, et de mortifier les désirs ou nous remarquons plus de vivacité et plus de sensibilité. Car c'est là comme le premier mobile de l'âme; c'est la source de tous les chagrins qui l'affligent. Souvent une seule passion est plus difficile à soumettre, et fait plus de ravage dans un cœur que toutes les autres ensemble. Souvent il est aisé de retrancher toutes les autres, et de se mortifier sur toutes les autres; mais, du moment qu'il s'agit de la passion dominante, et qu'on veut la contredire, ce n'est plus à beaucoup près la même facilité, et l'on n'en éprouve que trop les retours fâcheux et les soulèvements. Cependant, il n'y a pas de paix à espérer tant que cette passion ne sera pas détruite. Fussiez-vous dans tout le reste l'homme le plus modéré, le plus raisonnable, le plus sage, c'est assez de cette passion pour vous agiter et pour faire votre supplice; elle vous remplira l'esprit de mille idées, de mille vues, de mille réflexions désagréables; elle excitera dans votre cœur mille regrets, mille jalousies, mille dépit, mille ressentiments pleins d'aigreur et d'amertume; elle vous mettra dans la tête mille desseins,

mille projets, mille entreprises aussi embarrassantes que chimériques; elle vous engagera dans des partis, dans des intrigues...; elle remuera même en sa faveur toutes les autres passions, qui d'ailleurs demeureraient dans le silence et nous laissaient dans le calme; elle les allumera; et comme il ne faut quelquefois qu'un séditieux pour enlever tout un pays, il ne faudra que cette passion pour causer dans votre âme un bouleversement général... (1).

De cette lutte contre le mal, Bourdaloue ne se contente pas de tracer la tactique générale; souvent il entre dans des détails pratiques, et si concrets que des auditeurs moins bien disposés, comme lors du fameux sermon sur l'Impureté, sont portés à crier à l'indiscrétion :

L'homme encore chaste, et dans la première intégrité de ses mœurs, a une véritable idée de ce péché. Il ne l'a jamais commis, et c'est pour cela qu'il le connaît parfaitement. Mais qu'il s'y laisse entraîner, et bientôt cette connaissance s'affaiblira; bientôt cette idée s'effacera : après quelques chutes, les péchés les plus monstrueux ne lui paraîtront plus si griefs : des actes il passera à l'habitude, de l'habitude à l'endurcissement, de l'endurcissement au scandale, et du scandale à la dernière impudence. Il n'envisagera plus sa passion que comme une faiblesse pardonnable à l'humanité; il n'en aura plus aucun remords; il ne la trai-

(1) *Ibid.*, 351.

tera plus que de galanterie ; il s'en glorifiera, il s'en applaudira, il en triomphera... Que les plus dissolus d'entre les païens et les idolâtres aient eu sur ce point plus de modestie que nous ; qu'on voie des hommes faire profession de l'Évangile, et cependant ne garder nulles mesures, n'avoir ni honnêteté ni pudeur dans les expressions, mettre au nombre de leurs conquêtes les engagements les plus criminels, en tirer avantage, se vanter hautement de ce qu'ils ne font pas : ah, mes frères, disait saint Chrysostome, c'est un aveuglement pire que celui des démons.

Mais qu'est-ce de voir des femmes, dans le christianisme, s'accoutumer à de semblables discours, en faire un divertissement et un jeu, en aimer la raillerie et les équivoques, se plaire à les entendre, ou ne témoigner là-dessus qu'une fausse répugnance, et d'un air qui, bien loin d'arrêter la licence, ne sert qu'à la rendre encore plus hardie, et qu'à l'exciter ? Car je ne parle pas seulement ici, femmes chrétiennes, de ces derniers désordres dont le seul honneur du monde vous fait abstenir, et à l'égard desquels on peut dire que Dieu doit peu compter vos victoires, puisque si vous remportez des victoires, c'est moins pour lui que pour vous-mêmes. Je parle de ces autres désordres, moins odieux, ce semble, mais qui sont toujours autant de crimes ; et qui, tout irrépréhensibles

que vous vous flattez d'être selon le monde, ne fournissent à Dieu que trop de matière pour vous damner : je parle de ces conversations libertines d'où naissent tant de maux, et qui portent à l'âme de mortelles atteintes;... je parle de ces commerces assidus de lettres, de visites, de parties, que saint Jérôme appelait si bien les derniers indices d'une chasteté mourante : *Moriturae virginitatis indicia*... je parle de cette détestable ambition d'avoir des adorateurs au préjudice du souverain Maître, à qui seul tout culte et tout hommage appartient... Vous prétendez que ce sont là des choses indifférentes, et moi je soutiens que ce sont autant de crimes ; vous prétendez que pour vivre dans les règles, il faut vivre de la sorte, et moi je soutiens que vivre de la sorte, c'est violer toutes les règles de la religion que vous professez (1).

Si ces leçons paraissent trop rudes, Bourdaloue veut bien en adoucir le ton, en le nuançant d'ironie, mais il ne veut pas renoncer aux précisions nécessaires :

A Dieu ne plaise, Mesdames, que je veuille examiner ici tout ce que la pénitence doit réformer dans vos personnes : outre que ce détail irait trop loin, peut-être en feriez-vous encore le sujet de vos censures. Toutefois c'est dans ce détail que sont entrés les Pères

(1) I, 356. — *Sur l'Impureté*, 1^{re} Partie.

de l'Eglise et même les Apôtres, quand ils se sont appliqués à régler les mœurs. Comme ils travaillaient à former une religion pure, sainte, exempte de taches, ils n'ont point estimé que cette morale fût au-dessous de la dignité de leur ministère... Mais je ne veux pas aujourd'hui descendre jusque-là. Je veux que vous en soyez vous-mêmes les juges. Je veux que vous considérant vous-mêmes, vous reconnaissiez sincèrement et de bonne foi ce qu'il y a dans vos personnes à corriger et à retrancher. Je veux que, devant Dieu, vous vous demandiez à vous-mêmes si ce luxe qui étoit tous les jours, si cette superfluité d'ajustements et de parures toujours nouvelles, s'accorde bien avec l'humilité de la pénitence. Et si vous me répondiez que ce ne sont pas là des crimes et qu'à la rigueur il n'y a rien en tout cela qu'on puisse traiter de péché; après vous avoir conjurées de vous défaire de cet esprit intéressé qui réduit tout à la rigueur du précepte, et qui s'en tient précisément à l'obligation de la loi, esprit peu chrétien, esprit même dangereux pour le salut; qui doute, vous dirais-je sans hésiter, que Dieu ne condamne ce qui, constamment et de votre aveu, sert au moins d'attrait au péché, ce qui excite les passions impures, ce qui entretient la mollesse, ce qui inspire l'orgueil? De si pernicieux effets peuvent-ils partir d'une cause

innocente et indifférente ? Qui doute par cette raison, et même indépendamment de cette raison, que tout cela ne doive être la matière du sacrifice que vous devez à Dieu comme pécheresses ? Car, détrompez-vous aujourd'hui, ajouterais-je, de l'erreur où vous pourriez être, que la pénitence ne doive sacrifier à Dieu que ce qu'il y a d'essentiellement criminel. Non, il n'en est pas ainsi. C'est par le retranchement des choses permises qu'on répare les péchés commis dans les choses défendues. C'est par le renoncement à la vanité qu'on expie l'iniquité... (1).

Ailleurs encore, c'est un combat plus intime qu'il les invite à mener, en déjouant les manœuvres subtiles d'un adversaire qui trouve toujours des intelligences dans la place :

Amitiés criminelles par les impressions qu'elles font sur le cœur, et par les sentiments qu'elles y produisent. C'est une erreur en matière d'impureté, de ne compter pour péché que certaines fautes grossières. Tout ce qui ne va pas jusque-là, on le traite de bagatelles, ou tout au plus de menus péchés. Mais qu'est-ce néanmoins que ces menus péchés, qu'est-ce que ces bagatelles où on se laisse aller si aisément et habituellement dans le cours d'une amitié sensible et tendre ? Ce sont mille

(1) I, 513. — *Sur la conversion de Madeleine*, 1^{re} Partie.

idées, mille pensées, mille souvenirs d'une personne dont on a l'esprit incessamment occupé ; mille retours et mille réflexions sur un entretien qu'on a eu avec elle, sur ce qu'on lui a dit et sur ce qu'elle a répondu, sur quelques mots obligeants de sa part, sur une honnêteté, une marque d'estime qu'on en a reçue ; sur ses bonnes qualités, ses manières engageantes, son humeur agréable, son naturel doux et condescendant ; en un mot, sur tout ce qui s'offre à une imagination frappée de l'objet qui lui plaît et qui la remplit : ce sont, en présence de la personne, certaines complaisances du cœur, certaines sensibilités où l'on s'arrête, et qui flattent intérieurement, qui excitent et qui répandent dans l'âme une joie toujours nouvelle ; ce sont, dans toute la conversation, des termes de tendresse... Ce sont, dans toutes les façons d'agir, des airs, des démonstrations, des attentions, des soins, de petites libertés, ou pour les mieux nommer, des badineries et des puérilités, souvent indignes du caractère des gens, et dont ils devraient rougir.

Or, je demande si l'on peut croire raisonnablement que, dans les impressions que cela fait et doit faire sur l'esprit, sur le cœur, sur les sens, il n'y a rien qui puisse blesser la plus délicate de toutes les vertus, qui est la pureté chrétienne ? Comment, si près de la

flamme, n'en ressentir nulle atteinte ? Comment, dans un chemin si glissant, ne tomber jamais, comment, au milieu de mille traits, demeurer invulnérable ? Est-il rien qui nous échappe plus vite que notre esprit, rien qui nous emporte avec plus de violence que notre cœur, rien qui nous soit plus difficile à retenir que nos sens ? A peine une vertu angélique y suffirait-elle...

Cependant, on entre quelquefois en inquiétude sur tout ce qu'on ressent dans le cœur. Mais à quoi a-t-on recours pour se tranquilliser ? On se répond à soi-même qu'on ne consent à rien de mauvais ; que tous ces fantômes dont on est troublé, que toutes ces images, que toutes ces sensibilités, ne sont point dans la volonté. On le pense, ou l'on veut ainsi le penser ; mais Dieu, qui sonde les cœurs, n'en juge pas comme nous... La vertu se forme difficilement, mais elle s'altère très aisément. Raisonillons tant qu'il nous plaira, il sera toujours certain que de ne pas remédier aux principes lorsqu'on le peut et qu'on le doit, c'est vouloir toutes les suites où ils sont capables de porter (1).

(1) IV, 449. — *Amitiés sensibles et prétendues innocentes.*

CHAPITRE II

LA PRATIQUE DU BIEN

La morale de Bourdaloue n'est pas toute « négative », tant s'en faut ; il ne prêche pas seulement la fuite du péché. On a déjà vu comment il insiste sur la pratique des devoirs, en particulier des devoirs d'état ; il sait encore que, si la lutte contre les passions est une garantie nécessaire, l'acquisition des vertus, outre qu'elle assure au mieux contre le retour des passions, assure seule aussi cette pratique constante et fidèle de tous les devoirs, qu'il préconise si volontiers sous le nom de probité.

1. — La parfaite conversion.

Le premier pas dans la voie morale, la vraie pénitence, n'est pas seulement une aversion sincère de tout mal, mais aussi une véritable « conversion » au bien, un élan, autant que possible total et décisif, vers tout bien, puisqu'elle est un retour et un élan sincère vers Dieu, auteur de tout bien : c'est pourquoi, à tous les pécheurs, Bourdaloue propose, avec une sensible complaisance, la conversion de Madeleine en exemple :

... J'ai quelque chose de plus fort encore et de plus touchant à vous dire : et quoi ? Aimez comme a aimé Madeleine, et tous ces sacrifices de votre amour-propre, qui vous

paraissent si difficiles, ne vous coûteront plus rien. On vous en a parlé cent fois ; mais ç'a été inutilement et sans fruit, si l'on n'a pas été jusqu'à la source. On vous a apporté des raisons convaincantes et sans réplique, pour vous obliger à quitter ce luxe profane ; mais en vain, parce que l'esprit corrompu du monde, par d'autres raisons apparentes, vous obstinait à le défendre. On n'a pas beaucoup gagné quand on a ôté à une âme mondaine, ou, pour mieux dire, quand on lui a arraché certains dehors de vanité, à quoi elle était attachée. Car, si ce sacrifice n'est animé par l'amour de Dieu, elle reprendra bientôt tous ces dehors de la vanité humaine, et retombera dans son premier dégoût de la piété.

Mais allumez, disait saint Philippe de Néri, allumez dans le cœur d'une pécheresse ce feu divin que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre ; et ce feu, ou même une étincelle de ce feu, aura dans peu tout consumé.

Toute pécheresse qu'est cette mondaine, faites-lui bien connaître Dieu, donnez-lui du zèle pour Dieu, apprenez-lui à aimer Dieu, et elle ne tiendra plus à rien ; bien loin de refuser tout ce que vous exigerez d'elle pour une parfaite conversion, elle s'y portera d'elle-même, elle vous préviendra, elle en fera plus que vous ne voudrez, elle ira au delà des bornes, et souvent il faudra de la prudence pour la

modérer. Agissant par ce grand motif de l'amour de Dieu ; elle ne comptera pas même pour quelque chose tout ce que son cœur lui inspirera ; elle ne s'en applaudira point comme d'un triomphe ; et pour quelques pas qu'elle aura faits dans la voie de la perfection chrétienne, elle ne se croira pas déjà parfaite. Au contraire, elle se reprochera sans cesse de donner si peu à Dieu ; elle se confondra d'avoir eu tant de peine à s'y résoudre ; elle s'étonnera qu'il veuille bien s'en contenter (1).

Et dans son optimisme, Bourdaloue promet au pécheur ainsi généreusement disposé une récompense presque immédiate, au moins un avant-goût de cette paix dont la plus complète possession sera le couronnement d'une longue fidélité dans la pratique des vertus :

... Après l'innocence perdue, rien ne peut rendre l'homme heureux, je dis même heureux dès cette vie, que la pénitence ; et vous en conviendrez sans peine quand vous m'aurez entendu. Car j'appelle avec Tertullien la félicité du pécheur dès cette vie, ce qui produit en lui le calme et la paix de la conscience, ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit, ce qui le met dans toute l'assurance où il peut être contre les jugements de Dieu. Or, voilà les effets naturels de la pénitence que je vous prêche : première vérité, vérité incontestable,

(1) I, 514. — *Sur la conversion de Madeleine*, 1^{re} Partie.

et qui est de la foi. J'ajoute qu'il n'y a que la pénitence exacte et sévère qui ait la vertu d'opérer ces divins effets; c'est-à-dire qui produise dans le pécheur cette tranquillité, qui lui fasse goûter cette joie, qui lui donne cette assurance, ou du moins cette confiance chrétienne : seconde vérité qui s'ensuit infailliblement de l'autre. N'ai-je donc pas le droit de conclure que la pénitence, dans sa sévérité même, nous devient douce et aimable? Écoutez-moi : ceci vous édifiera plus que tout ce qu'il y a de terrible et d'effrayant dans la religion.

Oui, c'est la véritable pénitence, et par conséquent celle où le pécheur se flatte moins, où il s'épargne moins, qui produit la paix. Et de là vient que le Fils de Dieu ne sépara point ces deux grâces qu'il accorda tout à la fois à la plus généreuse et la plus fameuse pénitente, Marie-Madeleine, lorsqu'il lui dit au moment de sa conversion : *Remittuntur tibi peccata tua; vade in pace* : vos péchés vous sont remis; allez en paix. Cette paix de Dieu, comme l'appelle saint Paul, parce qu'elle est en effet souverainement et par excellence le don de Dieu : *Pax Dei*; cette paix que le monde ne peut donner, parce qu'elle n'est pas de son ressort... cette paix qui surpasse tout autre sentiment, tout autre bien, tout autre plaisir, et sans laquelle même il ne peut y avoir ni

plaisir ni bien dans la vie : *Pax Dei quae exsuperat omnem sensum* ; cette paix qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords. .

De cette paix intérieure naît une sainte joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence... Qui peut l'exprimer, chrétiens, qui peut la connaître sans l'avoir sentie ? Qui peut comprendre la consolation dont est remplie une âme criminelle, mais pénitente, quand, par un généreux effort, elle est enfin parvenue à remporter sur elle-même la victoire dont dépendait sa conversion ? Quand elle a fait à Dieu le sacrifice de la passion dont elle était auparavant esclave ; quand elle a une fois rompu ses liens, qu'elle commence à respirer la liberté des enfants de Dieu... Elle s'est fait violence pour en venir là ; et la résolution qu'elle a prise de rompre ce commerce qui la perdait, de s'arracher l'œil qui la scandalisait, de sortir de l'occasion où elle se damnait, cette résolution chrétienne, mais si difficile à prendre, mais encore plus difficile à exécuter, a été pour elle une espèce d'agonie, et c'est sans doute ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence : mais aussi, le coup une fois porté, l'ouvrage une fois achevé, de quelle abondance de joie Dieu ne la comble-t-il pas ? C'est un mystère impénétrable pour l'homme charnel et animal. Comme il n'a là-dessus nulle expérience, il ne

m'entend pas; mais c'est justement, dit saint Chrysostome, parce qu'il n'en a nulle expérience, qu'il ne doit ni s'en croire, ni en être cru; c'est parce qu'il ne l'a jamais éprouvé qu'il doit s'en rapporter à ceux qui l'éprouvent (1)...

Une pareille paix intérieure suppose que la lutte contre les puissances du mal a été menée à fond, sinon à terme, et que les résultats en sont continuellement défendus et assurés par une pratique passée en vertu, la mortification du cœur :

C'est un trésor, mais un trésor semblable à celui de l'Evangile, c'est-à-dire un trésor qu'on ne peut payer trop cher, et qui mérite d'être acheté au prix de toutes choses, que de trouver la paix dans soi-même, d'être bien avec soi-même, de se posséder soi-même, non seulement, comme disait Jésus-Christ, par la pratique d'une humble patience et d'une pleine résignation aux ordres de Dieu, mais par la tranquillité et le calme de tous les mouvements du cœur. Etre dans cette situation, qu'il est plus aisé d'imaginer et d'exprimer que de sentir et d'éprouver, c'est un avant-goût de la béatitude du ciel... Cette paix éternelle dont jouissent les saints, cette paix qui ne sera jamais troublée ni interrompue, cette paix qui, réconciliant l'homme avec lui-même, fera cesser dans lui toutes les révoltes inté-

(1) I, 65. — *Sur la Sévérité de la Pénitence*, 2^e Partie.

rieures, cette paix qui nous rétablira dans l'innocence où Dieu nous avait créés : voilà ce que Dieu promet à ses élus, et voilà ce à quoi nous aspirons. Mais il ne suffit pas, dit saint Augustin, d'y aspirer et d'y prétendre : voilà à quoi nous devons nous disposer, et de quoi il faut, dès cette vie, que nous commençons à faire l'essai, nous efforçant au moins d'en approcher, et nous élevant au-dessus de cette basse région où se forment les orages et les tempêtes ; au-dessus de ce petit monde qui est en nous, et qui n'est pas moins tumultueux ni moins difficile à pacifier que le grand monde qui est autour de nous. Or, il est certain que jamais nous ne pourrions y établir une paix solide sans la mortification du cœur et de ses passions (1).

2. — Douceur, humilité, probité.

Paix avec Dieu, avec soi-même, avec les hommes, c'est donc non seulement un idéal à viser, une récompense à gagner, c'est aussi un programme de réalisation immédiate ; il comporte, au delà de la mortification intime des passions, un effort positif d'amour du prochain en Dieu, dans lequel nous aurons pour modèle le doux saint François de Sales, et plus encore la douceur de Dieu et la bénignité du Sauveur Jésus :

Quand je parle de la douceur, et que je fonde toute la gloire du saint évêque de Genève

(1) IV, 350. — *Mortification des Passions.*

sur le mérite de cette vertu, ne croyez pas que je veuille parler d'une vertu commune qui se trouve en de médiocres sujets, et qui n'ait rien de grand et de relevé. La douceur, dit excellemment saint Ambroise, appelée dans l'homme humanité, est en Dieu l'un des plus spécifiques et des plus beaux attributs de la divinité. Car, ajoute ce saint docteur, de voir un Dieu aussi puissant et aussi indépendant que le nôtre, souffrir néanmoins ce qu'il souffre des impies; et malgré leur impiété conserver pour eux un cœur de père, faire luire sur eux son soleil, les prévenir de ses bienfaits et les combler de ses grâces, n'est-ce pas ce qu'il y a dans ce souverain Maître de plus admirable? Tout le reste, si je l'ose dire, ne m'étonne point : qu'étant Dieu, il soit éternel, c'est une conséquence de son être, qui ne surprend point ma raison; mais qu'étant Dieu, il soit patient jusqu'à l'excès et comme insensible aux injures qu'il reçoit; que même il en aime les auteurs et qu'il les recherche, c'est ce j'ai peine à comprendre.

Demandez à saint Paul ce que c'est que l'incarnation du Verbe, cet ineffable et auguste mystère? rien autre chose que la bénignité d'un Dieu Sauveur qui a paru avec éclat et qui s'est révélée au monde : *Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei*. Aussi, que n'a pas fait le Fils de Dieu

pour exalter cette vertu dans le christianisme, puisqu'il l'a canonisée si hautement : *Beati mites*; puisqu'il l'a proposée comme l'abrégé de toute sa doctrine... Puisque l'Apôtre, exhortant les fidèles et voulant les engager, par ce que Jésus-Christ avait eu de plus cher, à pratiquer leurs devoirs, les en conjurait par la douceur de cet Homme-Dieu : *Obsecro vos per mansuetudinem Christi*; puisque, au rapport du sixième concile, on ne représentait Jésus-Christ, dans les premiers siècles, que sous la figure du pasteur...

En voilà trop, chrétiens, pour ne pas connaître tout le prix et toute l'excellence de la douceur; laquelle, après tout, n'est pas tant une vertu particulière, qu'un tempérament général de toutes les vertus. Car la grâce a son tempérament aussi bien que la nature; et la douceur chrétienne, au sentiment même de l'illustre François de Sales, n'est qu'une certaine condition de l'homme intérieur, qui le rend soumis à Dieu, tranquille en lui-même, et bienfaisant à l'égard des autres. Or, elle ne peut avoir ces trois effets, qu'elle ne se répande en quelque sorte sur toutes les vertus; réglant les entreprises de la force, modérant l'extrême sévérité de la justice, inspirant du courage à l'humilité, corrigeant les excès du zèle, dépouillant la charité de toute affection propre, pour lui en donner d'universelles. Un homme,

avec de telles dispositions, est sans doute un homme débonnaire et doux. Vertu sublime, mais surtout vertu la plus efficace et la plus puissante (1)...

Cette vertu a donc un rôle plus général que de régler nos rapports avec le prochain suivant la grande loi de charité; elle tient, parfois sous le nom de « tempérance », la place d'arbitre, l'emploi de régulateur dans l'ensemble de notre activité morale, et le jeu quelquefois contrarié des vertus ou des passions plus ou moins légitimes; c'est la réalisation pratique du principe de « juste milieu », qui éclaire la morale théorique.

Pour arriver à ce « tempérament », à cette ordonnance parfaite de nos sentiments et de nos actes suivant nos devoirs, il y a une vertu plus foncière encore que la douceur, qui en est en partie une résultante; c'est l'humilité, qui nous remet dans la vérité, par conséquent en bonne et due place par rapport à Dieu, à nous-mêmes, et aux autres hommes :

Quelle morale pour le monde, et quelle morale surtout pour les grands du monde; quel étrange paradoxe, car voilà tout ce que la philosophie païenne n'a jamais compris, et ce que le monde profane ne peut encore comprendre; voilà ce qui le scandalise, et ce qu'il ose traiter de bassesse. Mais ce qui est bas et méprisable selon le monde est sublime et relevé selon Dieu. Le miracle de l'humilité évangélique, et en quoi consiste son excellence, c'est d'avoir pu former de la sorte des hommes supérieurs à toutes les vanités du siècle et à

(1) III, 374. — *Pour la fête de saint François de Sales; exorde.*

toutes ses frivoles idées, des hommes incapables de se laisser éblouir par un faux lustre et par une grandeur imaginaire, des hommes assez éclairés pour savoir se priser au juste, et assez solides pour ne se point estimer, et ne vouloir point être estimés plus qu'ils ne valent, et que ne vaut tout homme comme eux; des hommes remplis de cette grande maxime de l'Apôtre, que *quiconque se figure être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, se trompe lui-même...*

Nous péchons tous, et nous sommes tous sujets à faire des fautes... Mais si nous sommes tous pécheurs, c'est du reste un avantage qui n'est pas donné à tous, de reconnaître les fautes où nous tombons, et d'en convenir de bonne foi, soit devant Dieu, dans le fond de la conscience, soit devant les hommes, selon les conjonctures et les occurrences. Il y a de ces esprits altiers, et tellement préoccupés de tout ce qu'ils pensent, de tout ce qu'ils disent, de tout ce qu'ils font, qu'ils se croient en quelque sorte impeccables... D'autres sont avec eux-mêmes de meilleure foi, et ne s'aveuglent point assez pour ne point remarquer dans les rencontres en quoi ils manquent... Ils le voient; mais de s'en déclarer, de dire avec ingénuité : Je me suis trompé, je suis en faute, je me rétracte ou je me repens, ce sont des termes que l'orgueil ne connaît point...

Or, un des plus heureux effets de l'humilité, c'est d'éclairer les uns, et de les guérir des préjugés avantageux dont ils sont prévenus en leur faveur; et une de ses plus belles victoires, c'est de fléchir l'obstination des autres... Car si l'humilité est clairvoyante, si elle est ingénieuse, c'est à découvrir en nous jusques aux fautes les plus légères, et même à les grossir et à les exagérer, bien loin de les pallier à nos yeux et de nous les déguiser. Un homme humble n'a point de peine à porter la sentence contre lui-même, et n'a point de juge plus sévère qu'il ne l'est de lui-même. Tout ce qu'il fait, il croit ne le faire que d'une manière imparfaite; et jusque dans ses œuvres les plus saintes, il trouve toujours quelque chose à reprendre. Qu'est-ce donc toutes les fois qu'il lui arrive, comme il arrive aux plus justes, de manquer et de faillir véritablement en quelque point? Cherche-t-il à étouffer les remords qu'il sent? Dispute-t-il avec sa conscience, et s'efforce-t-il de répondre aux reproches de son cœur par des justifications étudiées? imagine-t-il des circonstances qui rendent sa faute moins griève? dit-il que c'est surprise et inadvertance, que c'est légèreté et une vivacité pardonnables, que c'est une bagatelle? L'humilité lui fait prendre bien d'autres sentiments... (1).

(1) IV, 411. — *Caractère de l'Humilité.*

C'est l'antidote contre le vice le plus profond et le plus odieux, l'orgueil ; plus spécialement contre ce qu'on pourrait appeler le péché d'état des gens de Cour, l'ambition, qui trouble profondément l'ordre social en remplissant les fonctions publiques d'incapables prétentieux ; mais même pour les plus capables, l'humilité est d'autant plus nécessaire qu'ils sont plus exposés à prendre prétexte de leur valeur pour tout plier au gré de leurs passions et de leurs intérêts.

Il faut citer ici au moins en partie la longue étude morale que Bourdaloue a écrite pour un homme de Cour, probablement le grand ministre Colbert. L'ayant trouvé, au cours d'une conversation, « étrangement philosophe » au point d'avancer sur l'humilité chrétienne une proposition « bien païenne », il s'efforce de lui faire comprendre la haute valeur morale de ce suprême détachement de la passion la plus intime, l'amour-propre, source de tant d'erreurs, de préjugés, d'injustices, de bassesses, et même de ridicules :

Vous êtes étrangement philosophe ; et quoi que je ne doute en aucune manière du fond de votre christianisme, la proposition que vous me fîtes il y a quelque temps au sujet de l'humilité ne m'édifia pas, et me parut, s'il faut vous le dire, bien païenne. Nous parlions de l'ambition, surtout de l'ambition des gens de la cour, qui sacrifient tout à cette passion dont ils sont possédés, et qui se repaissent toute leur vie d'honneurs et de fausses grandeurs. Je tâchais de vous inspirer des sentiments plus modestes, et je vous trouvais un peu trop occupé du désir de vous avancer, et de faire une certaine figure dans le monde. Je ne condamnais pas absolument là-dessus une émulation

raisonnable, et, vous accordant en apparence quelque chose, pour ne pas vous rebuter d'abord par une morale trop relevée, je m'appliquais à vous amener insensiblement aux principes de la religion et aux maximes de Jésus-Christ. Mais tout d'un coup vous prîtes feu, et dans cette petite saillie dont je n'eus pas de peine à m'apercevoir, il vous échappa de dire d'un air assez vif, et même d'un ton assez haut, qu'après tout l'ambition était le caractère des âmes nobles... comme si vous eussiez voulu me faire entendre que l'humilité, quoique sainte du reste et très respectable, ne convenait guère qu'à des âmes étroites et qu'à des esprits faibles et peu propres aux grandes entreprises. Car j'ai lieu de croire que c'était là votre pensée.

Nous sommes là-dessus, vous et moi, dans des opinions bien différentes; et quand j'examine à fond ce que c'est que la vertu d'humilité, en quoi elle consiste, sur quels principes elle est établie, par quelles règles elle se conduit, de quelles faiblesses elle nous guérit, quelle supériorité elle nous donne sur les idées communes, à quoi elle dispose et quelles victoires elle remporte, enfin ce qu'elle nous fait entreprendre et ce qu'elle nous fait exécuter; quand, dis-je, j'envisage tout cela, je conclus bien autrement que vous, et je prétends qu'entre les vertus il n'en est point qui marque

plus de solidité dans l'esprit ni plus de fermeté dans l'âme que l'humilité; que, bien loin de rétrécir le cœur, elle l'élargit; que, bien loin d'abattre le courage, elle le rehausse; que c'est un préservatif contre mille petitesesses, contre mille indignités et mille lâchetés qui sont si ordinaires dans l'usage du monde; que c'est une disposition aux plus grands desseins, et que, par une constance inébranlable, elle sait également les former et les accomplir. Voilà ce que j'appelle une vraie grandeur, et ce qui doit sans doute suffire pour vous détromper de l'erreur où vous semblez être (1).

Après avoir écarté les fausses notions de l'humilité, et rappelé les misères et les faiblesses de l'orgueil, Bourdaloue trace le portrait idéal du « chrétien vraiment humble » :

C'est un homme sage et réglé dans toutes ses vues, ou n'en ayant point d'autres que les vues de Dieu et de son adorable providence; un homme droit dans toutes ses voies, et incapable de prendre aucunes mesures hors des lois de la fidélité la plus inviolable et de la plus exacte probité; un homme désintéressé et religieux dans ses abaissements volontaires, ennemi de la flatterie et de toute sujétion mercenaire et forcée; un homme équitable dans ses jugements, sans prévention, sans envie, recon-

(1) IV, 416. — *Solide grandeur de l'humilité chrétienne.*

naissant le mérite partout où il est, et se faisant un devoir de le révéler et de l'exalter, même à son propre préjudice ; un homme indépendant de tous les respects humains et des vaines opinions du monde, parce qu'il ne cherche point à plaire au monde et qu'il le compte pour rien. De là, toujours égal dans l'humiliation comme dans l'élévation, dans le blâme et dans la louange, dans la bonne et la mauvaise réputation ; soutenant l'une et l'autre avec une tranquillité inaltérable ; ne se laissant ni éblouir par l'éclat d'une vie agissante et comblée d'éloges, ni contrister par l'obscurité d'une vie abjecte et inconnue. De là encore, et par la même conséquence, un homme patient dans les injures, les pardonnant de cœur, plutôt prêt à faire des avances et à prévenir qu'à exiger de justes satisfactions ; du reste, plein de retenue, de modestie dans ses entretiens ; ne disant rien de soi, si ce n'est pour se déprimer et pour s'avilir ; honnête, affable, paisible, ne contestant avec personne, ne voulant jamais l'emporter sur personne ; et tout cela par des motifs supérieurs et divins, malgré les révoltes de la nature et son extrême sensibilité...

Un homme sage et réglé dans toutes ses vues : c'est-à-dire un homme qui s'en tient précisément à ce qu'il est selon l'ordre du ciel, et n'aspire point au delà ; qui ne s'abandonne point à une ardeur insensée de croître... Un

homme droit dans toutes ses voies... Ne voulant rien être que selon le gré de Dieu, et, de lui-même, ne prétendant à rien autre chose, il n'a, pour son avancement propre, ni projets à conduire, ni moyens à imaginer, ni ressorts à faire jouer; d'où il suit qu'il n'a besoin ni de partis, ni d'industrie, ni de surprise; il suit toujours une même ligne, et va toujours son chemin, sans détours et sans déguisements... Un homme équitable dans ses jugements; et voici, je l'ose dire, un des plus nobles efforts de l'humilité. Parce que nous sommes ordinairement préoccupés, soit en notre faveur, par notre amour-propre, soit contre le prochain, par une maligne envie, on ne peut guère compter sur l'équité des jugements que nous portons, ou de nous-mêmes, ou des autres. Mais, par une règle toute contraire, parce que l'humble chrétien est dégagé de ces préventions qui nous aveuglent, il est beaucoup plus en état de juger sainement; et, comme il ne sait point dissimuler ni trahir la vérité qu'il connaît, il parle selon qu'il pense, et communément il pense bien (1)...

Un des plus précieux avantages de l'humilité, c'est donc d'exercer et de fortifier la vertu la plus chère sans doute à Bourdaloue, cette probité, cette droiture, cette équité, qui fait accomplir toute justice, qui fait marcher tout droit l'homme de bien à tout son devoir, et par là, à son haut idéal de bonté morale, et même, avec une grâce plus puissante de Dieu, de sainteté ;

(1) *Ibid.*, 419,

... Esprit de droiture et d'équité, esprit qui discerne les vraies vertus de celles qui n'en ont que l'apparence et le nom... Ainsi le double caractère de la sainteté et de l'équité chrétienne est de savoir... se faire justice à soi-même : c'est s'estimer précisément soi-même tel qu'on est, et ne vouloir point être estimé des autres au delà de ce qu'on est... Qu'une telle disposition marque de fermeté et de sagesse; mais qu'elle est rare... où trouve-t-on cette candeur d'âme, cette modestie à l'épreuve des plus fortes tentations? C'est une des plus belles vertus, c'est une vertu héroïque, mais bien peu commune. Une justice si rigoureuse n'est guère de notre goût, dès que c'est nous-mêmes qu'elle regarde. Faire justice au prochain, c'est faire intérieurement du prochain l'estime qu'il mérite. Puisqu'il la mérite, cette estime, pourquoi la refusons-nous? C'est que la passion nous domine et nous séduit... étant naturellement jaloux de notre propre excellence, il s'ensuit de là que nous sommes beaucoup plus enclins à rabaisser le prochain dans notre estime qu'à le relever...

Que faisons-nous donc? Nous avons, suivant le langage de l'Écriture, un poids et un poids, une mesure et une mesure. Selon l'une, nous nous jugeons nous-mêmes avec toute l'indulgence possible, et selon l'autre, nous jugeons le prochain avec une sévérité extrême...

Injustice que Jésus-Christ reprochait avec

tant de raison aux pharisiens : *Comment voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, tandis que vous ne voyez pas une poutre dans votre œil ?* Ce n'est point là ce caractère de droiture dont Jean-Baptiste nous a donné, dans sa personne et dans toute sa conduite, un exemple merveilleux... Quand nous saurons ainsi nous dégager de toute préoccupation, de tout intérêt propre, ou que nous n'aurons point d'autre intérêt que celui de la vérité et de la charité, c'est alors que nous estimerons le mérite partout où il est... *C'est notre frère ; qu'il croisse.* Pour penser de la sorte, il suffit d'être homme ; mais, à plus forte raison, c'est ainsi que pense une âme bien fondée dans les principes de l'Évangile, qui est la droiture même et la souveraine justice (1).

(1) II, 496. — *Sur la droiture et l'équité chrétienne.*

CHAPITRE III

LA VIE PARFAITE

On pourrait croire que Bourdaloue, soucieux de réalisations pratiques, s'est gardé d'enseigner à ses auditeurs ordinaires la tendance à une haute perfection morale; que même il les a mis en garde contre les aspirations trop élevées, qui seraient préjudiciables à l'accomplissement de leurs vrais devoirs. Il y a là une confusion qu'il s'est donné la peine de démêler lui-même : s'il prêche avec force que la pratique des préceptes doit précéder celle des conseils, et qu'il n'y a pas de vraie piété sans la fidélité à tous les devoirs, il s'est bien gardé d'assigner un terme trop court au mouvement ainsi dirigé, et plus d'une fois, même devant un auditoire de moyenne assez médiocre, il a préconisé cet élan à la fois mesuré et fort qui pousse les âmes de choix, innocentes ou converties, à accomplir tout le bien possible, dans leurs devoirs d'abord, puis dans les œuvres surrogatoires du zèle, de la charité, de la piété la plus ardente.

1. — La vraie Dévotion; la Vie religieuse.

Ce dévouement, aussi sincère et total qu'il est possible, à l'accomplissement de tout ce qui est, non seulement précepte, mais conseil, mais « désir de Dieu, gré de Dieu », c'est la vraie dévotion, que Bourdaloue, après l'avoir bien dégagée de ses contrefaçons, n'hésite pas à louer et à défendre de toute son autorité contre les préjugés du monde :

Voilà notre aveuglement d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu, où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surérogation et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond, c'est un excès dont la seule exposition que je viens de vous faire vous marque assez le désordre : mais aussi de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grâce, pernicieux pour nous-mêmes, et très dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et envers qui on use de réserve; injurieux à la grâce de Dieu, qu'on retient captive, et dont on mesure les mouvements, quoique dans son action elle soit essentiellement libre; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par là nous nous privons d'un comble infini de mérites et de trésors célestes, que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous pourrions retrouver dans l'éternité; enfin très dangereux dans la suite, puisque de la négligence à l'égard des petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes.

Quelle est donc la perfection, et par consé-

quent la vraie piété? c'est l'assemblage des unes et des autres; c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour; le précepte, parce que c'est l'ordre de Dieu, et le conseil, parce que c'est le gré de Dieu... Voilà l'excellente règle que (le Fils de Dieu) nous a prescrite en deux paroles, qui, dans leur brièveté sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande; et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisque l'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer; et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre, mais un saint zèle de plaire à Dieu et de vous avancer dans les voies de Dieu doit vous y engager (1).

Il ne se contente pas d'approuver la « vie dévote » ainsi comprise, dans l'esprit de saint François de Sales; il y introduit les âmes par ses exhortations; il n'est pas même jusqu'aux libertins, à qui il ne veuille en inspirer l'estime, sinon le goût :

Quand serai-je à vous, Seigneur, comme j'y puis être, comme j'y dois être, comme il m'importe souverainement d'y être, puisque c'est de là que dépend mon vrai bonheur en ce monde, et sur cela que sont fondées mes

(1) II, 208. — *Sur la vraie et la fausse piété*, 1^{re} Partie.

espérances dans l'éternité? Il est vrai, mon Dieu, par votre miséricorde, que je tâche à me conserver dans votre grâce. J'ai horreur de certains vices qui perdent tant d'âmes, et qui pourraient m'éloigner de vous. Je respecte votre loi, et j'en observe, à ce qu'il me semble, les points essentiels, ou je les veux observer... Mais, mon Dieu, d'en demeurer là, de borner là toute ma fidélité; de m'abstenir précisément de ces œuvres criminelles dont la seule raison et le seul sentiment de la nature me font connaître la difformité et la honte; de n'avoir devant vous d'autre mérite que de ne point m'élever contre vous, que de ne point commettre d'offense capable de me séparer de vous, que de ne vous point refuser un culte indispensablement requis, ni une obéissance absolument nécessaire, est-ce là tout ce que vous attendez de moi? Est-ce là, dis-je, souverain auteur de mon être, tout ce que vous avez droit d'attendre d'une âme uniquement créée pour vous aimer, pour vous servir, et vous glorifier? Cet amour qui vous est dû par tant de titres, cet amour de tout le cœur, de tout l'esprit, de toutes les forces, ce service, cette gloire, se réduisent-ils à si peu de chose?

Qu'ai-je donc à faire, Seigneur? Hélas, je le vois assez, vous me le donnez assez à entendre dans le fond de mon cœur... Ce qu'il y aurait à faire, ce serait de me détacher plei-

nement du monde, et de m'attacher désormais à vous uniquement et inviolablement; ce serait de me conformer à ces âmes ferventes qu'une sainte ardeur porte à toutes les pratiques de piété que vous leur inspirez, et qui peuvent dans leur état leur convenir; ce serait, en renonçant aux vains amusements du monde, de m'adonner, selon ma condition et la disposition de mes affaires, à de bonnes œuvres, à la prière, à la considération de vos vérités éternelles, à la visite de vos autels, au fréquent usage de vos sacrements, au soin de vos pauvres, à tout ce qui s'appelle vie dévote et parfaite...

Dieu créateur et scrutateur des cœurs, voilà ce que je reconnais intérieurement et en votre présence; mais pourquoi ne m'en déclarerais-je pas hautement et en la présence des hommes? Pourquoi n'en ferais-je pas devant eux profession ouverte? qu'ai-je à craindre de leur part? en voyant mon assiduité et ma ferveur dans votre service, après avoir été témoins de mes dissipations et de mes mondanités, ils seront surpris de mon changement. On parlera de ma dévotion; on en rira, on la censurera; mais cette censure, ou bien tombera sur des défauts réels, et je les corrigerai, ou tombera sur des défauts imaginaires, et je la mépriserai. Du reste, j'avancerais dans vos voies, j'en m'y affermirai, et quoi qu'en pensent les hommes, j'estimerai comme le plus grand de tous les

biens d'y persévérer, d'y vivre et d'y mourir... Tant que ce sera cet esprit de piété et de religion qui me conduira, quels avantages n'en dois-je pas attendre? il amortira le feu de mes passions, il arrêtera mes vivacités et mes précipitations, il purifiera mes vues et mes intentions, il règlera mes humeurs, il redressera mes caprices, il fixera mes inconstances; car une vraie dévotion s'étend à tout cela... dans toutes mes résolutions et toutes mes actions, cet esprit religieux et pieux me servira de guide, de conseil; il me fera toujours résoudre, toujours agir avec maturité, avec modération et retenue, avec droiture de cœur, avec réflexion et avec sagesse (1)...

Si les libertins pouvaient être témoins de ce qui se passe dans certaines âmes solidement chrétiennes et pieuses; s'ils voyaient la droiture de leurs intentions, la pureté de leurs sentiments, la délicatesse de leur conscience; s'ils savaient quelle est leur charité, leur humilité, leur patience, leur mortification, leur désintéressement, ils auraient peine à le comprendre; ils en seraient étonnés, touchés, charmés; et, bien loin de s'attacher, comme ils font, à tourner la piété en ridicule, ils en respecteraient même jusque dans la fausse les apparences, de peur de se tromper dans la vraie (2).

(1) IV, 359. — *Saints désirs d'une vie parfaite.*

(2) *Ibid.*, 371.

Il est, dans la société chrétienne, une élite qui se voue officiellement, sous la surveillance et avec la sanction de l'autorité ecclésiastique, à la recherche de la perfection chrétienne, par la pratique des conseils évangéliques; c'est l'« état religieux », dont Bourdaloue enseigne avec conviction la vertu propre, les devoirs spéciaux, et la valeur d'exemple pour l'ensemble du peuple chrétien :

C'est ici, mes chers auditeurs, que, sans crainte de paraître prévenu en faveur de la profession que j'ai embrassée, je vais rendre à Dieu la gloire qui lui appartient, en vous convaincant d'une vérité dont je défie le monde même de ne pas convenir. Vous me demandez où l'on trouve aujourd'hui ce christianisme qui faisait autrefois l'admiration même des infidèles? et moi, je vous dis qu'on le trouve dans l'état religieux... Car, malgré la triste et fatale dépravation où nous avouons avec douleur que le christianisme est insensiblement tombé, nous ne pouvons après tout disconvenir que Dieu ne se soit réservé un peuple particulier qui, malgré l'envie du démon, est encore à présent l'honneur du christianisme; et qu'il n'y ait au milieu de nous des communautés d'âmes élues qui, détachées de leurs corps... zélées pour le Dieu qu'elles servent, lui font, aux dépens d'elles-mêmes, des sacrifices continuels..., des maisons religieuses dont la ferveur constante et unanime ne nous représente pas moins que le christianisme naissant, des ordres

dont l'éminente piété, dont la parfaite pauvreté, dont l'invariable régularité, dont l'angélique pureté, dont l'exemplaire austérité seraient autant de miracles, si Dieu, par un autre miracle plus grand, ne les avait rendus même communs (1)...

Une des principales erreurs dont les lâches chrétiens se préoccupent, et qui contribue davantage à les endurcir dans leurs désordres, est de se figurer la loi de Dieu, non seulement austère et difficile, mais, du moins par rapport à eux, moralement impossible... Mais moi, je dis qu'un des grands moyens dont se sert la Providence pour détromper ces chrétiens faibles et timides d'une si pernicieuse erreur, c'est de leur opposer la perfection de l'état religieux, en les convaincant malgré eux que la loi de Dieu n'est point en effet impraticable, puisqu'il se trouve des âmes, non seulement qui la pratiquent dans toute son étendue, mais qui vont encore au delà, et qui, comptant pour rien, ou pour trop peu, d'en remplir la juste mesure par l'observation des préceptes, y ajoutent volontairement et de gré les vœux de la religion ; des âmes généreuses, qui, gardant inviolablement, et, de l'aveu du monde même, exemplairement, tous les devoirs de la profession religieuse qu'elles ont embrassée,

(1) III, 496. — *Sur le trésor caché dans la Religion*, 1^{re} Partie.

servent dans le monde, ou pour mieux dire, contre le monde, d'une preuve authentique et invincible, je ne dis pas de la possibilité, mais de la facilité de la loi chrétienne (1)...

2. — Sainteté; Paix; Règne de Dieu.

Mais Bourdaloue, quand il s'agit moins d'exhorter les religieux à remplir leur mission, que d'encourager les fidèles à pratiquer les plus hautes vertus de leur état, se sert de l'exemple plus éclatant et entraînant des saints, de ceux surtout qui ont atteint la perfection dans les conditions de la vie commune, de la vie mondaine même :

Dieu vous montre bien dans cette solennité qu'il peut y avoir entre la sainteté et votre état une alliance parfaite. En voulez-vous être convaincus? Entrez en esprit dans cet auguste temple de la gloire, où règnent avec Dieu tant de bienheureux. Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd'hui; qui se sont trouvés dans les mêmes engagements, dans les mêmes affaires, dans les mêmes emplois, et qui, non seulement s'y sont sanctifiés, mais, ce que je vous prie de bien remarquer, qui s'en sont servis pour se sanctifier. Parcourez tous les ordres de ces illustres prédestinés; vous en trouverez qui ont vécu comme vous auprès des princes,

(1) III, 532. — *Sur l'opposition mutuelle des Religieux et des chrétiens du siècle*, 1^{re} Partie.

et qui n'ont jamais mieux servi leurs princes que quand ils ont été plus attachés à leur religion et à Dieu. Vous en trouverez qui se sont signalés comme vous dans la guerre, et peut-être plus que vous, parce que la sainteté, bien loin de les affaiblir, n'a fait qu'augmenter en eux la vertu militaire et la vraie bravoure. Vous en trouverez qui ont manié comme vous les affaires... Voilà vos patrons et tout ensemble vos modèles... (1).

Cette vertu parfaite a comme récompense immédiate un bonheur intime, et aussi parfait qu'il est possible en ce monde : la paix du cœur. Bourdaloue, dans son zèle ardent et malgré tout optimiste pour la perfection morale, veut y attirer tous ses auditeurs par une telle promesse ; et, pour mieux les convaincre, dans un passage célèbre, il rend à la libéralité divine un témoignage personnel et émouvant :

Voilà, chrétiens, le bienheureux état des justes, ou des pécheurs mêmes, quand ils ont trouvé la paix de Dieu, en se réconciliant avec Dieu. Je ne parle pas seulement d'un saint Paul, qui défie toutes les créatures de le troubler dans la possession de cette paix... : je parle de tous les chrétiens qui, dans la pratique des vertus, sont fidèles à Dieu, et persévèrent dans son amour. Oui, mes chers auditeurs, voilà votre état quand vous marchez dans la voie de l'innocence et de la pénitence ;

(1) I, 97. — *Sur la sainteté*, 3^e Partie.

et voilà l'avantage qui vous revient, quand vous tenez ferme dans l'observance de cette divine loi, dont je puis bien dire ce que Salomon disait autrefois de la sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa*. S'il vous reste encore dans la vie des difficultés et des peines, ce n'est pas parce que vous êtes soumis à cette loi, mais au contraire parce que vous ne l'êtes pas... si votre soumission était parfaite, dès là ces peines et ces chagrins cesseraient.

Voilà l'état, ô mon Dieu, le dirai-je ? où, quoique indigne de vos miséricordes, il me semble que je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas ; mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. Il vous importe peu que je le sois, ou non ; mais après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre : car dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui me puisse contenter. Or si, tout imparfait que je suis, je ne laisse pas de me trouver dans cette disposition, que sera-ce

de ces âmes saintes et ferventes qui vous servent avec une entière fidélité? (1)....

Cette paix surhumaine, c'est Dieu qui l'introduit dans l'âme fidèle et généreuse en y régnant par une sorte de conquête, d'identification morale avec sa sainteté infinie; c'est là le terme et le couronnement de l'effort pour le progrès moral, le Règne de Dieu par Jésus-Christ :

Seigneur, il y a un règne de grâce auquel je puis coopérer, et que vous avez fait dépendre de mon consentement et de mon choix. Je veux dire qu'il y a un règne tout spirituel où votre grâce prévient une âme, et où l'âme prévenue de cette grâce intérieure obéit volontairement et librement à toutes vos inspirations, se conforme en toutes choses et sans réserve à votre bon plaisir, exécute avec une pleine fidélité tous vos ordres, et n'a point d'autre règle de conduite que vos divins commandements. Je veux dire qu'il y a un règne d'amour où le cœur se donne lui-même à vous, et se met, pour ainsi parler, dans vos mains, afin que vous le possédiez tout entier, afin que vous le gouverniez selon votre gré, afin que vous lui imprimiez tel sentiment qu'il vous plaît, afin que vous le dégagiez de toute affection terrestre, de toute attache humaine, de tout objet qui n'est point vous ou qui ne porte pas vers vous; afin que vous le changiez

(1) I, 602. — *Sur la Paix chrétienne*, 2^e Partie.

en vous, et qu'il ne soit qu'un avec vous. Or, voilà l'heureux règne après lequel je soupire qu'il vienne, et qu'il détruise en moi le règne du péché, le règne du monde, le règne de l'amour-propre et de la cupidité, le règne de tous les désirs sensuels et de toutes les passions (1).

Il ne suffit pas, en retournant à Dieu, que je travaille à détruire dans moi la sensualité et l'amour-propre; il faut encore que j'y fasse régner Jésus-Christ; ou plutôt, c'est en établissant par la grâce le règne de Jésus-Christ dans mon cœur, que j'y détruirai l'empire des sens et l'amour de moi-même. Ce règne de Jésus-Christ est tout intérieur, et il consiste à bannir de mon âme tout autre esprit que celui de Jésus-Christ, à ne juger de rien que selon les maximes de Jésus-Christ, à n'aimer rien que selon les sentiments de Jésus-Christ, à faire vivre en moi par une pratique constante et habituelle toutes les vertus de Jésus-Christ; tellement que ce soit Jésus-Christ qui me gouverne en tout, qui me règle en tout, qui me fasse tout entreprendre et tout accomplir... Une âme touchée de le voir marcher devant elle comme son chef, et de lui voir prendre la route la plus épineuse et la plus étroite, se sent excitée à le suivre; elle se livre à lui tout

(1) IV, 390. — *Oraison dominicale*

entière et s'abandonne sans réserve à sa conduite : par quelque voie qu'il lui plaise de l'appeler, elle y entre généreusement, elle s'y attache inviolablement, elle y persévère, et elle y avance constamment : ses exemples sont des ordres pour elle, et elle aurait honte qu'il y eût une difficulté qui l'arrêtât, lorsque son divin maître les veut éprouver toutes, et qu'il lui apprend à les surmonter. C'est donc lui qui la mène... qui l'encourage et qui la soutient; c'est une soumission sans réserve, et la dépendance est parfaite...

Il m'est d'autant moins permis de me soustraire à ce règne de Jésus-Christ dans moi, qu'il est plus solidement établi et mieux fondé. Le seul christianisme nous soumet tous au joug de cet Homme-Dieu, notre législateur et notre maître. Être chrétien, ou plutôt se dire chrétien, et ne vouloir pas se laisser conduire par Jésus-Christ, ne vouloir pas entrer dans la voie qu'il nous a tracée, ni recevoir de lui l'ordre qui doit diriger toutes nos actions et régler toutes nos démarches, c'est une contradiction... Si donc je veux retrouver... ce bonheur de la vie présente que j'ai perdu tant de fois par ma faute, je dois le chercher auprès de Jésus-Christ : c'est-à-dire que je dois tout de nouveau me dévouer à Jésus-Christ; que je dois lui soumettre toutes mes puissances, toutes mes vues, toutes mes œuvres; en sorte

qu'il soit comme l'âme de mon âme, et que je ne vive plus que par lui et qu'en lui... (1).

(1) IV, 562. — *Retraite spirituelle; du règne de Jésus-Christ dans l'âme religieuse.*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	5

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES ET ÉLÉMENTS DE LA MORALE

CHAPITRE PREMIER. — Dieu, principe de la Loi morale.....	33
I. Le souverain Domaine de Dieu.....	33
II. La reconnaissance du Domaine de Dieu.....	40
III. Esprit de Religion et d'Amour de Dieu.....	44
CHAPITRE II. — Dieu, fin de la vie morale.....	52
I. Des fins dernières.....	52
II. Le salut.....	70
III. Crainte de Dieu et amour de Dieu.....	76
CHAPITRE III. — Jésus-Christ, règle de la vie morale.....	83
I. Valeur morale du dogme chrétien.....	84
II. Perfection de la morale chrétienne.....	90
III. Les sources dogmatiques de la prédication morale.....	96
CHAPITRE IV. — Éléments principaux de la vie morale.....	
I. La Grâce et le libre-arbitre.....	101
II. La Conscience; éducation, direction.....	106
III. Morale naturelle et morale chrétienne.....	115

DEUXIÈME PARTIE

LES FAUSSES MORALES
ET LA VRAIE MORALE

CHAPITRE PREMIER. — Morale mondaine	124
I. La morale des « libertins ».....	124
II. Compromis entre le monde et l'Evangile.....	133
III. La fausse dévotion.....	142
CHAPITRE II. — Morale janséniste	146
I. Les erreurs dogmatiques.....	146
II. Les erreurs morales : rigorisme, pharisaïsme..	154
III. Le Laxisme des Jansénistes.....	167
IV. Les conséquences : latitudinarisme, indifférence, irrégion.....	174
CHAPITRE III. — La vraie « Morale de Jésus-Christ »	184
I. Caractères de la morale évangélique : modération, sagesse, douceur.....	187
II. Sincérité, loyauté, « bonne foi ».....	194
III. Sévérité; la casuistique de Bourdaloue.....	202

TROISIÈME PARTIE

LA VIE MORALE : LES DEVOIRS

CHAPITRE PREMIER. — Devoirs envers Dieu	207
I. Devoirs de foi.....	207
II. Religion; amour de Dieu.....	214
III. Prière, sacrements.....	218
CHAPITRE II. — Devoirs d'état	
I. Principe et portée morale.....	228
II. Choix d'un « état de vie ».....	236
CHAPITRE III. — Devoirs sociaux	245
I. Probité et justice.....	245
II. Charité.....	259

QUATRIÈME PARTIE

LES ÉTAPES DU PROGRÈS

CHAPITRE PREMIER. — La lutte contre le mal....	266
I. La vraie pénitence.....	266
II. Mortification des passions.....	273
CHAPITRE II. — La pratique du bien.....	284
I. La parfaite conversion.....	284
II. Douceur, humilité, probité.....	290
CHAPITRE III. — La vie parfaite.....	303
I. La vraie Dévotion; la Vie religieuse.....	303
II. Sainteté, paix; Règne de Dieu.....	311

Nihil obstat
X.-M. THOYER.

Imprimatur
Parisiis, die 8^a Octobris 1929.
V. DUPIN
v. g.

13,095

241

D12

13,095

241

D12

Daeschler, R.

AUTHOR

Bourdalous

TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

St. Albert's College Library

MÊME LIBRAIRIE

“ LES MORALISTES CHRÉTIENS ”

(Textes et commentaires)

Collection publiée sous la direction de M. BAUDIN,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE STRASBOURG.

Volumes parus :

Saint Thomas d'Aquin, par M. ÉTIENNE GILSON, professeur à la Sorbonne, directeur d'études à l'Ecole des hautes études religieuses. *Quatrième édition.* 1 vol. in-16. **15 fr. »**

Saint Jean Chrysostome, par M. PH.-H. LEGRAND, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut. *Deuxième édition.* 1 vol. in-16. **12 fr. »**

Saint Basile, évêque de Césarée, par l'abbé J. RIVIÈRE, docteur en théologie, professeur à l'Université de Strasbourg. *Deuxième édition.* 1 volume in-16. **12 fr. »**

Pascal. *Pensées sur la vérité de la religion chrétienne*, par M. JACQUES CHEVALIER, professeur de philosophie à l'Université de Grenoble. *Troisième édition revue.* 2 vol. in-16. **36 fr. »**

Pierre Nicole, par M. EMILE THOUVEREZ, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse. 1 vol. in-16. **18 fr. »**

Les Pères du désert, par M. JEAN BREMOND. Introduction par HENRI BREMOND, de l'Académie française. *Deuxième édition.* 2 vol. in-16. **36 fr. »**

Clément d'Alexandrie, par l'abbé GUSTAVE BARDY. 1 vol. in-16. **18 fr. »**

La Spiritualité chrétienne, par l'abbé P. POURRAT, supérieur du noviciat de Saint-Sulpice, ancien supérieur du grand Séminaire de Lyon. 4 vol. in-12. **79 fr. »**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

On vend séparément :

— **I. Des Origines de l'Eglise au Moyen Age.** *Neuvième mille.* 1 vol. in-12. **18 fr. »**

— **II. Le Moyen Age.** 7^e mille. 1 vol. in-12. **18 fr. »**

— **III. Les Temps modernes.** 1^{re} PARTIE : *De la Renaissance au Jansénisme.* *Cinquième édition.* 1 vol. in-12. **18 fr. »**

— **IV. Les Temps modernes.** 2^e PARTIE : *Du Jansénisme à nos jours.* *Troisième édition.* 1 vol. in-12. **25 fr. »**

Saint Paul, par le R. P. F. PRAT, S. J. *Quatorzième édition.* 1 vol. in-12. **7 fr. 50**

La Religion personnelle, par le R. P. LÉONCE DE GRANDMAISON, S. J. *Cinquième mille.* 1 vol. in-12. **9 fr. »**